L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1068 - VENDREDI 02 JUILLET 2010 2 €

ISSN 1776-0224



Sommaire



Photo: Réussir

Identification électronique des ovins

Les obligations en vigueur au 1er juillet *p.14*

P 04 **Actualités** Côte d'Or

Concours et vente de bovins race brune aux journées châtillonnaises: la qualité y était, pas la quantité

P 05 **Actualités** Nièvre

Nièvre 2021: les Nivernais entament un rêve de développement durable.

P 06 **Actualités** Yonne

Enseignement agricole: l'apprentissage mène à tout... à condition d'y entrer !

P 07 **Actualités** Bourgogne

Diversification agricole : le Cerd fête ses vingt ans

P 09 **Vie syndicale**

Prix du lait: nouveau bras de fer entre producteurs et industriels

P 11 **Développement local**

Projets économiques: le Morvan se met en quatre pour chasser de nouvelles têtes

P 12 Filières **Cultures**

Cetiom: désherber votre colza en 2010

P 14 Filières **Élevage**

GDS 89: appeler le vétérinaire ou pas ?

Encarté avec cette édition: Mailing Talant Pneus

Cerises de l'Yonne

Les producteurs déchantent



Le temps des cerises ne chantent plus dans l'Yonne où la surface de cerisaie ne représente plus que 340ha environ, essentiellement le long de la vallée de l'Yonne et dans le sud Auxerrois. Entre les incertitudes du temps, la lourdeur des charges d'une production de niche et la concurrence des "bords d'autoroute", les producteurs se découragent. Sale temps pour la cerise de l'Yonne. *Page 13*





Vos Partenaires

JEANDOT Pneus

Moisson 2010

MICHELIN Exelagri

Rendez-vous page 5

l'Agenda

Côte d'Or

Dates des collectes des EVPP et plastiques

JFB Appro, EVPP : EVPP : **13 et 14 septembre** - EVPP : **15 et 16 novembre** - PPNU permanents tous les mercredis matins - Plastiques agricoles : début 2011 - Coopérative Bourgogne du Sud, PB Régnier et Soufflet Vigne : toute l'année.

Visite de la ferme Fruirouge à Nuits-saint-Georges

Comme l'an dernier, la ferme Fruirouge à Concoeur près de Nuis-Saint-Georges organise des visites de ses plantations : cassis, framboises, fraises, groseilles, cerises et pêches de vigne. Ces visites se dérouleront les fins de semaine : les vendredis et samedis à 17 heures, du **15 juillet au 15 août**. Ces visites sont ouvertes à tous : touristes, locaux, familles, individuels ou petits groupes, sans réservation. Elles seront suivies d'une dégustation commentée. Une visite de l'atelier de fabrication est possible (suivant l'activité des récoltes).

Visites géo-viticoles à Marsannay-la-Côte

L'office de tourisme de Marsannay-la-Côte organise à partir du **1er juillet au 15 septembre** des visites géo-viticoles. Créées en 2000, ces visites géo-viticoles proposent la découverte, d'une manière originale, de la naissance de ce terroir d'exception qu'est le vignoble de la Côte de Nuits. Pendant environ 2h30, vous serez initiés à la géologie, au travail de la vigne et à la vinification des vins rouges, blancs et rosés, trilogie unique à Marsannay-la-Côte, qui possède l'AOC dans les trois couleurs. Départ : office de tourisme de Marsannay-la-Côte. Visites pour les individuels et les groupes du 1er juillet au 15 septembre (mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 15h00. En dehors de cette période, visites uniquement pour les groupes sur rendez-vous. Tarif individuels : 8€ par personne, tarif groupes : 7€ par personne (à partir de 15 personnes).

Fête de l'agriculture les 28 et 29 août

La fête de l'agriculture, organisée tous les ans par les Jeunes agriculteurs, se déroulera les **28 et 29 août** à Poiseul-la-Ville et Laperrière, dans le canton de Baigneux. L'entrée sera gratuite et l'évènement ouvert à tout public. Le samedi soir aura lieu, à partir de 19h00, une soirée concerts en plein air avec 4 groupes et un DJ. Le dimanche à partir de 10h00, de nombreuses activités et animations seront prévues : exposants, marché du terroir, animaux de la ferme, saut à l'élastique, structure gonflable et manège, finale départementale des labours, circuit de moiss' batt' cross et de quads... Les Jeunes agriculteurs de Baigneux-les-Juifs/Aignay-le-Duc recherchent des candidats pour la finale départementale des labours le dimanche après-midi. Tout professionnel ayant en sa possession une moiss' batt' cross opérationnelle est également le bienvenu sur le circuit. Pour plus d'infos, contacter l'association Fête de l'agriculture au 03 80 68 67 71 ou Didier Robin (président du comité organisateur) au 06 87 20 56 03.

Circuit éolien entre Seine et Tilles

Le Pays de Saint-Seine, en Côte d'Or, vous invite à la découverte de son parc éolien. 25 éoliennes surplombent une vaste zone déjà connue pour ses nombreux cours d'eau, ses sources et ses espaces naturels. Deux sentiers de randonnée pédestre de 7 et 13km ont été tracés et deux sentiers de randonnée cycliste de 15 et 32km.
Ils permettent de passer au pied des éoliennes et d'avoir un point de vue sur l'ensemble du parc. Un tronçon commun aux quatre parcours abrite une boucle pédagogique grâce à laquelle les visiteurs accèdent à des informations ludiques expliquant l'énergie éolienne et les énergies renouvelables à partie du grand ensemble constitué par le Parc éolien bourguignon. Sont aussi abordées la faune, la flore et l'agriculture dans ces territoires. Des aires de départ et de pic-nique sont aménagées pour accueillir les randonneurs et veiller au respect de l'environnement. L'aire de repos "la Bergerie" à l'entrée du parc éolien, est aménagée pour accueillir les visiteurs handicapés.
Un exemple de découverte : le "sentier Mistral" propose 7 kms de marche pour deux heures d'apprentissage. Vue imprenable et grande diversité de paysages, le tout agrémenté par des informations sur la faune, la flore, le patrimoine et par une approche technique et visuelle des énergies renouvelables.
Informations : Office du tourisme du Pays de Saint-Seine - Place de l'Eglise à Saint-Seine l'Abbaye. Tel. 03 80 35 07 63. Site internet : www.pays-seine-et-tilles.fr

La Butte de Thil en musique

Site remarquable, la Butte de Thil est considérée comme la "sentinelle de l'Auxois". Elle offre une vue imprenable sur les premiers contreforts du Morvan et les collines de l'Auxois. Elle abrite aussi les vestiges d'un des châteaux les plus anciens de France et les murs d'une collégiale qui accueillent des concerts organisés par l'Office de tourisme.
Au programme de cet été :
- Le **4 juillet** à 18h : chorale Souliko
- Le **10 juillet** à 20h : concert de jazz en hommage à Louis Amstrong
- Le **31 juillet** à 21h : Barroco Latino (dans le cadre des Musicales de l'Auxois)
- Le **22 août** à 18h30 et 20h : Auditions de fin de stage de l'Académie de Thil.

Lieu : Collégiale de Thil. Maison Dieu (Commune de Vic-sous-Thil). Tel. 03 80 64 40 97.

Les Nuits Peplum d'Alésia

Le Festival des Nuits Peplum fête ses dix ans. A l'affiche du théâtre de verdure d'Alise-Sainte-Reine, en contrebas de la statue de Vercingetorix, le festival est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable des musiques actuelles, des arts visuels et du spectacle vivant jeune public. Ouverte à tous les publics, la manifestations propose une programmation variée. Rock et Electro le vendredi **23 juillet**, Jazz World le samedi **24 juillet**, spectacles de rue, concert pour les enfants et chansons françaises le dimanche **25 juillet.**
A l'affiche : Manu dibango, Mickey 3D, Yves Jamait, Beat Assiliant, Skip the Use, As de Trèfle, la Compagnie des monstres, etc.
Théâtre des Roches. Impasse Félix Kir. De 10 à 45 euros. (Gratuit pour les moins de 12 ans).
Tel. 03 80 96 84 21. www.lesnuitspeplumdalesia.com

Nièvre

Nièvre 2021

Le Conseil général de la Nièvre poursuit son programme de rencontres citoyennes autour du projet Nièvre 2021. Après Clamecy, l'assemblée départementale vous invite le **1er juillet** à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Decize, le **5 juillet** à partir de 18h30 à la salle du vieux château à Cosne-sur-Loire, le **6 juillet** à partir de 18h30 à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert et le mercredi **7 juillet** à partir de 18h30 à l'espace François Mitterrand à Guérigny. Ces réunions sont l'occasion pour le président Marcel Charmant et le vice-président Patrice Joly, de présenter au public la démarche Nièvre 2021, lancée il y a un an par les élus du Département et leurs partenaires, et de poursuivre la réflexion autour de six ateliers thématiques: -consommer autrement (produits locaux, agriculture biologique, modes d'achat, restauration collective, prévention des déchets...), - travailler et produire autrement (économie locale, épargne locale, cessation-reprise, coopération, insertion, nouveaux métiers...), - se déplacer autrement (transports en commun, co-voiturage, autres transports alternatifs, alternatives aux déplacements...), - habiter autrement (offre de logement, éco-habitat, précarité énergétique, urbanisme...), - vivre ensemble autrement (liens sociaux, liens intergénérationnels, solidarité...), - s'informer et se cultiver autrement (accès à la culture et à la connaissance, accès à l'éducation, gouvernance locale...). « Ensemble, inventons demain » et « une ambition pour tous les Nivernais » sont les maîtres mots de ce projet qui se décline en trois étapes: le diagnostic, les orientations et les actions. Chaque citoyen est donc invité à venir faire partager ses préoccupations quotidiennes et locales et de faire part de ses voeux pour ce que deviendra la Nièvre en 2021.

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne vous informe

Site de la Nièvre vous informe :
A compter du **1er Juillet** la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, site de la Nièvre, emménage dans ses nouveaux locaux situés : 5 Av. Colbert 58000 Nevers
Pour permettre les opérations de déménagement, les Services de la Caisse et l'accueil du public seront fermés les :**25 juin** après-midi, **28, 29 et 30 juin** toute la journée. Le public sera accueilli sur le nouveau site à compter du **1er juillet** aux horaires habituels. Les coordonnées téléphoniques et l'adresse postale sont inchangées :
Caisse Régionale MSA de Bourgogne Site de la Nièvre 14 rue Félix Trutat 21046 Dijon Cedex

Yonne

Assemblée générale Section des Anciens Exploitants

L'assemblée générale de la Section des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne aura lieu **lundi 5 juillet**, à 9h, au lycée la Brosse à Venoy.
Au programme : Rapports d'activité par Marcel Huré, vice-président et Elisabeth Pathier, secrétaire générale adjointe - Rapport moral par Jean-Marie Sapin, président et Josiane Charpentier, membre du bureau. Interventions de Jean-Paul Bizien, secrétaire général de la Section Nationale des Anciens Exploitants et des personnalités.
Questions, débats, présentation et vote de la motion
Renseignements auprès de Martine Nigon
au 03 86 49 48 20

Foire aux ânes

La 15ème « foire aux ânes et vide-greniers » de Savigny-en-Terre-Plaine se déroulera **dimanche 4 juillet**. Au programme de cette manifestation champêtre réunissant 200 animaux venus de plusieurs départements : présentation de différentes races, animations enfants, promenade, vide grenier et marché paysan…

«Rupture du contrat de travail»

Formation sur le thème « Bien mener la procédure de rupture du contrat de travail », **jeudi 8 juillet**, de 9h à 17h30, au siège de la FDSEA de l'Yonne, à Auxerre.
Parmi les points abordés : choix de la rupture, procédure à respecter, calcul de l'indemnité de licenciement, documents à remettre au salarié, indemnité compensatrice de congés payés…
Intervenant : Guillaume Gaugain, juriste à la FDSEA de l'Yonne. Rens. et inscriptions : tél 03 86 49 48 10

Cavalcade de Bleury

La 82ème cavalcade de Bleury aura lieu **samedi 3 et dimanche 4 juillet**. Au programme : Dîner spectacle cabaret le samedi sur réservation (tél 03 86 47 07 23). Le dimanche, à partir de 14h : défilé de chars fleuris, présentation de Miss Bleury 2010, spectacle sur podium, apéro concert, bal gratuit, restauration sur place, fête foraine, feu d'artifice…

« Yonne Tour Sport »

Pour la 6ème année consécutive, le Conseil général de l'Yonne organise l'évènement « Yonne Tour Sport » du **2 au 30 juillet**. Une opération qui s'adresse aux jeunes âgés de 6 à 16 ans et propose des animations sportives entièrement gratuites dans une vingtaine de communes du département. Les animations se feront sur la journée entière, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Prochains rendez-vous :
Vendredi **2 juillet** : au gymnase du collège de Noyers sur serein
Lundi **5 juillet** : sur la place des promenades de Villeneuve la Guyard
Mardi **6 juillet** : sur la place du centre ville à Touct
Mercredi 7 juillet : sur la place de l'église à Aillant
Jeudi **8 juillet** : sur le site proche du camping, à Vermenton
Vendredi **9 juillet** : sur la place de la grange, à Saint-Fargeau

à suivre

56% d'agriculteurs contre la retraite après 60 ans

Selon un sondage réalisé par l'Ifop pour la FNSEA, 56% des agriculteurs sont défavorables au décalage de l'âge de départ après 60 ans. 43% (une grosse minorité) se prononcent au contraire en faveur d'un départ plus tardif (29% «*plutôt favorable*», 14% «*tout à fait favorables*»). 1% ne se prononcent pas. Par ailleurs, à la question : «pour maintenir vos revenus à la retraite, quelle solution vous semble la plus adaptée ?», 46% répondent «*cumuler activité et retraite*», 21% sont disposés à travailler au-delà de 60 ans, 15% accepteraient une augmentation du montant des cotisation et 10% réaliseraient plus d'années de cotisations que ce qui est actuellement requis.

Installation Les Adasea dénoncent «un jeu de dupes»

En rappelant que par un amendement introduit dans la LMA, en cours d'examen, le gouvernement confie aux Chambres d'agriculture les missions concernant l'accompagnement de l'installation des jeunes agriculteurs, les Adasea dénoncent le fait que «*l'Etat veut se désengager de la politique d'accompagnement de l'installation en agriculture... Dans une période où les besoins augmentent, compte-tenu de projets cousus main de plus en plus nombreux... et des installations hors cadre de plus en plus importantes*». Elles considèrent que «*l'Etat doit maintenir sa participation financière dans la politique de financement de l'accompagnement à l'installation en agriculture*».

FranceAgriMer a fait le point Les filières viande à la peine

Les chiffres des marchés des filières viandes du début de l'année 2010, comparés à ceux de l'année précédente, ne sont pas bons. C'est le constat dressé par FranceAgriMer au 22 juin, qui précise que, pour les broutards comme pour les jeunes bovins, «*les débouchés sur les marchés italiens sont difficiles en raison d'une offre importante sur le marché français*». Les disponibilités en broutards s'intensifient et celle des jeunes bovins sont aussi en hausse. Les abattages connaissent une hausse conséquente (+ 2,6%), tout comme le poids des bêtes abattues (+ 7kg/tête) par rapport à 2009. Cette offre en augmentation, alors que la demande, surtout en Italie régresse, entraîne un repli sur les prix de ces animaux. En veaux de boucherie, la concurrence est rude, notamment avec les veaux néerlandais. L'écart de prix est de plus en plus important, à l'avantage des veaux des Pays-Bas. Dans le même temps, la reprise de la demande mondiale en beurre et poudre de lait provoque une hausse des prix de l'alimentation des veaux. Fait positif, la consommation par les ménages de la viande de veau augmente en dépit de la crise économique et financière.
Seul le poulet tire son épingle du jeu et enregistre de bons chiffres de vente, avec une hausse de 8,5% du marché sur les cinq premiers mois de l'année. Mais cette progression des achats concerne surtout les poulets à bas prix et concurrence les autres viandes, notamment celle de dinde et de lapin. La consommation de dinde baisse d'ailleurs, du fait de son prix, supérieur à celui du poulet et d'une mauvaise image qualitative du produit.

en chiffres

- 1%

pour le cours des gros bovins. Les cours concernant les gros bovins sont en berne. L'augmentation de l'abattage des jeunes bovins a entraîné une baisse des prix de -1% dans la semaine du 14 au 20 juin, par rapport à la moyenne sur 5 ans de la même semaine. Raison de cette baisse : l'offre est importante alors que les difficultés économiques de l'Italie tirent le marché vers le bas et que les autres débouchés à l'export sont insuffisants. Le prix de la vache R3 a aussi chuté de 4% sur la même période, du fait encore une fois de l'abondance de l'offre sur le marché, entraînant une hausse des abattages et donc une chute des prix.

en lettres

«Le modèle agricole familial ne va plus forcément de soi, même en France»

exposait le sociologue François Purseigle lors d'une conférence à l'assemblée générale de la Société d'agriculture française. «*C'est une construction politique et syndicale...Mais est-ce que cela correspond à la réalité ? Le veut-on encore ?*»
Le sociologue explique ainsi que partout émerge une catégorie d'autres types d'agriculteurs : agriculteurs sociétaires, agriculteurs financiers, etc., dont certains n'exploitent pas directement et délèguent la gestion.

L'info de la semaine

Ecophyto 2018

Des actions «bien engagées»

Pour réussir le plan Ecophyto 2018 qui prévoit «*si possible*» une diminution de 50% de l'utilisation des produits phytosanitaires à cette date, la direction de l'Alimentation du ministère de l'Agriculture mise sur la pédagogie et «*l'effet d'entraînement*».

Elle met en avant trois actions qu'elle estime «*bien engagées*». Parmi celles-ci, la diffusion des bonnes pratiques se fonde sur un réseau de fermes de démonstration. Ce réseau est déjà opérationnel sur près de 200 exploitations dans 14 régions. Au second semestre, il devrait compter un millier de fermes. De quoi constituer un vrai réseau d'expérimentation, avec l'avantage pour les agriculteurs participant de disposer d'un ingénieur. Ce poste étant financé par l'augmentation de la redevance sur les pollutions diffuses qui a rapporté 20 millions d'euros en 2010, contre 14 millions en 2009.

Observer et raisonner les apports

Second levier : l'épidémio-surveillance, par le biais des bulletins de santé du végétal (BSV) qui «*permettent aux agriculteurs de connaître la situation phytosanitaire du territoire, limitant ainsi le recours aux produits phytopharmaceutiques*». Plus de 1500 bulletins de santé ont été publiés à ce jour et 2700 observateurs agissent sur le terrain. En Bourgogne, 16 structures et 52 observateurs y participent et les observations concernent un nombre grandissant de productions. Après les grandes cultures, la vigne, la moutarde brune, le cassis, les perspectives 2010 englobent les «*zones non agricoles*», les pépinières et la floriculture. Sur la région, les filières des ZNA intéressent 2000 communes, 23 golfs, 3 hippodromes, environ 600 paysagistes et 200 pépiniéristes dont 2/3 de floriculteurs. Le tout sans compter les jardins particuliers.

Se former

La troisième action distinguée par la direction de l'Alimentation du ministère concerne le certificat Certiphyto. A terme, tout professionnel utilisateur de phytos devra détenir un certiphyto, certificat attestant d'un niveau de connaissances suffisant pour la bonne utilisation de ces produits. A l'échelle nationale, plus de 12 000 stagiaires ont déjà suivi une formation (114 Certiphyto financés en Bourgogne), 23000 sont attendus avant décembre 2010 et à terme, 800 000 personnes devraient être formées.



Les RENDEZ-VOUS du CRA BOURGOGNE

CLAAS

L'OFFRE SAV
du mois par

Rémy
Responsable Après-Vente
PENDANT LA MOISSON, PERMANENCE DÉPANNAGE 7JOURS/7 DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

LA SÉLECTION LIBRE-SERVICE
spécial DÉCHAUMAGE LEMKEN
jusqu'au 31/07/2010
du mois par

Pierre

Pièces d'origine

Aileron long cambré
Réf. 337 4420/21
20,52 €HT
Pointe S12 P, 120x12x230
Réf. 337 4388
10,04 €HT
Disque 6 trous 520-6 Rubin
Réf. 349 466
67,05 €HT

Pièces d'origine rechargées au carbure

Aileron court cambré
Réf. 337 4426/27
38,77 €HT
Pointe S12P, 120x12x230
Réf. 337 4392
25,09 €HT

Photos non contractuelles

RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN POUR DE NOUVELLES OFFRES

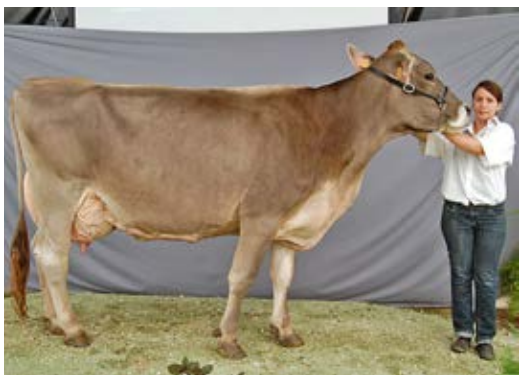
CRA BOURGOGNE
L'esprit Service
• Varois 03 80 68 07 80 • Laignes 03 80 81 60 55 • Autun 03 85 52 61 68

Bovins race brune - Concours et vente aux enchères aux journées châtillonnaises

La qualité y était, pas la quantité

Les passionnés de la race brune s'étaient donnés rendez-vous aux journées châtillonnaises le week-end dernier. De superbes spécimen bovins étaient présents. Mais la baisse du nombre d'animaux et d'acheteurs par rapport à l'an dernier a laissé un petit goût d'inachevé.

Le grand rendez-vous de la race brune s'est déroulé samedi et dimanche derniers à Châtillon-sur-Seine. La première journée était consacrée au concours inter-départemental. La qualité des animaux était encore meilleure que lors des précédentes éditions, davantage d'animaux avaient été sélectionnés pour réaliser un *«encore meilleur»* tri. Ce concours a vu la participation de 75 vaches, soit 20 de moins que l'an passé. Même si 2009 avait été une année assez exceptionnelle, une baisse de vingt animaux est assez considérable. La principale raison semble être les travaux dans les *«foins»* qui sont *«tombés»*, cette année, en même temps que le concours. Thomas Gerouville, technicien BGS, confiait qu'il aurait bien aimé voir, malgré tout, chaque éleveur du syndicat amener une vache. *«Ce concours est une chance pour chacun. Il ne coûte rien aux éleveurs à part un temps de préparation»*. Pour Thomas Gerouville, cette faible affluence est assez inquiétante car *«Châtillon conditionne le reste de l'année»* : *«derrière ce rendez-vous va se dérouler la vente en ferme. Il y a l'image de la brune dans le Châtillonnais. Vis-à-vis des autres départements c'est important, ils s'identifient à la Côte d'Or. Châtillon est la référence et s'il y a moins d'animaux, ce sont peut-être les autres régions qui vont se promouvoir»*. Cet aspect devra être corrigé l'an prochain.



Adorable, du gaec Chevallier Jacoillot (Mauvilly) ne pouvait pas, selon le règlement, remporter Châtillon suite à sa victoire à l'Eurogénétique. Elle se contente donc du prix de championnat réserve adulte, ce qui n'est déjà pas si mal !



Le gaec de la Côte (à Bissey-la-Côte dans le canton de Montigny-sur-Aube) s'est distingué à Châtillon. Céleste (ici présentée par Karine et Florian Pilivard) est devenue miss BGS 2010, une récompense mettant en valeur la descendance des taureaux français.



Active, vache adulte de l'éleveur Sébastien Petitjean à Pothières, remporte le prix de championnat adulte.



Mathieu Bertrand (Poiseul-la-ville, canton de Baigneux) a remporté le challenge des meilleurs jeunes présentateurs. Âgé de 15 ans, Mathieu termine à la première place sur neuf participants. La victoire dans ce challenge, ce fils d'éleveurs l'a déjà connue à deux reprises. Ce fut dans la catégorie des 12-16 ans, les années où le challenge était séparé en différentes classes d'âge, contrairement à cette année.

Baisse des prix

Dimanche après-midi s'est déroulée la vente aux enchères. Une certaine *«timidité»* des acheteurs s'est fait ressentir. Venus un peu moins nombreux que l'an passé, ces derniers ont sans doute pensé aux difficultés des trésoreries au moment de surenchérir. Le prix moyen des femelles a été de 2030 euros, contre 2390€ l'an passé. *«Je pense que le prix du lait a fortement joué»* signalait Jean Bertrand, éleveur de brune dans le Châtillonnais. Le contexte agricole de l'année 2009 n'était déjà pas flamboyant mais celui-ci n'avait pas vraiment eu d'impacts sur la dernière vente de Châtillon. Dimanche après-midi, un total de 25 femelles et 2 lots d'embryons a été vendu. La meilleure vente s'est élevée à 5000€ : un record pour Châtillon qui rappela une nouvelle fois la qualité des animaux présents. L'animal, vendu par l'EARL des Corveottes (Villers-Patras), a pris la direction de la Meuse et l'exploitation d'un nouvel éleveur brun. Ils étaient d'ailleurs 4 nouveaux éleveurs parmi les acheteurs du week-end châtillonnais. En ce qui concerne les destinations des lots (femelles+embryons+lots de la ville de Châtillon), 15 sont restés en Côte d'Or, 4 sont allés en Haute-Marne, 3 en Meurthe-et-Moselle, 2 dans l'Ain, 2 en Haute-Saône 2 dans la Sarthe et enfin un lot dans la Meuse et dans le Finistère.

AURÉLIEN GENEST

Palmarès du concours

Miss BGS 2010 : gaec de la Côte (21), meilleure mamelle espoir : EARL des Corveottes (21), **adulte :** gaec des Brumonts (21), **meilleure fromagère :** Gaec Parent (21), **championnat : génisse :** gaec Petitjean frères (21), **réserve génisse:** gaec Changarnier (21), **espoir :** EARL des Corveottes (21), **réserve espoir :** gaec Chevallier Jacoillot (21), **adulte :** Sébastien Petitjean (21), **réserve adulte :** gaec Chevallier Jacoillot. **Prix d'élevage :** 1er prix : gaec de la Côte, 2ème prix : gaec Chevallier Jacoillot, 3ème prix: Sébastien Petitjean.
Génisses de moins de 24 mois : 1er : gaec Changarnier, 2ème : EARL laitière Jean Bertrand, 3ème : gaec des Brumonts. **Génisses de plus de 24 mois :** 1er : gaec Petitjean frères, 2ème : EARL des Corveottes, 3ème : Gaec Chaumonnot frères.
Vaches en 1ère lactation (sous-section 1) : 1er : gaec Changarnier, 2ème : gaec Chevallier-Jacoillot, 3ème : gaec des Brumonts. **Vaches en 1ère lactation (sous-section 2) :** 1er : gaec de la Côte, 2ème : Alain Terrillon/gaec des Brumonts, 3ème: EARL Colson Estivalet. **Vaches en 1ère lactation (sous-section 3) :** 1er : gaec des Brumonts, 2ème : gaec Faillot, 3ème: gaec Loosli. **Vaches en 2ème lactation (sous-section 1) :** 1er : EARL des Corveottes, 2ème : gaec Chevallier-Jacoillot, 3ème : Sébastien Petitjean. **Vaches en 2ème lactation (sous-section 2) :** 1er : gaec de la Côte, 2ème : gaec de Charmon, 3ème : gaec Parent. **Vaches en 3ème et 4ème lactation (sous-section 1) :** 1er : gaec Chevallier-Jacoillot, 2ème : Sébastien Petitjean, 3ème : gaec Loosli. **Vaches en 3ème et 4ème lactation (sous-section 2):** 1er : EARL laitière Jean Bertrand, 2ème : gaec Chevallier-Jacoillot, 3ème : gaec de la Côte. **Vaches en 5ème lactation :** 1er : gaec des Barraques (département 52), 2ème : gaec des Brumonts, 3ème : gaec Salomon

Distinction

Médaille du tourisme pour Isabelle Olivier

Une agricultrice côte d'orienne vient d'obtenir la médaille du tourisme. Il s'agit d'Isabelle Olivier, productrice et transformatrice de petits fruits rouges, à Conceur près de Nuits-saint-Georges.

La médaille du tourisme est destinée à *«récompenser les personnes, qui par leur contribution bénévole ou leur valeur professionnelle, ainsi que par la durée et la qualité des services rendus, ont efficacement contribué au développement du tourisme»*. Isabelle Olivier, très connue dans le monde du cassis, vient brillamment d'obtenir cette distinction. Avec son mari Sylvain, Isabelle a créé la SCEA Fruirouge il y a 15 ans. Leurs cassis, framboises, fraises, groseilles, cerises et pêches de vigne sont tous transformés en confitures et boissons.



Dès le début de leur activité, Isabelle et Sylvain ont voulu développer l'accueil à la ferme. Une boutique a été aménagée pour y vendre leurs produits, de même que leurs champs et leurs ateliers de transformation afin de recevoir des groupes de visiteurs. Ayant un de leurs enfants sourd, ils ont appris la langue des signes. C'est tout naturellement qu'ils se sont inscrits dans une démarche d'accueil «*Tourisme et Handicap*».

Nombreuses implications

Isabelle et son mari participent à des salons grand public, comme le salon international de l'agriculture et des salons de producteurs fermiers. Entre 1 500 et 3 000 personnes en visite sont accueillies chaque année. De nombreuses écoles de la région vont également découvrir la ferme. Isabelle et Sylvain organisent des manifestations à la ferme comme les journées «*Tourisme et Handicap*», le Printemps de Bienvenue à la ferme et la fête du cassis.

Les deux agriculteurs, engagés dans l'association nationale des producteurs fermiers, participent à d'autres manifestations comme la vente des vins des Hospices de Nuits, la fête du vin bourru. Compte-tenu de ces nombreuses implications, l'obtention de la médaille du tourisme apparaît comme on ne peut plus logique !

AG



L'agricultrice nuitonne est connue et reconnue dans le monde des petits fruits.

Nièvre 2021

Les Nivernais entament un rêve de développement durable

Après l'étape du diagnostic qui a réuni les conseillers généraux et les leaders économiques, sociaux, associatifs et sportifs depuis un an, la Nièvre débute les consultations citoyennes sur son avenir à l'horizon 2021. Lundi dernier, des ateliers participatifs organisés à la mairie de Clamecy initiaient une série de rencontres citoyennes.



Une trentaine de citoyens de la région de Clamecy a inauguré les ateliers participatifs du projet Nièvre 2021. De leurs propositions découleront une dynamique collective, dans la diversité des territoires, pour mettre la Nièvre en situation de développement durable.

La trentaine de citoyens de la région de Clamecy qui s'est jointe à la première réunion participative du projet Nièvre 2021, a pu se laisser aller à toutes les spéculations, oser toutes les propositions, dès lors que chacun apportait ses réflexions locales sur l'avenir du département.

Que ce soit dans l'atelier *«consommer autrement»*, *«travailler et produire autrement»*, *«se déplacer autrement»*, *«habiter autrement»*, *«vivre ensemble autrement»* ou *«s'informer et se cultiver autrement»*, les idées et les remarques seront restituées et synthétisées lorsque toutes les rencontres de ce type auront eu lieu. L'exercice démocratique doit se reproduire cette semaine à Decize, Cosne, Moulins-Engilbert et Guérigny. Que restera-t-il de tout ce remue-méninges à la rentrée, à l'heure des orientations politiques? Les élus et les agents du Conseil général évoquent douze grands axes programmatiques et autant de chantiers dont les premiers débuteront dès la rentrée. Un projet Nièvre 2021, en référence à l'Agenda 21 français sur le développement durable, qui chassera le projet Nièvre 2010 désormais bouclé.

Contents de vivre dans la Nièvre

Pour entamer la phase prospective, il y a un an, les services du Département avaient commandé un sondage d'opinion à l'institut d'études Sofres. Ce que l'on sait déjà: 1) Les Nivernais sont contents de vivre dans la Nièvre et ce n'est plus un choix par défaut. 2) Ils éprouvent des craintes pour l'avenir, entre la déprise démographique et les préoccupations pour l'emploi. 3) Les Nivernais sont prêts à faire des efforts pour s'adapter aux enjeux du développement durable (en tant que consommateurs, usagers, administrés...). Il n'en faut pas plus à Patrice Joly, le vice-président du Conseil général chargé du développement des territoires, pour vouloir *«que nous nous racontions une belle histoire»*, celle de la Nièvre en 2021. Selon lui, *«la Nièvre sera alors naturellement attractive, créatrice de liens, devenue un laboratoire d'éco-développement et une terre d'épanouissement»*. Il cite la réorganisation des filières agricoles, le tourisme ou le véhicule du futur à Magny-Cours comme exemples d'intégration des enjeux de l'emploi, de l'environnement, ou de la qualité de vie. Si Jean-Louis Lebeau, conseiller général de Clamecy, a souligné que *«les Nivernais doutent d'eux-mêmes»*, Patrice Joly a défini les critères constitutifs d'une volonté politique: *«lutter contre la résignation, mutualiser, notamment par la reconnaissance de l'Etat et de la région, porter une image dynamique à l'extérieur, avoir confiance en l'innovation et refuser le fatalisme»*. L'élu a appelé les Nivernais à s'engager dans *«une approche décalée, pour nous démarquer et tirer notre épingle du jeu»* sans négliger la dimension *«humaniste»*. Le catalogue des déclarations d'intentions est épais: aux Nivernaises et aux Nivernais d'en faire le terreau de leur destin commun.

E.C.

Redéfinition des zones agricoles défavorisées

Christian Paul interpelle Bruno Le Maire à l'Assemblée

Au cours de la séance des questions au gouvernement du 22 juin à l'Assemblée nationale, Christian Paul, le député de la Nièvre, a demandé au gouvernement non pas seulement de «*critiquer*» la position de la Commission européenne sur la redéfinition des zones agricoles défavorisées mais aussi de «*défendre énergiquement une contre-proposition*».

On le sait : la Commission européenne a décidé de réviser les critères de délimitation des zones défavorisées simples, à partir du 1er janvier 2014, en s'appuyant uniquement sur huit critères pédo-climatiques et non plus économiques et socio-démographiques. Si le projet devait être adopté, 70% des communes nivernaises et la moitié des terres agricoles seraient déclassées dans le département.

Ce qui aurait pour conséquence de faire perdre les indemnités compensatrices de handicap naturel à bon nombre d'agriculteurs nivernais, «*indemnités qui soutiennent utilement les exploitations, notamment les plus modestes, et facilitent l'installation des jeunes agriculteurs*» a expliqué le parlementaire au ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche.

Christian Paul a évoqué une perte prévisible de 5 millions d'euros sur les 7,2 millions actuellement perçus au titre du soutien aux zones herbagères. «*Aussi apparaît-il nécessaire d'intégrer ou de réintégrer d'autres critères (que ceux liés au sol et au climat) et, en Bourgogne, celui de la surface en herbe*».

La réponse a été claire : «*le ministre de l'Agriculture a indiqué à la Commission que sa proposition de méthode de zonage ne convenait pas en l'état. Il a également mis en place... un groupe de travail... pour définir des critères additionnels plus conformes aux attentes légitimes… de certains territoires*»...

Conclusions du groupe attendues d'ici le 15 juillet. «*Il ne s'agit pas seulement de critiquer la position européennes : nous devons défendre énergiquement une contre-proposition*» a renchéri Christian Paul.

E.C.



DDT

Un nouveau directeur pour l'Yonne

Yves Granger, nouveau directeur départemental des Territoires de l'Yonne a pris ses fonctions le 7 juin dernier en remplacement de Philippe Simon, nommé au ministère de l'Agriculture.



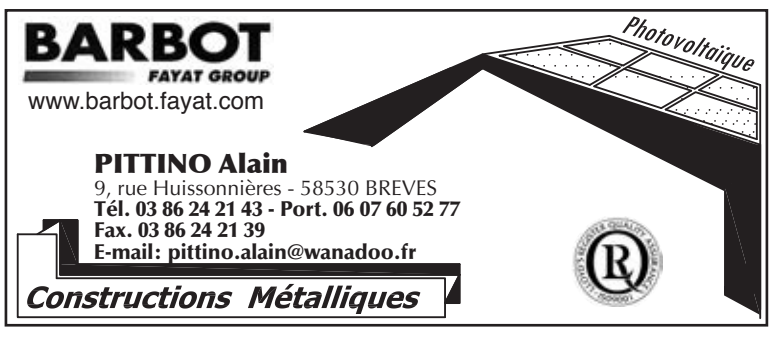
Yves Granger, nouveau directeur départemental des Territoires de l'Yonne.

C'est presque en *«voisin»* qu'Yves Granger a pris ses fonctions, puisqu'il était jusqu'alors, directeur adjoint de la DDEA de l'Essonne. Un département qui, aux dires même de l'intéressé, présente nombre de similitudes avec l'Yonne, au niveau des missions à mettre en œuvre. Titulaire d'une thèse de doctorat d'ingénieur à l'INRA de Rennes, diplômé ingénieur d'agronomie à l'ENSAA de Dijon, Yves Granger a occupé successivement plusieurs postes tout au long de sa carrière professionnelle : chargé du bureau *«Politique Industrielle du Bois»* à la direction de l'espace rural du ministère de l'Agriculture, responsable du service *«agriculture»* et directeur adjoint de la DDAF de Haute-Savoie, directeur de la DDAF de la Marne, puis de l'Essonne où il occupait jusqu'au 4 juin dernier la fonction de directeur adjoint de la DDEA. Reconnaissant être *«plus intéressé par un département à forte dominante rurale comme l'Yonne, que par des départements urbains»*, le directeur de DDT de l'Yonne a entamé ses premières rencontres avec les responsables des différentes Organisations Professionnelles Agricoles du département. Un exercice qu'il affectionne particulièrement : *«qu'elles soient professionnelles, institutionnelles ou associatives, ces rencontres avec les acteurs et partenaires sont pour moi un temps fort dans le cadre d'une prise de fonction»*.

A la tête désormais de 250 agents icaunais, dont une cinquantaine dévolus à l'agriculture, le nouveau *«patron»* de la DDT est originaire de haute-Savoie. D'où une passion pour la montagne et les randonnées à vélo qui le conduiront peut-être pour de *«modestes»* grimpettes sur les petites routes morvandelles.

Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

DOMINIQUE BERNERD



Enseignement agricole

L'apprentissage mène à tout... A condition d'y entrer !

Valeur sûre pour l'insertion dans la vie professionnelle, l'apprentissage agricole souffre d'un déficit de notoriété. Particulièrement dans l'Yonne, où la formation par alternance ne *«pèse»* que 8% de l'effectif global bourguignon.

L'apprentissage a pour but de donner à des jeunes une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'un diplôme. Aujourd'hui, dans l'Yonne les différentes filières proposées vont du CAP au BPREA (équivalent du Bac Pro), avec un lieu principal de formation : le CFA de Champignelles.

La mise en place d'un contrat d'apprentissage, d'une durée de 1 à 3 ans selon le type de formation, conduit à un partenariat tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation. Seule condition pour y entrer : être âgé de 16 ans dans l'année civile (ou 15 ans, sortant de troisième) à 25 ans. La formation des jeunes est organisée alternativement en entreprise et au Centre de formations d'apprentis. La fréquence de présence d'une semaine sur deux environ, apportant une vision complète de l'exploitation et de son fonctionnement.

Avantages pour le jeune : il prépare un diplôme national, la période d'apprentissage est reconnue comme expérience professionnelle, il est rémunéré pendant toute la durée de son contrat et bénéficie du statut de salarié.

La rémunération de l'apprenti varie de 25 à 78% du Smic en fonction de son âge et de l'année de formation.

Avantages également pour le maître d'apprentissage, qui perçoit du Conseil régional une aide forfaitaire annuelle de 1 450€ par année de formation.

Une somme à laquelle peuvent se rajouter des aide complémentaires, comme la bonification de 1 000€ accordée en cas de formation de jeunes demandeurs d'emploi en recherche depuis plus d'un an. D'autres aides forfaitaires existent, en fonction du type de formation.

Le choix de différentes filières

Le Centre de formations d'apprentissage de Champignelles est l'établissement de référence dans le département. Plusieurs filières y sont proposées :

C.A.P.A. (par unités capitalisables) :
Soigneur d'équidés, Productions agricoles utilisation des matériels (productions végétales et animales), travaux paysagers

Brevet professionnel niveau V options travaux des aménagements paysagers, travaux de la production animale (polyculture élevage).

Bac Pro Travaux paysagers

C.Q.P. Animateur soigneur assistant (statut de stagiaire de la formation continue)

Classe Préparatoire à l'Apprentissage (remise à niveau)

Le CFPPA d'Auxerre La Brosse assurant pour sa part la formation Brevet professionnel de niveau IV *«responsable d'exploitation agricole»*.

Atout d'importance pour le CFA de Champignelles : des tarifs de pension et demi pension attractifs pour les familles, compte tenu d'aides financières apportées par le Conseil régional.

Renseignements :
CFA Champignelles,
tél 03 86 45 15 23 ou
sur www.terresdelyonne.fr

DB

Emploi

Besoin de salariés !

Alors que les années à venir verront de nombreux salariés partir en retraite, la profession agricole multiplie les occasions pour faire la promotion des métiers auprès d'un public de plus en plus large.

En milieu agricole comme ailleurs, nombreux seront les *«baby-boomers»* à partir prochainement en retraite. Il va falloir répondre à la demande du marché, que ce soit en agriculture ou en viticulture. D'où la présence d'un stand d'information au dernier forum organisé par Pôle Emploi à Auxerrexpo, dans le but de promouvoir les métiers et présenter les formations pouvant y conduire.

Pour France Lahutte, animatrice emploi à la FDSEA de l'Yonne et à l'Anefa, un premier constat : *«il y a une évolution très nette du profil des personnes venues se renseigner tout au long de cette journée. Des gens nouvellement au chômage, notamment du fait de la crise et de la fermeture d'usines de la région, sans attaches agricoles particulières, mais qui sont dans une démarche positive de recherche d'emploi et qu'il serait facile de positionner sur des formations, voire des exploitations»*. Signe des temps et de la difficulté à trouver un emploi au sortir des études, de plus en plus de personnes surdiplômées ou qui n'auraient jamais pensé un jour travailler en milieu agricole. A l'image de ce jeune rencontré sur le stand, diplôme DESS communication en poche, *«prêt à saisir toutes les opportunités en quelque domaine que ce soit, pour trouver un travail»*. Autre exemple, avec cette parisienne, comptable de profession qui, à 40 ans, choisit de quitter la capitale et privilégier son cadre de vie, quitte à changer complètement de métier. Au total, près de vingt personnes se sont arrêtées ainsi sur le stand, pour un entretien personnalisé.

Mise en place de l'Adema

A l'automne prochain sera mis en place le nouveau dispositif d'Accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles (Adema). Un système alternant quatre semaines de stage en centre de formation et une présence de 15 jours sur les exploitations, pour un public non issu du milieu agricole. Avec pour objectif, là encore, d'informer et susciter des vocations. Toutes les filières sont cernées, agricoles ou viticoles et un appel à tous les professionnels susceptibles de devenir des *«tuteurs»* est lancé.



Près d'une vingtaine de personnes venue se renseigner, ont été reçues par France Lahutte, pour un entretien personnalisé.

Pour tout renseignement :
France Lahutte au 03 86 49 48 16

D. B

Diversification agricole

Le Cerd fête ses vingt ans

L'AG du Centre d'études et de ressources sur la diversification (CERD), le 25 juin à Poil, a permis aux responsables agricoles régionaux de célébrer 20 ans d'*«indispensabilité»* nécessaire à *«plus de valeur ajoutée»*.

Jean Adam, qui fut fondateur de la structure en 1990, l'a redit: *«le CERD témoigne d'une dynamique importante qui ne fait pas de lui qu'un simple bureau d'enregistrement»*. Il a donc tenu à féliciter l'équipe de Françoise Morizot, sa directrice. C'est que la diversification agricole, en Bourgogne, ne concerne plus que des agriculteurs un peu volages qui voudraient grapiller un peu de revenu complémentaire ici ou là, mais constitue bien un axe prioritaire pour *«le développement de l'emploi et de l'hospitalité dans le monde rural»* selon l'expression d'Eric Bertrand.

L'actuel président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre préside le CERD -c'est une tradition- et a trouvé lors de l'AG un renfort de soutiens appuyés. Jacques Rebillard, le vice-président du Conseil régional, a réaffirmé la position politique et financière constante des élus bourguignons vis-à-vis du CERD: *«le milieu rural a envie de vivre et de continuer à se développer dans un cadre de vie exceptionnel. C'est en cela que le CERD est indispensable, surtout quand dans le contexte économique et environnemental actuel, c'est bien à travers la diversification que nous trouverons de nouvelles activités moins gourmandes en espaces et plus chargées en valeur ajoutée»*. Le compliment s'accompagnait d'une mise en garde: *«avec un modèle unique de développement en agriculture, nous risquons la faillite»*. Si en 1990, la mission du CERD était de *«soutenir un peu plus les productions non dominantes dans nos départements bourguignons»* selon Éric Bertrand, *«nous sommes très attachés au CERD car c'est le représentant de toutes nos agricultures régionales»* a renchéri Dominique Chambrette, le président de la Chambre régionale. Il semble clair pour tout le monde que *«les producteurs de maïs, soja, blé, riz qui interviennent à l'export sur les marchés mondiaux»* ne suffisent plus pour assurer la pérennité de l'agriculture régionale. *«C'est bien en transformant la matière première bourguignone en Bourgogne que l'on y garde la valeur ajoutée»* a aussi insisté le directeur régional de l'Agriculture et de la forêt. En dépit de contraintes réglementaires parfois pesantes, le CERD constitue donc un outil pour tous ceux qui veulent se lancer dans les volailles, l'apiculture, les fruits et légumes, le lait, la viande et autres escargots... *«Le contexte est favorable»* a souligné Françoise Morizot qui recense une demande de renseignement par jour. Les pistes d'accompagnement des projets sont connues: travail avec les grandes surfaces, utilisation du e-commerce, création des paniers solidaires, marchés des saveurs et points de vente collectifs, avec toujours un maître-mot qui guide l'action du CERD: *«les circuits courts»*. *«L'accès direct des consommateurs aux producteurs est une chance pour le développement comme pour l'image de l'agriculture dans la société»* a résumé Dominique Chambrette.

E.C.



Le directeur régional de l'agriculture était entouré de Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional, Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale d'agriculture, Jean Adam, président fondateur du Cerd et son actuel successeur, Éric Bertrand.

La diversification selon le CERD

Le *«terme diversification»* regroupe l'ensemble des productions non dominantes sur la région, c'est à dire autres que bovins, ovins, grandes cultures et viticulture. Il concerne également les activités générant une plus-value sur une production déjà en place (transformation et commercialisation...), ou ayant pour support l'exploitation (hébergement, restauration, prestations touristiques...).

On distingue habituellement les exploitations dites *«spécialisées»*, installées uniquement sur des activités diversifiées (apiculture, héliciculture...), des exploitations non spécialisées, ayant à la fois des productions dominantes et non dominantes (céréales et maraîchage, bovins et volailles...).

En bref

Budget le régime minceur se prépare

Les grandes options budgétaires du gouvernement pour 2011 se préparent actuellement. Pour désendetter l'Etat, la priorité est donnée aux réductions de dépenses et à l'augmentation des recettes. Les ministres ont reçu la consigne *«de faire des efforts inédits»* et le ministère de l'Agriculture n'échappera pas à la règle, selon Bruno Le Maire. On parle même d'une note évoquant la réduction de l'avantage fiscal accordé de longue date au fuel ou de la remise en cause du rôle de l'Office FranceAgriMer. Le ministre de l'Agriculture a déclaré le 23 juin qu'il *«n'est pas question de faire des coupes claires dans le budget du ministère, mais de faire un effort de réduction de la dépense qui soit rigoureux, durable et équilibré»*.

Maïs piégeage renforcé en 2010

En 2010, 1834 sites vont faire l'objet d'un piégeage dans le cadre du plan de surveillance de la Chrysomèle. Soit une augmentation de près de 400 pièges. La surveillance va ainsi être intensifiée en Aquitaine, en Midi-Pyrénées, en Franche-Comté et en Picardie. Le dispositif se concentrant sur les axes routiers et les aéroports. Toutefois la durée de piégeage se réduit de trois à deux mois, du 15 juillet au 15 septembre.

Orges récolte à l'image du climat: chahutée

Les premières orges entrent dans les silos et les premiers bilans tombent aussi. La récolte 2010 des céréales est marquée par la rigueur de l'hiver ainsi que par la froidure et la sécheresse du printemps dans certaines zones. La qualité semble au rendez-vous pour les orges, mais les rendements s'affichent en retrait par rapport à 2009.
En blé tendre les premières estimations font état de rendements légèrement inférieurs à ceux de 2009, avec une qualité *«correcte»*. La surveillance des mycotoxines et des cécidomies s'imposent dans certaines zones. Quant aux colza de l'Est à l'Ouest, la fourchette des rendements devrait être très large et les résultats très hétérogènes.

A noter

Lecteurs, annonceurs…

En raison du mercredi 14 juillet férié, le bouclage du journal est avancé. En conséquence, pensez à nous faire parvenir vos petites annonces et vos annonces légales avant le vendredi 9 juillet à 12h00 pour parution dans notre édition du vendredi 16 juillet.
Merci de votre compréhension.

LA RÉDACTION

La MSA de Bourgogne vous informe

Option pour le calcul des cotisations sur les revenus professionnels

2009: Date limite reportée au 31 juillet 2010

Chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole
Vous avez encore la possibilité d'opter pour une assiette annuelle (basée sur les revenus de l'année 2009) au lieu de la moyenne des trois années précédentes (2007, 2008, 2009) pour le calcul de vos cotisations personnelles.
En effet, à titre exceptionnel pour l'année 2010, le choix de cette option est reporté au 31 juillet 2010 (au lieu du 30 novembre 2009)

Comment faire la demande ?
Complétez le formulaire *«Demande de calcul des cotisations et contributions sociales sur une assiette annuelle de revenus professionnels (N-1) à compter de l'année …»* (Cerfa n°11835*09), disponible notamment sur le site www.msa-bourgogne.msa.fr.

Date d'effet ?
L'option, exercée avant le 31 juillet 2010, est valable pour le calcul des cotisations et contributions sociales dues au titre de l'année 2010.
La régularisation, prenant en compte les revenus professionnels perçus en 2009, interviendra avec le dernier appel des cotisations de l'année 2010.
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre caisse de MSA.

LA CAISSE RÉGIONALE MSA DE BOURGOGNE

▶ En bref

Actes Vétérinaires
La profession parvient à un accord avec les organisations vétérinaires

La FNSEA et ses Associations Spécialisées animales, Coop de France et les organisations professionnelles vétérinaires sont parvenues à un accord sur la réforme du code rural concernant la définition de l'acte vétérinaire, avec la reconnaissance pleine et entière aux éleveurs et à leurs salariés, justifiant de compétences adaptées, de pouvoir pratiquer sur leurs animaux des soins et actes médicaux ou chirurgicaux dans le respect des lois et règlements. L'accord sera remis au cabinet du ministre lors d'une réunion qui se tiendra le 29 juin prochain. A cette occasion, les partenaires à l'accord devraient annoncer qu'ils tiennent à poursuivre ensemble le travail d'écriture des textes réglementaires d'application afin d'en proposer un contenu consensuel à l'Administration.

Retraites agricoles : le gouvernement prêt à faire un geste
Une demande forte de la FNSEA sur les retraites agricoles pourrait être satisfaite. La prise en compte des 25 meilleures années pour le calcul de la pension des agriculteurs devrait être intégrée dans le projet de loi du Gouvernement sur les retraites. *«Nous sommes prêts avec Eric Woerth, conformément aux attentes des représentants agricoles, à examiner le calcul de la pension agricole sur la base des 25 meilleures années»*, a déclaré le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, à l'Assemblée nationale. *«Nous allons engager les travaux techniques sur ce sujet-là pour répondre aux préoccupations qui ont été manifestées par les exploitants agricoles»*, a-t-il ajouté. Contrairement aux retraites du régime général qui sont calculées sur les 25 meilleures années, le calcul de la pension des agriculteurs s'effectue sur l'ensemble de la carrière.
«C'est une bonne nouvelle», a réagi Jean-Michel Lemétayer. Tout en précisant que la FNSEA n'était pas d'accord sur le report de l'âge de 65 à 67 ans à partir duquel la décote ne s'appliquera pas pour les carrières incomplètes. «Cela va énormément pénaliser en particulier les femmes qui n'ont pas de carrière complète et qui vont devoir travailler jusqu'à 67 ans».

Catastrophe du Var : Agir rapidement et efficacement
A la suite de la visite dans le Var de Jean-Luc Poulain, vice-président de la FNSEA et responsable du dossier calamités agricoles, la FNSEA demande que toutes les dispositions soient prises pour venir en aide rapidement aux agriculteurs : les éleveurs qui ont subi de lourdes pertes de cheptel, les viticulteurs et les arboriculteurs sinistrés et les serristes dont les équipements ont été détruits. *«De nombreuses questions se posent, souligne la FNSEA : accompagnement des familles sinistrées, indemnisation rapide des pertes de fonds et d'exploitation, prise en charge du chômage technique…»* pour lesquelles elle attend des réponses rapides et une mobilisation de l'ensemble des services publics et privés.

LMAP : Gaec et sociétés n'est *«pas contre»* l'ouverture du statut du Gaec aux couples
À l'occasion de l'assemblée générale de Gaec et Sociétés, les dirigeants de l'organisation ont fait le point sur l'intérêt d'ouvrir les Gaec (Groupements agricoles d'exploitations en commun) aux couples, une proposition objet d'un amendement dans le cadre de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP). *«Nous avons été très surpris»* de cette proposition, a souligné Hubert Beaudot, président de la structure. S'il *«ne cautionne pas sur le fond»*, il n'est toutefois *«pas contre»* l'idée. À condition que sa mise en œuvre soit assortie de garanties : pour le responsable, *«il faut redonner de l'importance à l'agrément»*. Ce qui signifierait notamment insister sur l'obligation de travail, l'adéquation entre la représentation économique et la taille de l'exploitation, le renforcement des critères définissant un travail extérieur et l'absence de subordination entre associés.

▶ FDSEA 21- Commission Productions végétales

Céréales et projet départemental

La commission PV de la FDSEA s'est réunie à la ferme expérimentale de Tart-le-Bas pour faire le point sur le projet départemental. Rencontre avec le président Jacques de Loisy.



Jacques de Loisy évoque le projet départemental débattu en commission PV.

Le nouveau projet agricole de la Côte d'Or était au programme des réunions cantonales FDSEA cet hiver. Les réflexions et propositions s'affinent aujourd'hui dans les différentes commissions pour un rendu définitif au mois de novembre.

Une importante réflexion a été portée sur l'EBE. Quelle est-elle ?
«Jusqu'à maintenant, le projet départemental se basait sur l'EBE. Il fallait tant d'hectares de céréales pour atteindre un EBE de 200 000 francs, soit 30 000€. Aujourd'hui, les céréaliers disent qu'il y a de plus en plus de contraintes, notamment fiscales et sociales. L'EBE n'est plus forcément la seule base de référence à prendre en compte. Le résultat d'exploitation apparaît comme un critère plus pertinent. Pourquoi? L'économie guide de plus en plus les exploitations : il faut donc être réactif. Les amortissements sont très variables d'une exploitation à l'autre. Or l'EBE n'en tient pas compte, pas plus que les frais financiers. C'est un indicateur qui ne révèle pas les choix (ou contraintes) d'investissements. Un EBE ne sera pas le même entre un agriculteur qui est en fermage et un autre qui est obligé d'acheter une partie de son foncier. Si l'on devait rester sur l'EBE, en tenant compte de l'inflation depuis 15 ans, l'objectif serait de 60 000€ ce qui change sérieusement la donne. Le résultat d'exploitation serait donc plus approprié».

Vous étiez à Tart-le-Bas lors de cette commission et il a logiquement été question d'irrigation...
«Oui, et notre volonté est de maintenir un potentiel d'irrigation important. De plus, il nous faut davantage de souplesse. On s'aperçoit que la demande est variable en légumes. Une année de crise peut subvenir après deux ou trois années favorables, en pomme de terre par exemple. Pendant une année de crise, les outils d'irrigation doivent continuer de tourner pour être rentabilisés. Ce n'est pas honteux d'arroser du maïs une année de temps en temps, de même que de l'orge de printemps pour faire de la qualité, une année où les producteurs ne peuvent pas avoir de contrats *de légumes !».*

Vous avez également abordé les problématiques environnementales et foncières, qu'en est-il ?
«En matière d'environnement, il y a de gros problèmes. La Côte d'Or, d'un point de vue administratif, veut parfois laver plus blanc que blanc par rapport aux autres départements français. On peut citer l'exemple de la directive nitrate avec l'implantation des couverts. En comparaison, l'application de cette directive dans la Marne est beaucoup moins sévère ! Nous demandons plus de cohérence. Nous avons également abordé l'aménagement de l'espace qui est pour nous une notion fondamentale. Nous encourageons le Conseil général à continuer ses aides au remembrement. Autre point : le problème de la double installation. Le jeune est prioritaire quand il s'installe. Après, il reprend l'exploitation de ses parents. Il se trouve que certaines personnes ne trouvent pas leur compte en terme de priorité, notamment les hors-cadre familiaux qui sont doublement sanctionnés. Il faudrait plus d'équité dans le système des structures. Les autorisations d'exploitations devraient davantage se faire avec l'accord du propriétaire».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

▶ Récolte 2010
Espoirs pour le blé, inquiétudes pour l'orge d'hiver et le colza

Interrogé sur les prochaines récoltes, Jacques de Loisy pense que les rendements ont toutes les chances d'être convenables, à défaut d'avoir des prix satisfaisants : «Le printemps a été régulièrement arrosé, surtout dans le sud du département. Pour les prix, c'est autre chose ! En orge d'hiver, les prix sont catastrophiques et inférieurs à 100€ la tonne. Cette culture pose un problème de rentabilité malgré de bons rendements annoncés. En blé, on espère du bon, malgré une forte pression parasitaire. Les prix sont en légère augmentation par rapport à la campagne 2009, environ 100€ la tonne. Mais le marché reste incertain et les stocks mondiaux sont encore lourds. L'affaiblissement de l'euro a heureusement permis de dynamiser les exportations européennes et donc d'assainir les stocks français et européens. Pour le colza, des inquiétudes persistent sur les rendements car l'hiver a été long et très froid. Le développement végétatif du printemps a été assez court, d'où un gros point d'interrogation. Quant aux cours, ils se sont redressés depuis un mois et demi avec un peu plus de 300€ la tonne».

FDSEA 58

Deux nouveaux médiateurs en formation

Depuis plus de dix ans, la FDSEA et sa section départementale des Anciens Exploitants (SDAE), au travers de l'action de «*Médiation*», agit sur le terrain dans un souci de conciliation et de résolution des conflits. Un service syndical performant, nécessaire à la «*pacification sociale*», et permettant d'éviter régulièrement l'issue judiciaire aux agriculteurs rencontrant des difficultés d'ordre juridique.



Les quatre médiateurs de la FDSEA de la Nièvre (de gauche à droite) : Jean-Paul Aurousseau, Denis Loisy, Roland Lachaut et Jean Adam

Ils interviennent à cinq ou six reprises par an, à l'amiable, et sur demande des parties, sur des dossiers contentieux, la plupart du temps entre preneurs et bailleurs. «*Ils*», se sont Denis Loisy et Roland Lachaut , actuels médiateurs de la FDSEA, qui dans le cadre de leur mission se veulent semeurs de paix et amènent les parties en conflit à négocier leur propre solution, leur propre sortie de crise. En lien étroit avec le service juridique de la FDSEA, un travail de fond est ainsi mené depuis plusieurs années dans le département, favorisant le dialogue, et enrayant le conflit nocif et non constructif.

Une soixantaine de dossiers traités en dix ans

Portée par d'anciens responsables professionnels et syndicaux, témoignant d'aptitudes relationnelles, de communication, de bon sens et ayant un souci de justice et d'équité avéré, l'action de médiation a ainsi permis au cours des années écoulées de favoriser l'aboutissement, en toute sérénité, d'une soixantaine de dossiers contentieux. A force de patience et de persuasion, des solutions ont pu être trouvées pour résoudre les brouilles, pour certaines ancrées dans les rapports entre les deux parties, portés à la connaissance des médiateurs FDSEA. De manière systématique, les deux parties concernées sortent sans dommages collatéraux de cette médiation, le principe étant que chacun donne son accord pour aboutir à la résolution du ou des problèmes rencontrés.

Le renouvellement assuré

Face à une demande importante des adhérents et agriculteurs Nivernais pour bénéficier de ce service, et face à la volonté de certains responsables de prendre du recul quant à leur implication dans cette action, deux nouveaux médiateurs ont été désignés par le conseil d'administration de la SDAE pour que le passage de témoin avec nos « titulaires » se fasse progressivement, dans le but un jour de leur succéder. Ainsi, Jean–Paul Aurousseau (Charrin) et Jean Adam (Nolay) ont été sollicités en raison de leurs qualités humaines et professionnelles, pour prendre part à des formations mises en place par la FNSEA et associant, sous la conduite d'une avocate spécialisée, connaissance juridiques, psychologiques et conduite des relations interpersonnelles. Une première session a déjà eu lieu les 28 et 29 avril dernier à Paris. Nos deux futurs «*pacificateurs*» se rendront une nouvelle fois à Paris, en novembre prochain pour suivre le second module de cette formation, avec en ligne de mire la pérennisation et le développement de ce service syndical qu'est la médiation.

S.L – FDSEA 58

Prix du lait au troisième trimestre 2010

Nouveau bras de fer entre producteurs et industriels

Fin juin 2010, les producteurs de lait et les industriels ne sont pas parvenus à un accord sur les modalités de fixation du prix du lait pour le troisième trimestre 2010.

Les familles professionnelles de l'interprofession laitière se sont séparées, le 22 juin, sans parvenir à un accord sur une recommandation nationale pour le troisième trimestre 2010. Pour la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) et sur la base des indicateurs retenus par l'accord du 3 juin 2009, le prix du lait devrait augmenter de 11,1%, soit + 31,3€ pour 1 000 litres, s'établissant à 330 euros/ 1 000 litres au mois de juillet. C'est en tout cas la position que les représentants des producteurs de lait défendent dans les négociations régionales avec les entreprises.

Ce n'est pas l'avis de la Fédération nationale des industries laitières (Fnil) qui évoque certes une augmentation de l'ordre de 10%, mais sur une moyenne annuelle, soit un prix compris entre 300 et 305€/1 000 litres.

En fait le désaccord porte sur le mode de fixation du prix du lait. La Fédération nationale des producteurs de lait entend conserver une base saisonnière, alors que la Fnil raisonne sur une base annuelle. Surtout, les industriels entendent accrocher le prix du lait français au prix allemand à partir d'un indice mesurant le différentiel de compétitivité de part et d'autre du Rhin. Ce nouvel indicateur a été demandé par la Fnil et sa mise en place est inscrite dans les recommandations du ministre de l'Agriculture du 30 mars dernier destinées à aménager l'accord du 3 juin 2009. Les industriels estiment à 4€/1 000 litres, le plus dont pourraient bénéficier les producteurs français par rapport aux Allemands sur la base de leurs analyses.

La contractualisation en débat

La FNPL ne conteste pas l'idée selon laquelle il faut tenir compte de la conjoncture laitière de notre principal concurrent pour fixer le prix du lait en France. Mais elle estime que l'écart entre le prix allemand et le prix français ne devrait pas être inférieur 20€/ 1 000 litres. En effet, la valorisation moyenne du lait français est largement supérieure à celle du lait allemand et l'effort de maîtrise des producteurs de lait français devrait être pris en compte, estime-t-elle.

Au-delà de ces différences d'analyse, c'est la notion de contractualisation qui fait débat dans la filière. Les industriels entendent contractualiser avec chaque producteur pris individuellement en fixant unilatéralement le prix et les volumes. Aux producteurs d'accepter ou pas. Leur refus impliquant l'abandon de la collecte par l'industriel. Et dans un tel cadre, point besoin de recommandation nationale du prix du lait.

Négociations bloquées

D'où la vive réaction de la FNPL qui estime que les entreprises laitières veulent «*tuer la contractualisation*» dans la mesure où elles ne sont pas prêtes à s'engager dans une démarche de contractualisation collective pilotée par l'interprofession laitière. Au profit d'un face à face entre un poids lourd, l'industriel, et un producteur qui n'est pas en mesure de lutter à armes égales.

Conclusion de la FNPL : «*les entreprises ont repris leurs vieilles habitudes de vouloir, sans arrêt, grappiller des euros et fixer unilatéralement le prix du lait aux producteurs*». Et de s'interroger sur la mise en place de la contractualisation dans la filière laitière après le vote de la loi de modernisation agricole.

Les négociations bloquées au niveau national ont été relayées au plan régional. Mais là encore, dans le Grand Est, dans l'Ouest, comme en Rhône Alpes, chacun a campé sur ses positions.

Les producteurs attendent de nouveaux rendez-vous au plan national, mais les divisions de l'interprofession semblent difficiles à surmonter, ce qui leur fait craindre une application unilatérale du «*non accord*». A moins que le ministre de l'Agriculture intervienne rapidement pour faciliter la recherche d'un compromis.



Atout Jeunes

Tintin en Amérique

Dans le cadre du voyage d'études de la formation Atout Jeunes promotion 2010 que propose les coopératives 110 Bourgogne et Capserval, 19 jeunes adhérents de l'Yonne se sont rendus aux Etats-Unis.

Après la Roumanie en 2007, l'Ukraine en 2008 et le Danemark l'an passé, cap sur l'Amérique cette année ! Pour Christophe Dequidt, animateur de la formation : *«la volatilité des marchés a naturellement donné tout son sens au choix de cette destination. L'occasion aussi pour ces jeunes, de découvrir par eux-mêmes une agriculture et des pratiques différentes»*.

Visite la plus attendue, le *«Board of Trade of Chicago»*, véritable référence internationale des échanges de matières premières agricoles ou non. Fondée en 1848, elle est la plus ancienne bourse de commerce au monde. Plus de 50 différentes options et contrats à terme y sont traités, par les quelques 3.600 membres de la CBOT, à la corbeille et par eTrading. Volume des échanges : plusieurs centaines de millions de contrats chaque année. Pour David Tourte, de Nanteau sur Lumain : *«c'est très spectaculaire de se sentir à l'endroit où une partie des transactions mondiales de blé et de maïs se déroulent. Ce qui se passe ici, impacte tous les jours le revenu de mon exploitation»*. Un sentiment partagé par Jean-Marie Thomassin, céréalier en Côte-d'Or : *«c'est incroyable de voir comment cela se pratique… Simplement par des signes codés traduits par de petits bouts de papier saisis ensuite par l'ordinateur. On croit rêver ! Tout d'un coup, les traders s'excitent et gesticulent dans tous les sens, puis plus rien, les affaires sont faites ! Bel exercice de rapidité et d'opportunisme»*.

Une culture bien différente

Les visites de fermes et d'organisations agricoles ont permis de se faire une opinion sur la mentalité d'un pays où la rentabilité prime avant tout, comme le précise Doug Dashner, directeur du *«Farm Bureau»* de la région de Dekalb : *«les discours moralistes et les associations de consommateurs n'existent quasiment pas chez nous. Nous représentons moins de 2% de la population et avons un rôle bien défini, celui de la nourrir à moindre coût. Nous le faisons de notre mieux. Cela passe bien évidemment par les OGM et toutes autres pratiques économiquement rentables»*.

L'étonnement des visiteurs est total, suscitant des réflexions, comme pour Joseph Roux, de Gron : *«Quand je pense que notre chauffeur, qui a assisté aux conférences, entendait parler pour la première fois de débats sur les OGM ! Les américains ne comprennent pas nos interrogations et surtout, ne les partagent pas. Les consommateurs ne semblant absolument au courant des risques. Le principal pour eux étant de trouver à moindre prix leur hamburger au restaurant. On a même vu un élevage où il y avait un animal par m²… Ce serait impossible en France, sans parler des piqûres régulières d'hormones !»* Eric Ducornet, responsable de région à 110 Bourgogne résume la politique américaine comme : *«un pays sans passé et sans véritable projet. On fait du court terme»*. Ce que confirme Christophe Verdot, administrateur à la coopérative, se disant



Les 19 participants au voyage et leurs accompagnateurs.

«surpris par leur manque de vision, notamment sur le «Rondup Ready». Ils sourient quand on leur parle de nos débats sur les OGM et produits phyto. On a l'impression de vivre sur deux planètes différentes». Un sentiment partagé par la majorité des jeunes, frappés par le peu de vision à long terme des responsables agricoles américains.

Des agriculteurs qui se sentent isolés

Le discours des agriculteurs rencontrés est très clair : *«nous n'avons rien à attendre de l'Etat. Nous sommes sur un marché libre et devons l'assumer. Les aides sont ridicules par rapport à nos besoins et l'action des fonctionnaires négative, comme l'établissement de cahiers des charges contraignants, sur les pratiques agronomiques»*. Tracy Jones exploite 1 440 ha de maïs et soja. Dans cette région, 75% des surfaces sont cultivées en maïs, 20% en soja, le blé restant marginal car peu rentable. Pour Vincent Jouan, exploitant à Saint-Clément : *«ils disent qu'ils n'ont pas de subventions, mais des systèmes de garantie pour leurs revenus existent, alors que chez nous, on parle de supprimer totalement les aides. Ce n'est pas égalitaire ! Et comme en plus, ils ne sont pas contrôlés, ils font ce qu'ils veulent…»*

BRUNO MOTTE

Coopérative Cerepy

Rénovation du site de Chassy

Après avoir visité la plateforme de champs d'essais, les adhérents de la coopérative Cerepy étaient invités cette année à découvrir les locaux rénovés du site de Chassy.

Plus d'une centaine d'adhérents ont répondu à l'invitation et visité la matinée durant, la plate-forme technique de champs d'essai, mise en place sur l'exploitation de Luc Delin, à Saint-Aubin Chateauneuf. Au total, 600 parcelles réparties sur 5 ha, où l'on travaille plus de 75 variétés : 42 en colza, 25 en blé tendre et 10 en orge d'hiver. Objectif premier : comparer les nouvelles variétés arrivant sur le marché, afin d'en connaître le positionnement régional et local et voir ce qui peut être amélioré par rapport à l'existant. Des essais fongicides y sont également réalisés, où l'on compare les différents types de programmes des agriculteurs, jusqu'au résultat économique. La plate-forme technique offrant également la possibilité d'étudier dans le cadre du développement et de la recherche, tous les nouveaux produits mis sur le marché. L'ensemble des essais est référencé par le Cetiom, l'organisme technique au service des productions oléagineuses françaises. Le but final étant de trouver le meilleur compromis technico-économique au bénéfice de l'adhérent de la coopérative.



D'une capacité totale de 2.400 tonnes, le nouveau magasin d'engrais répond à toutes les exigences et normes de sécurité en vigueur.

«Pas question de fermer le site de Senan !»

Depuis une dizaine d'années, Cerepy poursuit une action de remise aux normes de ses sites, dans le but d'améliorer la rentabilité et d'obtenir des unités irréprochables, tant sur le plan sécurité qu'environnemental. Dernier chantier en date, à Chassy, où viennent de s'achever les travaux entrepris il y a un an. Devenu obsolète, l'ancien magasin d'engrais vrac a été remplacé par une structure d'une capacité de 2 400 tonnes réparties en 6 cases séparées. Portes anti-feu, détecteur de fumées et gaz, alarme anti intrusion, tapis de distribution en remplacement des *«sauterelles»*, lampes non chauffantes, normes IP 55 et 66 contre les poussières… Sécurité avant tout ! L'établissement répond à la dernière réglementation en vigueur, préparant déjà l'avenir. Autres investissements réalisés : un filtre avec chambre à poussière pour le silo, un lieu de stockage d'engrais liquide de près de 500 m³, un magasin phyto et aliments bétail avec une partie réservée aux non professionnels.

Profitant du rassemblement sur le site de près du tiers des adhérents, le directeur de la coopérative, Jean-Michel Thiault a brossé le bilan de l'année écoulée et rappelé les perspectives. L'occasion d'évoquer l'avenir du site de Senan : *«pas question de le fermer, Senan restera Senan !»* Pour le directeur de Cerepy, *«Senan pourrait devenir à moyen et long terme un centre de stockage spécifique, adapté pour des niches particulières, des cultures spécialisées, pourquoi pas en bio ? »* Soulignant que la recherche de pratiques plus respectueuses de l'environnement ne doit pas être facteur de baisse supplémentaire des revenus, *«attention au gruyère à trous !»*, Jean-Michel Thiault a également évoqué la baisse des revenus de la ferme France en 1 an : - 20%. Rappelant les difficultés pour le pays à se maintenir parmi les leaders européens, face à l'Allemagne en passe de devenir *«le nouveau modèle à suivre et qui s'en sort plutôt mieux que nous !»*

DOMINIQUE BERNERD

Fédération charolaise

Nouvelle équipe, nouvelles ambitions

La Fédération charolaise a fait peau neuve, et compte bien élargir son nombre d'adhérents en élaborant des actions collectives innovantes.

Aujourd'hui, riche de ses 50 adhérents, la Fédération charolaise souhaite renforcer sa position et ouvrir ses portes aux producteurs de viande qui bénéficient de la génétique, donc du travail de sélection des éleveurs adhérents au contrôle de performances et au Herd Book Charolais. Pour ceux qui souhaitent rejoindre la Fédération, contacter le 03 80 90 68 80. Le programme est affiché : remise à jour du carnet d'adresses pour l'automne, création d'un site internet, promotion de la race et de la génétique côte d'orienne à Cournon les 6, 7 et 8 octobre, organisation de portes ouvertes les 28 et 29 octobre, présence à la Ferme de Côte d'Or les 6 et 7 novembre, présence au SIA en 2011, ventes aux enchères le 11 mars 2011 et semaine commerciale du 21 au 26 mars 2011.

Un conseil d'administration fraîchement élu :

Gérard Virely (président), Jean-Marc Deblangey (1er vice-président), Michel Baudot (2ème vice-président), Jean Marc Lucotte (3ème vice-président), Thierry Lechenault (secrétaire), Sylviane Baulot (trésorière), Eric Bize, Laurent Choubley, Laurence Delaye, Claude Ferroux, Jean-Pierre Godot, Yves Lechenault, Frédéric Lechenault, Thibault Malnoury, Adrien Ménétrier, Vincent Thomas, Bernard Tursin, Jean-Louis Virely.

FÉDÉRATION CHAROLAISE



MM Clerc, Prudhomme, Coliette, Jarreau, Maréchalle et le gaec du Poirier de la Roche ont investi dans des reproducteurs Charolais inscrits au HBC à l'occasion de la semaine commerciale organisée par la Fédération charolaise. Ils ont été tirés au sort parmi les acheteurs et se voient remettre un chèque de 200€ offert par le Crédit Agricole Champagne Bourgogne, Dijon Céréales et Groupama Grand Est.

Auxois-Morvan

La viande bovine officiellement identifiée

«*Viande Auxois naturellement*» est une opération qui va identifier, à l'aide d'un logo, la viande produite dans l'Auxois-Morvan. Son inauguration a eu lieu la semaine dernière au marché de Venarey-lès-Laumes en présence d'éleveurs, représentants d'OPA, distributeurs, élus du territoire et consommateurs.

Le projet du Pays de l'Auxois-Morvan, désireux de mettre en avant la qualité du travail de producteurs bovins, a pris forme le 23 juin avec la signature de la charte «*Viande Auxois naturellement*». Bernard Virely, le président du conseil de développement, l'annonçait en tout début d'inauguration : cette signature est l'aboutissement d'une longue réflexion datant de 2004. A l'aide d'un logo, la viande bovine de l'Auxois-Morvan va être identifiée chez les distributeurs. Les animaux concernés seront obligatoirement nés et élevés sur le territoire. Ils devront être abattus dans la région. La démarche «*Auxois naturellement*» a commencé à prendre son envol lors de l'arrivée de Matthieu Virely, un stagiaire d'AgroSup Dijon (anciennement Enesad) aujourd'hui embauché au Pays. La pleine adhésion de Patrick Molinoz, le président du Pays de l'Auxois-Morvan, a naturellement eu son importance. Lors de l'inauguration, ce dernier parlait de l'intérêt de *«s'unir pour mettre en avant l'ensemble des richesses de l'Auxois, dont celle de l'élevage»*. Cette signature de la charte n'est qu'une première *étape» enchaînait Patrick Molinoz, «la vraie victoire, ce sera au moment où les consommateurs identifieront et privilégieront la viande Auxois naturellement plutôt qu'une autre. La traçabilité imposée à la profession il y a plusieurs années va se transformer en avantage !»*



Signature officielle de la charte en présence de Franck Gambino (président de Bourgogne Elevage), Jean-Paul Gless (directeur du Super U de Venarey), Emmanuel Meunier (responsable Bigard des sites de Venarey et Cuiseaux), Patrick Molinoz (président du Pays de l'Auxois Morvan), Laurent Picard (président de la section Auxois Morvan Cialyn-Sicavyl), Edouard Benayas (représentant Elvea 21-89), Sébastien Sitterlin (directeur de l'Intermarché de Montbard et représentant de l'Intermarché de Semur) et Pascal Plazanet (directeur des abattoirs d'Autun).

Pas de contraintes supplémentaires

Didier Caverot, agriculteur à l'origine d'«*Auxois naturellement*», rappelait que certaines démarches avaient été entreprises en 1995 entre producteurs et distributeurs. Il manquait manifestement «*un outil pour acter ces relations. Il fallait créer quelque chose chose pour identifier les produits issus de notre terroir*» continuait Didier Caverot, «*dans un marché mondial global, les supermarchés ont besoin d'avoir quelque chose qui leur permette de différencier les produits du secteur*». Précision importante pour les éleveurs : aucune contrainte supplémentaire ne leur sera imposée. «*Aujourd'hui, la situation n'est pas facile, notamment avec les problèmes sanitaires. On sait déjà que les éleveurs locaux travaillent correctement*» rappelle Didier Caverot. La cible de l'opération sera bien entendu les consommateurs du territoire, mais aussi les touristes qui ont besoin de «*trouver les caractéristiques d'un secteur*». Un important travail de prospection, visant à intégrer les distributeurs dans la démarche, va désormais débuter. Et plus particulièrement dans le sud du Pays qui doit également être pris en compte dans «*Viande Auxois naturellement*».

AURÉLIEN GENEST

▶ Question à...

Didier Caverot, agriculteur et président de la commission économie : «imposer» une plus-value



Quelle sera la plus-value pour les éleveurs bovins ?
«Pour le moment, il n'y a rien de garanti. Mais une fois que le marché sera amorcé, que les consommateurs auront bien intégré l'identification et que les distributeurs y auront pris goût, j'espère que l'on pourra imposer quelque chose».
Que doit faire un éleveur pour adhérer ?
«Tout d'abord, il faut qu'il rentre dans le cahier des charges. Ses animaux doivent être nés et élevés en Auxois puis abattus dans la région. Pour adhérer, un formulaire doit être rempli et demandé au Pays de l'Auxois ou directement aux groupements. Bourgogne élevage, Cialyn et Elvea font partie du mouvement, c'est très bien».
Combien d'adhérents vont adhérer selon vous ?
«Nous avons recensé environ 500 élevages sur le territoire de l'Auxois. Je pense qu'au moins 80% des éleveurs peuvent adhérer. Si les groupements font bien leur travail, nous pouvons viser 60 voire 70% d'ici deux ans !».
Aujourd'hui, les bovins arrivent. Demain, à qui le tour ?
«Les ovins et les porcins feront leur entrée ! En plus, ce que j'aimerais bien, c'est que les restaurateurs intègrent un maximum de produits «Auxois naturellement» pour qu'ils en fassent un menu».

Projets économiques

Le Morvan se met en quatre pour chasser de nouvelles têtes

Fabien Bazin, conseiller général et maire de Lormes, accueillait une douzaine de porteurs de projets, venus de la Région parisienne et des Pays-Bas, pour une présentation du Morvan, de ses atouts, de ses services et entreprises à reprendre.

Hélène et Hervé, un couple à la quarantaine bien sonnée, discutent sous la pluie, ce samedi matin, sur le perron de la mairie de Lormes. Fabien Bazin, le premier magistrat de la commune, s'enquiert de leurs attentes et de leurs besoins. Il les verrait bien s'installer ici, eux qui sont porteurs d'un projet original, un jardin à thème mettant en valeur les énergies renouvelables et permettant aux futurs usagers de se baigner «*dans le langage végétal*» par des stages de formation au tai-chi-chuan et au yoga. Idée saugrenue ?

Un dynamique économique

Hélène et Hervé ne sont pas des novices: ils dirigent une agence à Paris spécialisée dans ce type de prestation qui connaît, par appels d'offres publics, un certain succès auprès des collectivités de l'Ouest de la France. «*Là, nous garderions notre clientèle parisienne, tout en démultipliant notre palette de services*» prévoit le couple, qui est déjà bien avancé dans son projet. Comme lui, une vingtaine de personnes, 11 autres créateurs ou repreneurs d'activités potentiels, se sont pressés, le 18 et le 19 juin dans ce coin du Morvan qui essaie d'enclencher une dynamique économique depuis quelques années. Cette session d'accueil, organisée par le Conseil général de la Nièvre sur des fonds du Programme Massif Central (22 000 euros de subvention État/région), est la première du genre.
Dans d'autres départements, elle a eu des «*retombées positives*» sur l'économie locale, selon Fanny Philippe, chargée de communication du Département.
Plus ou moins avancés dans leurs idées, les visiteurs ont pu, en un seul lieu et en un seul moment mesurer toute la qualité du tissu local. Ses limites aussi. Les représentants de la CCI, de la chambre des métiers, de la boutique de gestion les ont aiguillés non seulement sur les démarches administratives à réaliser mais aussi sur les infrastructures existantes. Sur le terrain, ils ont aussi pu rencontrer des chefs d'entreprises qui veulent céder leurs activités, à commencer par des hôteliers-restaurateurs au bord de la retraite ou en changement d'orientation professionnelle.

Une approche réaliste

Des porteurs de projets de services à la personne ont aussi pu entendre le témoignage de Jann Van der Lee, un chasseur de têtes néerlandais installé dans le Morvan, qui a déjà fait venir un dentiste batave, à Lormes et Château-Chinon ainsi qu'un orthophoniste. Un professeur de français serait aussi en cours d'installation pour faire de la traduction technique. Les élus, Patrice Joly et Fabien Bazin en tête, sans nier les difficultés de s'installer -«*nous ne sommes pas dans le monde des bisounours. Les chiffres d'affaires sont à la baisse pour ceux qui sont déjà sur place*» note le second-ont voulu impressionner leurs hôtes. Le conte est une tradition morvandelle, c'est bien connu. «*Ce dont nous nous sentons responsables, c'est quelle histoire nous voulons nous raconter en commun*». Les La réflexion, qui nourrit l'idée d'un «*bouclier rural*», ne fait que commencer.

E.C.

Dès maintenant, réservez votre démonstration de
TERRANO et JOCKER
au 03 80 35 80 66



NOUVEAU
semoir EXPRESS 3 TD
Porté,
3m. - 3,50 m.- 4 m.
Sarl MANIÈRE Verrey/Salmaise
HORSCH
L'agriculture par passion

Cetiom

Désherber votre colza en 2010

L'arrivée d'une nouvelle solution herbicide, Springbok, contenant une matière active encore non utilisée sur colza, va permettre d'élargir les possibilités en matière de stratégies de désherbage. Toutefois même avec cette nouveauté, il sera très difficile de s'affranchir du contrôle de la flore sans raisonner «*programme herbicides*».

Parallèlement aux solutions chimiques, les raisonnements agronomiques et les moyens de lutte mécaniques sont de plus en plus au cœur de la réflexion sur le désherbage. Fait relativement nouveau, ces techniques sont mises en œuvre par un nombre croissant de producteurs, notamment ceux confrontés à des difficultés ingérables avec la seule chimie ou soumis à des contraintes environnementales sur bassin d'alimentation de captage par exemple.

Springbok, nouvelle solution

Springbok présente un spectre assez large avec un bénéfice significatif sur géraniums. Seul, il peut convenir dans les situations simples ou très spécifiques en terme de flore, par exemple géraniums + graminées. Attention toutefois aux parcelles infestées en gaillet qui nécessitent systématiquement une utilisation en programme. Il est applicable en post-précoce mais ne présente pas les avantages du Novall (effet du quinmerac) même si cela constitue une possibilité d'esquive des conditions sèches. En programme, à 2.5l/ha, on améliore la gamme d'efficacité sur dicot tout en restant proche, sur graminées des programmes classiques, biens dosés en métazachlore ou dimétachlore. A 2 l/ha, l'intérêt sur géranium décroît:
- avec Colzamid en présemis on renforce l'efficacité sur géraniums, vulpin voir coquelicot et gaillet.
En effet, Springbok, ne remplace en aucun cas l'intérêt d'un programme quel qu'il soit avec napropamide incorporée.
- avec Novall en association ou fractionné, on complète Springbok sur gaillet, ammi-majus et autres ombellifères.

Le désherbage mécanique, des atouts nombreux

Si le désherbage mécanique, notamment le binage, nécessite des investissements et du temps, il présente aussi des atouts importants :
- Intervention en postlevée de 3-4 feuilles à montaison soit sans équivalent avec les solutions chimiques antidicot.
- Efficacité sur un grand nombre d'adventices et ceci jusqu'à des stades développés.
- Possibilités de réduire fortement les IFT herbicides dans le cas du désherbage mixte avec une pulvérisation sur le rang au semis.
De plus, à terme, l'arrivée de solutions innovantes de post-levée sur colza pourrait modifier l'approche du désherbage mixte et renforcer encore son intérêt.

L'agronomie à la rescousse

La diversification des cultures et l'alternance culture d'hiver – cultures de printemps évite la sélection de la flore et diversifie les moyens de lutte. C'est souvent la seule solution quand la situation n'est plus maîtrisable par le tout chimique mais inutile d'attendre la catastrophe pour la mettre en œuvre. L'interculture est la période favorable pour limiter le stock semencier : labour et faux semis peuvent avantageusement être mis en œuvre. Attention dans les parcelles très sales, notamment en géranium, il faut éviter les travaux profonds qui tendent à remonter des graines à la surface.

Springbox, caractéristiques

Composition : méthazochlore 200 g/l + diméthénamide-p 200g/l
Usage et dose autorisée sur colza : 3 l/ha en prélevée et post-précoce
Mode d'action : racinaire systémique– famille des chloroacétamides. Absorption par radicelles et coléoptile
ZNT : 20 m
Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer cette préparation sur sol drainée.

Réglementation

La dose maximale de métazachlore et de dimétachlore est de 1000 g/ha de substance active sur une période de 3 ans.en une ou plusieurs applications. Si cette mesure est effective depuis août 2009 pour le métazachlore, elle le deviendra en juillet 2010 pour le dimétachlore.

La Brochure Colza Centre et Est 2010 est disponible

Retrouvez nos conseils désherbage avec les techniques, les produits et les stratégies dans votre brochure Colza Nord-Est 2010 disponible auprès de votre distributeur ou à commander sur le site www.cetiom.fr. Cette brochure est également téléchargeable gratuitement sur le site du Cetiom.

CETIOM, L.JUNG – L.M.ALLARD

Dicotylédones : adaptez les programmes selon la flore attendue

Flore simple	Flore forte infestation	Programmes Présemis	Programmes Postsemis/Prélevée	Programmes Postlevée précoce
capselle, quelques lamiers, lamiers, matricaire, senéçon, véroniques et quelques graminées	+ coquelicot		COLZOR TRIO 4 l/ha, NOVALL 2,5 l/ha	
			NOVALL 1,5 l/ha, COLZOR TRIO 3 l/ha, SPRINGBOK 2,5 l/ha, AXTER+métazachlore 1,2 + 1 l/ha	NOVALL 1 l/ha
		napropamide 1,5 l/ha	Tout produit de prélevée à dose modulée (2/3 à 3/4)	
	+ gaillet		COLZOR TRIO 4 l/ha, NOVALL 2,5 l/ha	
			NOVALL 1,5 l/ha, NIMBUS 2 l/ha, AXTER 1,5 l/ha	NOVALL 1 l/ha
		napropamide 1,5 l/ha	Tout produit de prélevée à dose modulée (2/3 à 3/4)	
	+ ammi majus		COLZOR TRIO 4 l/ha, AXTER 2 l/ha, NIMBUS 3 l/ha, NOVALL 2,5 l/ha	
			NOVALL 1,5 l/ha, NIMBUS 2 l/ha, AXTER + métazachlore 1,2 + 1 l/ha	NOVALL 1 l/ha
		napropamide 1,5 l/ha	AXTER 1,5 l/ha, NOVALL 1,8 l/ha, NIMBUS 2 l/ha	
	+ autres ombellifères (anthrisque, éthuse, carotte sauvage)		NOVALL 2,5 l/ha	
			NOVALL 1,5 l/ha	NOVALL 1 l/ha
	+ passerage		NIMBUS 3 l/ha, AXTER 1,75 l/ha + métazachlore 1 l/ha	
		napropamide 1,5 l/ha	NIMBUS 2,5 l/ha, AXTER 1,75 l/ha	
	+ barbarée		NIMBUS 3 l/ha, AXTER 1,75 l/ha + métazachlore 1 l/ha	
		napropamide 1,5 l/ha	AXTER 1,75 l/ha, NIMBUS 2,5 l/ha, AXTER 1,5 l/ha + métazachlore 1 l/ha	
	+ sysimbre		COLZOR TRIO 4 l/ha, NIMBUS 3 l/ha, SPRINGBOK 2,5 l/ha + CENTIUM 36 CS 0,25 l/ha	
	+ géraniums disséqué et à tige grêle		SPRINGBOK 3 l/ha, COLZOR TRIO 4 l/ha (infestation moyenne)	
		napropamide 1,5 l/ha	SPRINGBOK 2,5 l/ha, AXTER 1,5 l/ha, COLZOR TRIO 3,5 l/ha*	
	+ vulpin		NOVALL 2,5 l/ha, SPRINGBOK 3 l/ha, AXTER+métazachlore 1,2 + 1,5 l/ha	
			SPRINGBOK 2,5 l/ha, NOVALL 1,5 l/ha, AXTER + métazachlore 1,2 + 1 l/ha	NOVALL 1 l/ha
		napropamide 1,5 à 2 l/ha	NOVALL 1,8 l/ha, NIMBUS 2 l/ha, SPRINGBOK 2,5 l/ha,	
	+ ray-grass		SPRINGBOK 3 l/ha, NOVALL 2,5 l/ha, AXTER+métazachlore 1,2 + 1,5 l/ha	
		napropamide 1,5 à 2 l/ha	AXTER 2 l/ha, NOVALL 1,8-2 l/ha, NIMBUS 2 l/ha, SPRINGBOK 2,5 l/ha	
	Tous programmes (voir p. 12-13)			

*Avant COLZOR TRIO, limitez la dose de napropamide à 1,3 l/ha. Sur certains types de sol, la dose de napropamide peut être plus limitée encore. Le programme napropamide puis AXTER reste alors préférable.

Chambre d'agriculture de la Nièvre

Visite des essais Tournesol

Jeudi 17 juin, la Chambre d'agriculture invitait les producteurs de tournesol sur la plate forme d'essai aux côtés des firmes phytosanitaires et semenciers pour présenter les dernières acquisitions en matière de désherbage et une collection variétale.

Louis- Marie Allard, ingénieur régional du Cetiom était présent pour ajouter ses observations tant sur les micro parcelles visitées que sur la situation actuelle des tournesols. En l'occurrence des plantes au stade bouton étoilé, indemne de puceron et sur lesquels un fongicide est actuellement inutile (variétés TPS Phomopsis). Les parcelles visitées sont levées de manière régulière, plutôt propre, ce qui n'est pas le cas partout en Bourgogne.
Concernant les expérimentations mises en place sur le 1er essai, les modalités visaient à tester les nouvelles variétés tolérantes à deux herbicides de post-levée. En effet, grâce à la sélection de plantes naturellement tolérantes, il est maintenant possible de désherber un tournesol en post-levée avec les avantages suivants :
- désherbage à vue sur des adventices levées (intérêt pour les ronds de chardons par exemple)
- indépendance de l'humidité du sol par rapport aux herbicides racinaires classiques
- indépendance de la quantité de résidus sur le sol (semis direct sous couvert)
- réduction du grammage de matière active/ha
- non utilisation d'herbicides retrouvés dans les captages en eau potable
- et meilleure efficacité sur l'ensemble des dicot en particulier sur des espèces difficiles.

Deux technologies étaient présentées :

Les variétés oléiques Pioneer avec l'herbicide de chez Dupont, l'Express sx qui n'est rien d'autre que la matière active du Cameo, le tribénuron, les variétés Euralis (les autres semenciers suivent également) avec l'herbicide de chez BASF, le Pulsar 40 qui est en fait l'imazamox (matière active contenu dans le Nirvana S).
La quantité d'adventice était importante dans les témoins non désherbés avec une prédominance de chénopode (blanc et hybride), d'ambroisie et de ray-grass. Les deux spécialités ont été testées avec des programmes différents sur des variétés différentes.
L'inconvénient de ces herbicides est leur groupe HRAC puisqu'il s'agit tous deux d'inhibiteur de l'enzyme ALS. Ce groupe reprend toutes les sulfonylurées déjà largement présentes dans les programmes de désherbage et bientôt utilisées sur des colzas tolérants.
Si de plus en plus d'analyses confirment des cas de résistances au iodosulfuron (Aloes, Atlantis, Hussar of...) dans la Nièvre, aucun souci n'existe avec les sulfos antidicot.
Un 2ème thème d'essai comparait une référence chimique classique en prélevée, une référence chimique en postlevée à deux modalités alternatives : soit un binage seul soit un désherbage sur le rang associé à un binage.
La technique alternative du désherbage sur le rang permet de diviser par trois la quantité d'herbicide utilisée à l'hectare grâce ensuite au passage de la bineuse fin mai. Cette année, les conditions étaient idéales pour travailler un sol sec par temps chaud et venté afin que les adventices ne repiquent pas.
Rendez-vous fin septembre pour la synthèse des notes d'efficacités de désherbage et le rendement de ces nouvelles variétés.



En effet, d'obtention assez récente, elles étaient un peu en retrait en terme de rendement par rapport aux références oléiques. Les quelques % d'écart seront à comparer au gain technique sur le désherbage.
Pour tout renseignement : Equipe Grandes Cultures : 03.86.93.40.60 ou grandescultures@nievre.chambagri.fr

Cerisaies de l'Yonne

Le temps des cerises ne chante plus

La production de cerises dans l'Yonne date du début du XX^{ème} siècle, après les ravages du phylloxéra. Aujourd'hui, les vignes ont repris l'avantage et la surface de cerisaie ne représente plus que 340 ha environ, répartis essentiellement le long de la vallée de l'Yonne, dans le Sud Auxerrois.



A l'origine mécanicien agricole, Alain Duruz a débuté dans le métier en 2003. D'activité première, la production de cerises est devenue, pour cet exploitant céréalier, source de diversification, mais pour combien de temps encore… ?

Premier fruit rouge de l'été, la cerise est en situation de crise conjoncturelle, notamment en raison de la mauvaise météo du mois de mai. L'Yonne ne représente plus que 3% de la production nationale. Autrefois répartis de part et d'autre des coteaux du Sud Auxerrois, les arboriculteurs se concentrent désormais autour de Jussy et des communes environnantes. Parmi eux, Alain Duruz, jeune exploitant céréalier de 31 ans, qui depuis 7 ans bataille pour perpétuer cette diversification, en dépit des aléas climatiques et de la loi du marché.

C'est en 2003 qu'il se lance dans l'aventure, faute d'avoir pu dans un premier temps, trouver des terres pour s'installer en céréales. Première année et première galère, avec des gels de printemps qui anéantissent tous ses espoirs et dont il peine à se relever. Aujourd'hui, il exploite en famille, toutes générations confondues, 12 ha de vergers, après avoir rajouté à la monoculture de cerises initiale, l'exploitation de prunes, mirabelles, pêches et nectarines. De la précoce burlat, à la tardive sweetheart, en passant par la coralise, la summit ou la van, les différentes variétés permettent d'étaler la production de fin mai à mi juillet. Du retard cette année, pour cause de soleil aux abonnés absents, des fruits abimés par la pluie ou manquant de calibrage, des prix de marchés fragiles…, pas de quoi envisager l'avenir avec sérénité : *«le jour où on aura des enfants, pour ce qui est de la partie céréalière, je leur dirai de foncer, mais la production fruitière, à l'heure actuelle, j'y crois plus !»*

En ligne de mire, le coût de la main d'œuvre : *«comment être compétitif sur les marchés à 13 € de l'heure, face à des pays voisins à 7, voire 6€, comme en Allemagne ?»* D'autant que, délicate et fragile, la cerise demande beaucoup de soins lors de sa cueillette. Qui plus est, là où un ramasseur de pommes peut récolter plus d'une tonne par jour, un «bon» cueilleur de cerises n'en comptera pas plus de 80 kg, pour un même coût de main d'œuvre. Les mesures gouvernementales du plan Sarkozy…? Pour Bernard, le père d'Alain, *«c'est de la bataille au pistolet à bouchon ! Une fois la CSG et la RDS payées, des 9,30€ horaires prévu à l'origine, on se retrouve à 10,90€»* Pas de quoi faire face, surtout avec un prix de revient de l'ordre de 2,30 à 2,40 € et des prix à Rungis sous la barre des 2€.

Pour regagner de la valeur ajoutée, pas d'autre alternative que de multiplier les circuits de commercialisation : vente aux centrales d'achats, circuits courts, marchés…, mais pas de vente directe le long de l'ancienne RN6 ! Un sujet qui *«agace»* Alain : *«beaucoup trop de gens, dont l'activité première n'est pas d'être producteurs et qui cassent les prix ! C'est quelque part de la concurrence déloyale !»*

Pour les Duruz, l'heure n'est plus aux paroles mais aux actes concrets : *«oui à la suppression des charges, pas sur une année, mais sur 10 ans minimum, de manière à ce qu'on puisse souffler et se refaire une trésorerie»* Manière aussi à ce que demain, le *«temps des cerises»*, dans l'Yonne, ne soit pas seulement le souvenir d'un refrain… !

DOMINIQUE BERNERD



Tri, calibrage, pesage…, tout se fait sur le terrain, les fruits à peine cueillis.



Pourrissement, manque de maturité, petit calibrage…, les aléas climatiques ne feront pas de 2010 une année exceptionnelle pour la cerise de l'Yonne.

Identification électronique des ovins

Vade mecum des obligations en vigueur dès le 1er juillet 2010

Après la réforme de l'identification ovine de 2005, la nouvelle réglementation qui entre en vigueur à partir du 1er juillet fait figure de petite révolution. Les éleveurs ovins mais aussi caprins sont dorénavant soumis à l'identification électronique de leurs animaux. Une réforme, d'origine européenne, visant à «*l'amélioration de la gestion des crises sanitaires*» qui va s'étaler jusqu'en 2013.

Les réunions publiques organisées par l'Etablissement départemental de l'élevage (EDE) de la Nièvre, en juin, ont remporté un certain succès. Près de 80 éleveurs sont venus écouter dans le détail les nouvelles obligations qui s'imposent à eux en matière d'identification des petits ruminants. Avec le même souci de vouloir se mettre en règle mais avec aussi, parfois, un peu de scepticisme quant à la complexité de la réforme. Pleins de bonne volonté sur ce dossier qui les occupe depuis plusieurs mois, les conseillers de l'EDE ont cependant tenté de clarifier le dispositif.

Quels animaux sont concernés?

L'obligation de bouclage électronique ne concerne, pour l'instant, que les animaux nés à partir du 1er juillet 2010. Les agneaux devront être équipés dans un délai de 7 jours maximum et de toute façon avant leur sortie de l'exploitation. Ils devront porter une boucle électronique jaune dans l'oreille gauche et, avant 6 mois, une boucle conventionnelle supplémentaire dans l'oreille droite. L'éleveur devra continuer à noter la date de pose des repères dans le registre d'élevage. Si les agneaux sont destinés à l'abattage, jusqu'à 12 mois, ils peuvent sortir de l'exploitation avec la seule boucle électronique à l'oreille gauche. La date de pose doit être inscrite dans le registre d'élevage.

Quid des autres animaux du cheptel ?

La réforme européenne posera comme obligation l'électronisation de tous les ovins du cheptel, et plus seulement les agneaux nés après le 1er juillet 2010, à partir du 1er juillet 2013. D'ici-là, les éleveurs ont la possibilité d'engager le chantier, en une seule fois, dès le 1er juillet 2010, pour les animaux nés avant juillet 2005 (boucle saumon) ou entre juillet 2005 et juillet 2010 (deux boucles conventionnelles jaunes).



L'EDE a présenté les boucles électroniques ainsi que les outils de pose proposés par le fabricant retenu.

Comment se passe le chantier d'électronisation ?

Le chantier, effectué sous la responsabilité de l'éleveur mais sous le contrôle de l'EDE, se déroule en trois étapes. La demande d'autorisation faite par l'éleveur permet à l'EDE de vérifier que celle-ci s'inscrit dans le quota départemental de repères pour l'année en cours. Dans un deuxième temps, l'éleveur commande et pose lui-même les boucles selon les indications de l'EDE. Enfin, l'éleveur prend rendez-vous avec un technicien de l'EDE qui réalise une visite de fin de chantier. Si nécessaire, l'éleveur restitue les repères non posés et signale les repères manquants. Au préalable, l'éleveur avait transmis l'inventaire des numéros d'identification du cheptel à l'EDE afin de lancer la commande.

Concrètement, comment l'éleveur pose-t-il les boucles ?

L'éleveur utilise impérativement la pince et le pointeau recommandés par le fabricant (Chevillot a été retenu par l'EDE de la Nièvre), afin d'éviter de casser les boucles à la pose. Deux élevages nivernais, qui ont expérimenté l'identification électronique depuis 2005, ont permis de constater qu'il n'y a que peu de perte de repère sur la durée. L'éleveur désinfecte la boucle et l'oreille de l'animal avant la pose. La partie bouton (transpondeur) doit se situer à l'intérieur de l'oreille, entre les deux nervures supérieures et à un tiers de distance de la tête.

Que se passe-t-il en cas de perte de repère ?

L'éleveur passe commande à l'EDE d'une boucle de remplacement. En attendant, il pose une boucle de couleur rouge provisoire (12 mois maximum avant rebouclage à l'identique). Sur la partie mâle, il reporte le numéro intégral (indicatif de marquage et numéro d'ordre) de la boucle perdue avec un feutre spécial. Si c'est le repère électronique qui est perdu, il doit en plus noter la date de pose de la boucle rouge dans le registre.

Combien cela coûte-t-il ?

La boucle pendentif jaune à l'unité coûte 0,21 euros à l'éleveur, 0,36 euros par couple de boucles. Le lot de 10 barrettes souples à l'unité coûte 17 euros, le lot de 5 couples de barrettes souples, 16,50 euros. La boucle rouge provisoire coûte 0,19 euros. La boucle électronique «*naissance*» ou «*chantier rebouclage*» coûtera le même prix que la boucle pendentif. Un suivi qualité ovins/caprins est proposé à 24 euros de l'heure. Un forfait élevage est appliqué par l'EDE : 10 euros par élevage et 0,10 euros par brebis. La commande de boucles coûte 15 euros (10 euros par internet). Les frais de gestion des I2 ou des rebouclages s'élèvent à 0,40 euros par boucle (0,20 euros par internet). Les frais de port sont facturés 3,87 euros par colis. Enfin, la notification des mouvements, qui reste obligatoire, est proposée à 1,50 euros par notification papier et 10 euros par an par notification internet.

EMMANUEL COULOMBEIX

sarl SIMONNET 58000 Saint Eloi

- Terrassement de stabulation
- Plate-forme
- Fosse à lisier
- Broyage avec pelle équipée
- Chemin d'accès
- Assainissement
- Vente et livraison cailloux concassés

Tel. 06 82 85 40 55
Mail: terrassement-centre@orange.fr

GDS 89

Appeler le vétérinaire ou pas ?

Le Groupement de Défense Sanitaire de l'Yonne a organisé une formation à l'attention de ses adhérents éleveurs. Objectif : permettre aux chefs d'exploitation de prendre les bonnes décisions en cas de bovin malade.

Souvent confrontés à des difficultés sanitaires de manière occasionnelle ou récurrente, les éleveurs ont à connaître un certain nombre de fondamentaux pour réagir au plus vite en cas de difficultés. Pas toujours facile de discerner entre ce que l'on peut faire soi même et la nécessité de recourir aux services d'un vétérinaire. Dans le cadre de sa politique de développement de la maîtrise des risques sanitaires en élevage, le GDS de l'Yonne a mis en place une formation *«éleveur : infirmier de son élevage»*, sous l'égide d'un docteur vétérinaire. Chaque session étant organisée autour d'exercices d'application pratiques en élevage, d'exposés techniques et de débats entre les stagiaires et les intervenants.

Pour la dernière en date, une dizaine d'éleveurs se sont ainsi retrouvés sur l'exploitation laitière du lycée la Brosse à Venoy, autour de *«Berceuse»*, Prim'Holstein de 4 ans, dont la placidité a été mise à rude épreuve par les *«papouilles»* effectuées, devant un public inconnu ! Au programme de la matinée : une présentation interactive et pratique de l'examen du bovin malade, au travers des phases d'observation à respecter et des gestes clés à tenir. Pour le Docteur Fichot, vétérinaire et animateur de la formation : *«le but est de former les éleveurs à mieux employer leur vétérinaire, faire en sorte qu'ils essaient de faire un premier tri, pour se débrouiller seuls dans 90% des cas»*. Pas d'informations spectaculaires, du bon sens et de l'observation avant tout. L'examen commençant toujours par le repérage de l'animal au sein du troupeau : *«une vache malade, c'est celle qui d'habitude rentre 3ème en salle de traite et qui, ce jour là se traîne à la fin»*. Une première phase suivie d'un examen à courte distance pour noter les symptômes majeurs (boiterie, essoufflement…) et d'un examen rapproché, avec les gestes de base à respecter. Au premier rang desquels, la prise de température, *«ça sert aussi pour le diagnostic des vêlages»*, l'examen des bouses et du vagin, de la mamelle, *«elle doit être souple. Si présence de durillons, risque de mammites chroniques»*. Avec cet avertissement du Docteur Fichot : *«24h de retard pour déceler une mammite et 50% des traitements sont rendus inefficaces !»* Suivent l'examen des flancs et de la respiration, afin de savoir distinguer un essoufflement, signe d'un début de bronchopneumonie, d'une pathologie plus grave avec réaction douloureuse du thorax et respiration ventrale. Le tour de l'animal se termine par la tête : nez humide ou non, présence de croûtes, œil creux, la langue, *«mettez la main à l'endroit où il n'y a pas de dents !»*, les oreilles, *«un port d'oreilles anormal peut être signe d'encéphalite»*. En cas de boiterie, ce conseil du médecin : *«première chose à faire, examiner le pied, ne serait-ce que pour éviter de donner des antibiotiques pour un soupçon de panaris, là où il n'y a que des graviers à enlever dessous !»*

Si l'éleveur ne remplacera jamais le vétérinaire, la fonction *«éleveur-infirmier»* a toute sa place sur l'exploitation. Ne serait-ce que pour aider à améliorer la maîtrise des coûts de production en faisant baisser le coût des maladies et par delà, mieux maîtriser les dépenses sanitaires. En période de crise, ce n'est pas négligeable !

DOMINIQUE BERNERD



La réglementation rend obligatoire l'examen des premiers laits sur les exploitations.

Visite de parcelles à Compigny (89)

Rencontre autour du bio

On peut être agriculteur conventionnel et s'interroger sur l'agriculture biologique. C'est pour y répondre qu'une visite de parcelles s'est tenue à Compigny, sur la ferme de Claude Faitout, converti en bio depuis 2003.



Pour Claude Faitout, (sur la photo, second à partir de la gauche) : *«c'est vrai que passer en bio, ça fait un peu peur, c'est un pas vers l'inconnu, mais avec le temps, je ne regrette rien !»*

La commune de Compigny, dans le nord Sénonais a la particularité de voir la moitié de ses surfaces agricoles cultivées en bio, par quatre exploitants. Parmi eux, Claude Faitout, céréalier grandes cultures, converti depuis sept ans. Rien de mieux qu'une visite sur le terrain lorsque l'on s'interroge sur les potentialités et les limites des itinéraires techniques de la filière. Une dizaine d'agriculteurs de la région, pour la plupart conventionnels, ont ainsi répondu à l'invitation lancée par le Sedarb.

Avant le tour de plaine prévu au programme, présentation de l'exploitation, suivie d'un échange entre les participants. Ici, bonnes relations de voisinage entre bios et conventionnels. Peut-être le fait, comme l'explique Claude Faitout, de « ces bandes de culture tampon de 6 mètres entre voisins, instaurées à l'origine il y a une quinzaine d'années pour éviter un *«désert cynégétique»* et qui aujourd'hui évitent toute forme de contamination de part et d'autre.

Passé à la fin des années 90 par la filière CRC, c'est en 2003 que cet agriculteur a commencé de se convertir en bio, *«toujours plus d'azote pour plus de protéines, pour satisfaire encore plus la clientèle de la meunerie, ça devenait trop difficile à gérer ! Après, c'est une question de sensibilité personnelle»*. S'il reconnaît que franchir le pas est toujours un choix difficile, aucun regret avec le temps. L'assolement classique conventionnel (colza, blé, orge), ayant depuis été remplacé à 26% par du trèfle violet (sans labour pour implantation), du blé pour 24%, du sarrasin (16%), de l'avoine de printemps (10%) et 23% de lentilles. L'une des difficultés constatées étant de réaliser un assolement en fonction de ce que demande la coopérative.
Ce qui nécessite parfois une réactivité plus importante qu'en conventionnel pour coller au plus près de la demande des consommateurs.

Si le débat s'est parfois engagé sur une éventuelle réorientation des aides sur des productions de niches plutôt que sur des productions de masse, pas de polémique pour autant, l'heure étant au dialogue et à la recherche d'informations. Pour Patrick, exploitant à Villeroy : *«diversité des assolements, lutte intégrée, agriculture raisonnée…, c'est sur, c'est pas du bio, mais bien la preuve qu'on s'interroge, même si la conversion totale fait un peu peur quand même !»* Pour Olivier Bouilloux, conseiller spécialisé Grandes Cultures au Sedarb : *«bio ou conventionnel, peu de place pour une solution intermédiaire, les systèmes étant faits économiquement pour tourner dans un contexte. Si on le rompt, ça ne tourne pas !»* Sans oublier le petit côté philosophique nécessaire comme le rappelle Claude Faitout : *«derrière nous, c'est la nature qui fait le boulot ! On essaie de l'aider mais au bout du compte, c'est elle qui commande. On réfléchit avant de partir, on observe pendant et après, soit on subit, soit on est satisfait !»*

DOMINIQUE BERNERD



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 25 JUIN

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 10,24 euros/t du 16 au 30 juin et de 10,70 euros/t du 1er au 15 juillet pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2009

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	juin	112,00	N C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	juin	115,00	T C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	inc		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes semoulières	INC		
Sud-Ouest	normes semoulières	INC		

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	66-67kg/hl	juin	98,00	V C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	juillet	95,00	C majo. comprises
Sud Est	68-70kg/hl	juin	112,00	T C

MAÏS — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or		juin-juil	135,00	A C
Sud Est		juin	139,00 à 140,00	N C
Aube/Yonne		juin	129,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Aube/Yonne	51-52kg/hl	INC		
Sud côte d'or	50kg/hl	juin	80,00	V C
Saône-et-Loire	50kg/hl	juin	80,00	V C

Céréales France (disponible ou rapproché) 20 JUIN

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir AR : 112,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : 125,00; Blé standard Rendu Rouen N.R. : 102,00; Orge de Mouture Rendu Rouen N.R. : 102,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir AR (RAPP): 94,00; Maïs FOB Rhin (JUIN/JUIL) :143,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR: 310,00-315,00; Pois Départ Oise: 165,00; Colza Rendu Rouen (mai-juin) : 335,00

Pailles et fourrages 23 JUIN

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :50 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg :inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme :inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ toutes régions, à l'abri : 50 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes 1e coupe : inc., petits ballots

Alimentation animale 23 juin

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 306
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 170
Lactosérum : 700
Babeurre sans norme : 2050
Huile de coprah raffinée : 1050
Huile de palme raffinée : 830
Luzerne déshydratée 18% : 132

Pulpes de betterave Marne : 110
Sons Pellets : 81
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1 465

Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.25 : 694 - **S.24 :** 690
- Poudre à lait 0% consommation animal : INC (S.25/24)

Viande porcine

INDICEporcelet

Du 21 au 25 juin
Prix à 25kg: 2,099 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 35,940
Du 14 au 18 juin
Prix à 25kg: 2,085 • Par kg suppl.: 0,56 • Porcelet 8kg: 35,687

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 18 au 24 juin

Bretagne : 1,41 (=) - **Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes :** 1,40 (+0,01) - **Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes :** 1,37 (=) - **Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse :** 1,45 (=) - **Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin - Aquitaine :** 1,41 (=)

Référence nat. : 1,41 (=)

PORCINS Sancoins 23 juin

Amenés : non communiqués.
Cours reconduits.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,17-1,54. Coches de réforme 0,75-0,98.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 28 juin

Ovins:236	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	80-110	2,07-2,56
Brebis	20-61	0,32-0,83
Béliers	-5	-

PAS DE MARCHÉ. Trop d'agneaux non annoncés perturbent le marché. La vente est calme et les cours à peine reconduits pour lesbons agneaux. Tarifs stables en brebis
Prochain marché : LUNDI 05 JUILLET

MOULINS ENGILBERT Sicafome 28 juin

Amenés 799 - 99% de vendus.
Agneaux: Vente rapide et totale avec une légère augmentation dans les lots d'agneaux bien finis et correctement triés. **Brebis**: Bonne valorisation en sujet de qualité transactions plus lentes en inférieures. **Béliers :** Demande suivie et cours inchangés.
PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 12 JUILLET (pesée :6h - vente : 9h). EN RAISON DU TOUR DEFRANCE NOS BUREAUX SERONT FERMÉS VENDREDI 09 JUILLET, LES ANNONCES DEVRONT ETRE TÉLÉPHONÉES AVANT LE JEUDI 08 JUILLET À 18H.

	E	U	R	O
Brebis	-	0,65 à 1,00 (45 à 74€)	0,40 à 0,60(22 ;à 45€)	0,30 à 0,40(15 à 20€)
Béliers: 65 à 113 € - Chèvres: 15 à 30 € - Agneaux maigres: 57 à 74 (2,00 à 2,55)				
Agneaux gras -38 kg (75 à 94 €)	-	2,35 à 2,60	2,15 à 2,35	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (83 à 117 €)	-	2,36 à 2,73	2,10 à 2,36	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (95 à 132 €)	2,47 à 2,93	2,25 à 2,47	2,00 à 2,25	-
Agneaux gras + 50 kg (104 à 127 €)	-	1,96 à 2,40	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 621 - **Brebis**: 174 - **Béliers**: 11 - **Caprins**: 03. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 23 juin

Amenés 696, dont 295 agneaux, 108 agneaux d'embouche, 257 brebis et 24 béliers.
Cours reconduits, toutes catégories.
A la pièce : Brebis suitées 70,00-110,00-90,00 (=). Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 50,00-70,00-60,00 (=). **Au kg :** Agneaux laitons 16-19 kg U 5,05-5,40-5,20 (=); R 4,85-5,20-5,05 (=); 19-22 kg U 4,60-5,00-4,90 (=); R 4,35-4,75-4,60 (=); plus de 22 kg U 4,00-4,35-4,25 (=); R 3,85-4,25-4,15 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,50-1,60-1,55 (=); R 1,11-1,25-1,15 (=); O 0,79-0,94-0,90 (=).

Veaux d'élevage **23 juin**

Amenés 109.
Vente plus facile avec hausse des cours. Demande suivie en bons sujets.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 225,00-305,00-270,00 (+15,00); lourds 305,00-365,00-335,00 (+15,00); conformation supérieure 365,00-425,00-390,00 (+15,00); Charolaises femelles légères 195,00-250,00-225,00 (+15,00); lourdes 250,00-325,00-305,00 (+15,00); conformation supérieure 325,00-380,00-355,00 (+15,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 225,00-295,00-265,00 (+15,00); lourds 295,00-350,00-335,00 (+15,00); conformation supérieure 350,00-405,00-380,00 (+15,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 205,00-250,00-225,00 (+15,00); lourdes 250,00-315,00-305,00 (+15,00); conformation supérieure 315,00-370,00-345,00 (+15,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande bovine

CORBIGNY Sicagemac 28 juin

Bovins:136	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Taurillons d'herbe (280-400 kg)	720-940	2,24-2,57
Taurillons d'herbe (450-495 kg)	1050-1110	2,20-2,39
Laitonnes (310-420 kg)	580-800	1,77-2,05
Vaches	620-1360	-

La rareté de l'offre permet detenir dans l'ensemble des catégories représentées.
Prochain marché : LUNDI 05 JUILLET
Bovins gras:09 Vaches de viande : 3,00 à 3,24 €/kg de viande **Vente plus fluide, fermeté des tarifs.**

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 29 juin

Effectif: Bovins gras : 04 • Broutards: 156 • Génisses + 2 ans: 22 • Génisses - 2 ans : 73 • Laitonnes : 14• Taureaux : 08 • Taurillons: 182 • Vaches: 113 • Vaches suitées: 11 • Veaux: 03- Culards: 15 • Divers: 05

	E	U	R	O
Taurillons <300kg (580 à 670 €)	-	2,50 à 2,70	2,30 à 2,50	-
Taurillons 300 à 400kg (750 à 1020 €)	2,65 à 2,75	2,45 à 2,65	2,25 à 2,45	-
Taurillons 400 à 500kg (830à 1150€)	-	2,30 à 2,50	2,10 à 2,30	
Taurillons 500 à 570kg (1080 à1230 €)	-	2,00 à 2,35	-	-
Broutards 250 à 300kg (650à 800 €)	-	2,60 à 2,90	-	-
Broutards 300 à 350kg (770 à 880 €)	-	2,60 à 2,80	2,40 à 2,60	-
Broutards 350 à 400kg (900 à 1010 €)	-	2,50 à 2,64	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (530 à 620 €)	-	2,10 à 2,30	2,00à 2,10	-
Laitonnes +300kg (600à 770)	-	2,00 à 2,30	1,90à 2,00	-
Génisses 12/24 mois <400kg (560 à 770 €)	-	2,00 à 2,30	1,85 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (770 à 900 €)	-	1,95 à 2,12	1,87 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (940 à 1000 €)	-	1,94 à 2,05	-	-
Génisses 24/36 mois (700à 1620 €)	2,00 à 3,00	1,60 à 2,00	1,45 à 1,60	-
Vaches -5 ans	1,90 à 2,36 (1130à 1750€)	1,60 à 1,90 (770 à 1400€)	1,40à 1,60 (760 à 980€)	
Vaches 5 à 10 ans	1,85 à 2,47 (1310 à 1590€)	1,50à 1,85 (870 à 1540€)	1,20à 1,42 (800à 1150€)	1,10 à 1,20 (680 à 710)
Vaches +10 ans	-	1,42à 1,72 (920 à 1420)	1,25 à 1,45 (700 à 1060)	1,10 à 1,25 (660 à 770)
Taureaux (1050 à 1810 €)	-	1,34 à 1,47	-	
Vaches suitées (1000 à 1580) - Veaux(190 à 400)				

DIVERS : Taurillons culards de : 300 à 390 kg : 900 à 1170 (2,82 à 3,01 €) - Génisse 2 ans culardes de : 630 kg : 2480 (3,94 €)

BOVINS : 608 - APPORTS MODÉRÉS, 85% DE VENDUS. Broutards-taurillons: Ambiance laborieuse avec invendus en sujets moyens et inférieurs. Cours reconduits sans plus, dans le 1er choix. **Laitonnes/Génisses 18mois**: Cours inchangés. **Vaches/génisses 30 mois**: Offre limitée entraînant des transactions rapides à des cours fermes, malgré les difficultés d'écoulement dans la viande.

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon

du 21 au 27juin

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	-	3,30 (-)	2,78 (=)	-
GENISSES	-	3,93 (-0,01)	3,36 (+0,04)	-	-
VACHES	-	3,53 (+0,01)	3,23 (-0,02)	2,75 (+0,02)	2,46 (+0,02)
TAUREAUX	-	2,48 (+0,15)	2,31 (+0,08)	-	-
JEUNES BOVINS)	-	3,25 (=)	3,07 (+0,07)	2,69 (=)	

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

21 au 27 juin

RACE CHAROLAISE

Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE		SEMAINE EN COURS	
				Cot Reg.	Diff.	Cotation	Ecart
MÂLES	6/12 M	250	E	INC		INC	
			U	2,68	-0,02	INC	
			R	INC		INC	
		300	E	INC		INC	
			U	2,55	-0,01	2,57	0,02
			R	INC		2,44	
		350	E	INC		INC	
			U	2,48	=	2,46	-0,02
			R	INC		INC	
		400	E	INC		2,51	
			U	2,37	=	2,41	0,04
			R	INC		2,36	
	12/18 M	450	E	INC		2,35	
			U	2,24	=	2,28	0,04
			R	INC		INC	
		500	E	INC		2,20	
			U	2,12	=	2,13	0,01
			R	INC		INC	
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC		1,95	
			U	2,03	=	2,05	0,02
			R	INC		INC	
	12/24 M	400	E	INC		1,87	
			U	1,81	=	1,83	0,02
			R	INC		INC	

Tendance précédente :
Marché plus difficile à l'export.

Tendance de la semaine :
Sans quorum, chiffres des correspondants.

▶ Des professionnels à votre service

ETA TRAVAUX À FAÇON
• Broyage chaume, jachère, cannes, couvert, etc (broyeur axe horizontal)
• Déchaumage outils à dents
• Déchaumage outils à disques indépendants
MATÉRIEL NEUF
ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS - Région sud Yonne et proche Nièvre
Contacter Joël DESNOYERS au 03 86 47 28 07 (H.R.) Port. 06 23 04 22 34

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Saint Christophe en Brionnais

23 juin

Amenés 608 broutards et 404 bovins maigres.

Vente moins active. Légère baisse des cours pour les taurillons d'environ 450 kg. En bovins maigres, vente plus calme. Demande moins soutenue en raison des cours de la viande.

A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 560,00-680,00; 250-300 kg 640,00-750,00; 300-350 kg 760,00-880,00; 350-400 kg 750,00-940,00; 400-450 kg 930,00-1070,00; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg inc.; 220-300 kg 530,00-640,00; plus de 300 kg 700,00-840,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 620,00-1010,00; 400-450 kg 770,00-1110,00; 450-500 kg U 760,00-1200,00; 500-600 kg 1130,00-1310,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 630,00-1010,00; 400-450 kg 12-24 mois 660,00-860,00; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 830,00-1950,00-1166,00. Vaches moins de 5 ans 950,00-1470,00-1036,00; 5-10 ans 710,00-1640,00-1124,00; plus de 10 ans 700,00-1360,00-982,00; suitées 810,00-1680,00-1251,00. Châtrons inc.

Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,65-2,94; R 2,28-2,65; 250-300 kg U inc.; R 2,25-2,63; 300-350 kg U 2,48-2,73; R 2,34-2,48; 350-400 kg U 2,50-2,61; R 2,33-2,50; 400-450 kg U 2,30-2,50; R 2,24-2,30; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U inc.; R inc.; 220-300 kg U 2,20-2,28; R 2,16-2,20; plus de 300 kg U 1,99-2,20; R 1,83-1,99. Taurillons moins de 300 kg U inc.; 300-400 kg U 2,32-2,53; R 2,16-2,32; 400-450 kg U 2,32-2,47; R 2,25-2,32; 450-500 kg U 2,27-2,80; R 2,02-2,27; 500-600 kg U 2,25-2,37; R 2,16-2,25; plus de 600 kg U inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,78-1,97; R 1,60-1,78; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,70-2,15. Vaches moins de 5 ans U 1,52-1,96; 5-10 ans U 1,64-2,26; plus de 10 ans U 1,21-1,82; suitées U inc. Châtrons U inc.

Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,18-2,34; R 1,98-2,18.

Analyse du marché des Grandes Cultures

Céréales : peu actif dans l'attente des récoltes

L'activité des marchés agricoles se réduit normalement en cette période d'attente des récoltes. Tous les regards se portent sur l'évolution des cultures. Quelques éléments permettent aux prix de varier, mais ce sont surtout les facteurs climatiques qui donnent la direction actuellement.

Blé tendre : attentisme

Le souffle donné par l'annonce de l'assouplissement de la monnaie chinoise la semaine dernière n'a eu qu'un faible impact sur les prix du blé tendre européen. Les cours ont donc perdu du terrain tout au long de la semaine pour revenir autour des 122 euros/t rendu Rouen. L'activité est très calme en cette période pré-récolte. Les opérateurs sont surtout attachés à suivre les dernières semaines avant la moisson. L'ancienne campagne génère de petits échanges pour la période de soudure à destination de l'industrie de la nutrition animale et des meuniers. Les exportations n'ont pas été très importantes la semaine passée. Bruxelles n'a distribué que 233 061t de certificats à l'exportation dont 153 719t pour la France. On notera toutefois l'achat de L'Egypte, le plus gros importateur de blé de la planète, pour 120 000 tonnes de blé origine Mer Noire.

Maïs : hausse des prix

Contrairement aux autres céréales, le maïs bénéficie d'une bonne demande, notamment en provenance du nord communautaire ce qui raffermit les cours en disponible. L'attentisme reste de mise cependant.

Orge de brasserie : peu actif

Sans grande activité, le marché de l'orge de brasserie présente des cours en progression sur la semaine. Cette fermeté est le fruit d'un amoindrissement de l'offre et de retard dans la récolte allemande par rapport à 2009. Comme pour les autres productions, les opérateurs sont surtout attentifs à l'évolution des récoltes.

Blé dur : marché atone

Les cotations du blé dur en nouvelle récolte ont bien progressé. Pour autant, le marché est très calme, peu d'affaires sont rapportées. Les opérateurs sont attentistes. La semaine dernière, 71 290t ont été délivrées par les autorités européennes dont 71 265t d'origine française.

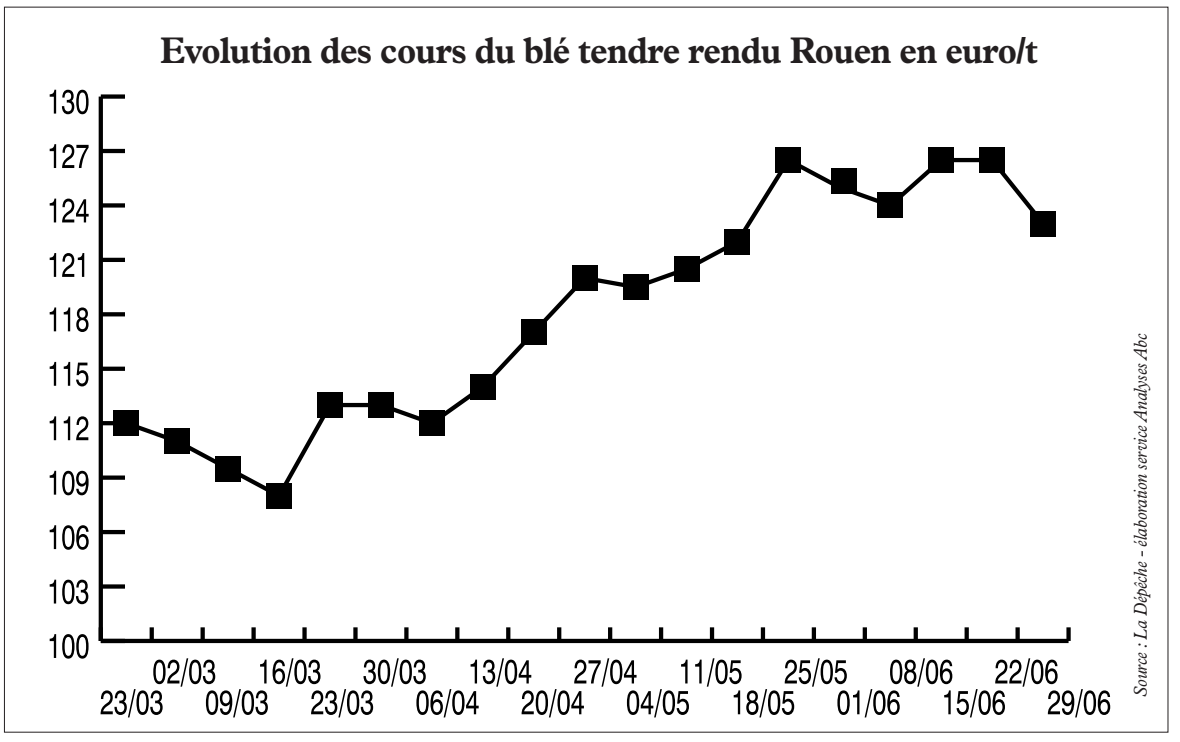
Orge fourragère : baisse dans le sillage du blé

Les cours des orges fourragères ont suivi le mouvement baissier observé sur le blé tendre. Les échanges sont peu nombreux, mises à part quelques affaires de compléments sur la soudure. La nouvelle récolte attire toujours quelques acheteurs qui profitent du différentiel de prix avec le blé.

Colza : sans variation des prix sur la semaine

Le marché du colza a fait le yo-yo la semaine dernière pour finalement reconduire ses prix sur la semaine. Le fond reste haussier compte tenu de craintes pour la récolte de canola canadienne dont les semis sont perturbés avec de mauvaises conditions climatiques. Les récoltes de soja US semblent quant à elles bien parties toutefois, même si la demande chinoise tend à se réduire, elle reste un facteur de tension sur le marché oléagineux.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE



Matériel

Tracteur

FENDT 882 année 97, 5 800h
Prix 30 000€ht
MASSEY 62.80 année 2020 2 800h
Prix 20 000€ht
MASSEY 61.80 année 95 4 500h
Prix 13 000€ht
ARES 826 RZ année 2003
Prix 3 800€ht
1445 IH 6 500h
CASS'TRACT 21
Tel 03 80 23 30 22 Fax 03 80 23 20 89

18 - Vends Arès 550 RX, 1997, 7.600 h, R. av, chargeur MX100 + BMS ; Super 6 D, TBE.
✆ **06.14.40.22.10**

26 - VDS cse cess tract JD 6530 rav 1000H Gen Holstein pretes TB orig fille de Jelder accp mère à taureaux
✆ **06 21 65 06 76**

26 - VDS Aplatisseur céréales + recherche caravane bas prix
✆ **06 07 85 30 65**

54 - Vends Case IH Maxxum 5140 clim rel avt TBEG, recherche plateau fourrage métalique.
✆ **06 07 64 61 82**

71 - Vds, cause cess., New Holland 6050 T, RAV, pont super Steer, cab. suspendue ailes larges, 2009.
✆ **06 22 78 45 37**

71 - Vds tract. Fendt 311 LSA, 105 CV, pneus neufs, 9.500 E, pelle cheni. Poclain 60, 12 T, 4 god., 10.500 E.
✆ **03 85 84 79 60 H.R.**

88 - Vends MF 5445 90 cv 12 2008 800 H + chargeur état neuf, charrue KV 5 fers vari large BE 2003, semoir engrais Kuhn 21 m.
✆ **06 45 63 38 95**

Travail sol

Faucheuse-conditionneuse JF type GX 3202 pendulaire
Faucheuse-conditionneuse FELLA, 2,20 m.
Faneuse FELLA TH 800
ETS BONORON
58 Moulins Engilbert **Tel.03 86 84 20 22**

01 - Vds cover crop Razol 32 D repli vertical 2800 euros distributeur engrais Sulky DPAX 1503 px 1200 euros
✆ **06.85.30.29.32**

18 - Vends déchaumeur Farmet, pattes d'oie, 3 m, 7 dents + disques, pointes dents en carbone + rouleau niveleur, peu servi, BE.
✆ **02.48.73.74.14 hr**

21 - VENDS brabant 3 socs Huard. (2602)
✆ **06 72 26 47 66**

89 - VENDS épareuse Nicolas 4 600: 1 100 €, - brabant Huard 470 super 4 socs: 1 600 €. (2601)
✆ **03 86 44 05 39 HR - 06 70 70 51 21**

38 - Agriculteur recherche 1 Bourgoin 3 ou 4 rangs 4 roues motrices en bon état.
✆ **06 71 96 88 15**

57 - Vends charrue Kverneland ES 100, 5 socs, année 2009 tbé, 140ha.
✆ **03 87 05 41 91**

69 - Vds Marrsem 3 m. Vibro 3 m. Hersehm BE. Prix à débattre.
✆ **04 78 49 32 02**

Récolte

07 - Vds MB New Holland 8040 coupe 3m66 1981 prix

- Claas Tucano 430 Intensive année 2008 600 heures batteur coupe 5,40 m vario caisson 3D broyeur éparpilleur chariot
- Claas Lexion 420 année 1998 1 800 heures batteur coupe 5,40m caisson 3D broyeur éparpilleur chariot
- Claas Mega 204 année 2001 1 700 heures coupe 4,50 AC caisson 3D broyeur chariot

Machine disponible de suite et visible à Vesoul,

Possibilité de reprise
A votre service:
- Januel Philippe 03 84 75 96 09 ou 06 73 84 42 18

PAGOT CAPUT 70 000 Vesoul

1 tracteur John Deere 6110, 4 roues, pneus neufs avec chargeur 631, 6140 h. godet terre; godet à fumier, élévateur balles rondes TBE
1 faneuse Kuhn 5001
1 faneuse Krône 550/4x7 KW hydraulique
1 faneuse Fella TA 540 hydraulique
1 faneuse Claas Volto 640 hydraulique
1 andaineur Kuhn 3501 GA GM
1 andaineur Kuhn 4101 GM boogies
1 faucheuse Fella à disques SM 320
1 faucheuse John Deere conditionneuse 1340
1 andaineur Fella 425 DS Boogies
1 plateau 4 roues littorale AMBS 9m. roues 385/65/R22,5
1 plateau 4 roues Bruneau 10 m., 6 roues 400/60/15,5
1 remorque Hauswirth 2 roues 445 R 19,5 7 m. X 2,40 m., béquille hydraulique
1 benne Gilibert 10 tonnes, flèche ressort
1 benne Brimont BB 12 tonnes TB
ETS LEVEQUE
21 Saffres
03 80 49 63 86

à débattre
✆ **06 76 77 43 51 ou 06 84 61 01 65**

21 - RECHERCHE MD presse

TOUTES PIÈCES LEXION 420
Coupe rallonge colza chariot broyeur éparpilleur.
Pièces 108-98-96-76
CASS'TRACT 21
Tel 03 80 23 30 22 Fax 03 80 23 20 89

Claas, Markant, 41, 50, 51, 55, 60, 65, Constant Dominant John Deere, 332, 336, 342, 346, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger et autres. (250A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - Cause achat plus gros VENDS faucheuse conditionneuse JF - CMT 245, 2.50 m., 3 tambours, TBE, 3 000 €. (260A)
✆ **06 47 66 10 24**

26 - VDS MB Laverda L517 intégrale hydro 94 coupe 4,80 Cab clim Broyeur pneu av 650 75 32 TBE
✆ **06 13 07 19 56**

39 - Vds autochargeuse a herbe europa FTC 26 2 essieux coupe 1.80 m 4000 €
✆ **03 84 42 70 27 hr**

55 - Vds faucheuse Agrostroj 2,45 m 6 assiettes 2.300 euros, presse balles rondes Hesston 5670 2.000 euros, brabant MF 3 fers 500 euros, plateau 10 m fabrication artisanale 4.000 euros.
✆ **06 83 79 25 87**

55 - Vends MB JD 1177 hydro 4 SII 4,25 m 1.666 H broyeur éparpilleur clim. TBE.
✆ **03 29 80 69 84 HR**

58 - VENDS MB JD 970 pour pièces et RECHERCHE 5ème corps pour brabant Rabewerk clairvoie. (2508)
✆ **06 85 47 00 15**

Vend BLANCHARD 32 Grand Large année 2003. léger accident avec rampe neuve fournie
Prix 17 000€ht
Berthoud RACER 25 DPA année 94
Prix 9 000€ht
CASS'TRACT 21
Tel 03 80 23 30 22 Fax 03 80 23 20 89

58 - VENDS MB TX 30, 3.96 m., 3421 h., caisson autonivelant, cont. de perte, scie à colza, - faneuse Pottinger 5.40 m. (2507)
✆ **06 07 12 22 16**

58 - Cause retraite VEND MB NH 8050, cabine, bon état. (2506)
✆ **03 86 22 55 76 après 20h30**

58 - VEND monte foin Dynamic 9 m. (2608)
✆ **06 27 37 57 36**

69 - Cherche mois. batt. Class Consul Senator Protector Mercator Dominator 85 et New Holland 1530 1540.
✆ **06 84 61 38 25**

71 - Vds pirouette Kuhn 4 toup. 5 m de large + fauch. Vicon CM 205 pour pièc. + charrue Huard 4 socs.
✆ **06 03 00 42 85**

71 - Achète faucheuse conditionneuse Fella SM 311 trans.
✆ **06 88 59 16 46**

Traitement

58 - VENDS pulv. Tecnoma 3 000 l., 24 m. GV, 2 pompes régul. débimet, contrôle valable 12/2013. (26VB3)
✆ **03 86 39 45 80 HR**

Arbo-viti

07 - Vds calibreuse abricots Setop, tracteur MF135, Intercep Boisselet
✆ **04 75 04 61 66 ou 06 85 17 13 08**

26 - VDS Brouettes pour cueillette de fruits 3 et 4 marches
✆ **06 09 45 08 33**

Epandage

38 - Vds épandeur Gilibert GT 6 t., tapis + noix changes, hérisson OK + réhausse + porte arrière neuve : 2500 euros.
✆ **04 76 71 06 36**

Cave

69 - Vds pressoir Vaslin Véritas 32 Hl. cage fibre normes sécurité roulettes. TBE.
✆ **04 78 66 16 58**

Trav. publics

71 - Vds bouille à goudron 2.000 L, calorifugée, tuyau 5 m, lance, moteur thermique, compresseur bicyl.
✆ **03 85 47 50 67**

CATERPILLAR 432 toutes options année 2004 1 800h
Prix 26 000€ht
CASS'TRACT 21
Tel 03 80 23 30 22 Fax 03 80 23 20 89

Pièce Tracto. CATERP. 432D JCB CASE MASSEY
Pièces pelles. CASE 888B JCB 130W JS FIAT 20 LC
Chargeur STOLL ROBUST F30 pour NH TS 110A Prix 2 500€ht
Relevage AV/MF 82.40 Prix 1 500€ht
Pailleuse LUCAS léger incendie
Prix 2 000€ht
CASS'TRACT 21
Tel 03 80 23 30 22 Fax 03 80 25 20 89

Agri. divers

650.75.32 CONTINENTAL
28.1.26 DUNLOP
Pneus BENNE 15.5.20 Prix 120€ht
CASS'TRACT 21
Tel 03 80 23 30 22 - Fax 03 80 23 20 89

07 - Vds andaineur Khun 2m30 + monte-ballot élec
✆ **06 18 64 09 25**

01 - Vds charrue 5 corps Varimaster 4000 euros combiné semis 3m Maschio Amazone 9500 euros Ford 8100 2 R. 4500 euros balayeuse 1m60 neuve px 1000 euros épandeur engrais pèse 7800 euros Case 7110 px 15000 euros
✆ **06.61.21.68.78**

07 - Retraité vend Round Baller Greenland très bon état peu servi
✆ **04 75 06 54 66 ou 06 89 63 36 81**

18 - Vds 3 cellules, 500 qx, à démonter à Saint-Denis de Palin, 280 euros l'une ou 700 euros les 3.
✆ **06.07.29.98.86**

18 - Vends bitunnel, 12 et 14 m ; tunnel, 7 et 8 m, multichapelle en 6,40 m, ouvrant auto ; rampe arrosage alu ; poterie Soparco ; herse rotative, 1,50 ; pelle rétro ; rolls + divers, TB état.
✆ **06.88.33.00.04 après 19h**

FIAT 100.90 IH 1056 - VALTRA T160
DEUTZ Fle 13 mwm 65 THEMIS 630
ARES 540 JD 4GLT
CASS'TRACT 21
Tel 03 80 23 30 22 Fax 03 80 23 20 89

18 - Cse retraite, vds tract. Renault, 75 cv, 4x4, an 03, 2.400 h, avec charg. + Renault 75-14, 7.000 h + fauch., 6 disq. Claas + round baller Gallignagni 2100 + fan/andain. Stoll, 2 toupies + remorque.
✆ **02 48 51 62 03**

18 - Vends cover crop Guard, 4 m, 36 disques, roulements neufs, 3.000 euros HT.
✆ **02 48 79 25 02**

18 - Vends machine à traire chèvres, 2x4, avec transfert de lait + quai de traite, bon état, 1.200 euros.
✆ **02 48 26 93 94**

21 - Pour restauration d'un Ferguson TEA20 (petit gris). Recherche pneus avants (4x19), phare avant, volant, attelage, barre à trous... Petit prix. Faire offre.
✆ **06 77 22 50 28**

21 - En vu réalisation d'une fendeuse, recherche matériels hydrauliques de récupération à petit prix (cardan, raccord, vérins, distributeurs, flexibles...) ainsi qu'un essieu pour fabriquer une remorque de débardage (4 stères). Faire offre.
✆ **06 77 22 50 28**

21 - VENDS brabant 3 fers Fenet, 600 €, - remorque fourragère 6.80 m., 750 €, MB Clayson M 133, pompe injection HS. (2605)
✆ **03 80 97 23 27 HR**

26 - VDS Presse moyenne densitée canal 36x46 et groupeur de bottes TBE peu servie
✆ **04 75 71 42 17 (HR)**

26 - VDS Bat Label élevage 427m2 + Parc fruit 1ha10 21000e ou à démonter 15000e Chatillon St Jean
✆ **04 75 71 43 04**

38 - Vds désileuse Lucas 1701, TBE 1600 E + charrue Huard bisocle 400 E.
✆ **06 86 65 76 69**

38 - Vends remorque à paille pour 22 balles rondes 120x120 ; 1 tonneau à eau 2000 litres en l'état ; 1 tonneau à eau 3500 litres (cause cessation), prix à débattre.
✆ **06 88 63 51 39**

38 - Vds pulvé Tecnoma 12 m p. pièce, semoir centri. Kuhn 600 kg 12 m, tract. Case MXU 110 rel. av. + chargeur case LRX 1120 état neuf 1800 h, charrue Kuhn 4 s., multi Master 121, semoir engrais Kuhn 2146l DPA, combiné semi Amazone HR KE 303 SP. rouleau packer + semoir AD 302 intégré, jal. + trac. hydro, tasse avant Altec pneu, tout en TB état vis. N. Isère.
✆ **06 72 81 57 45**

38 - Vds semoir à engrais Sulky DPX1155, ouverture hydraulique ; Vds surélévateur Mailleux le tout en très bon état.
✆ **06 61 70 54 22**

38 - Vds remroque Jurdyc métallique 4 roues basculante latérale D et G, 6 t.
✆ **04 74 94 31 37 - 06 08 00 52 67 HR**

38 - Vds divers matériels cause cessation semoir à engrais planteuse à maïs armoire phytos etc.
✆ **06 80 85 11 84**

42 - Cherche pulvér. 15 à 18 m, très bon état, aux normes et monocoque, 6 à 8 tonnes
✆ **04.77.63.60.79 apr 20h**

51 - Vds MB New Holland 8055, coupe 4,57 m, clim., broyeur, 2.190 H - Epand. engrais Kuhn 16 à 36 m, b,che, Précis 2.400 L très beau.
✆ **06 80 63 14 77**

57 - Vends semoir Accord DV 6m repliage hydraulique, variation dosage semis en cabine + faucheuse.
✆ **06 64 99 52 52**

57 - Vends tracteur Deutz Agro Plus avec chargeur Faucheux - Faucheuse Vicon 1m90 - Cherche épandeur ou benne avec rehausse ensilage 7 ou 14 tonnes max. 2.000euros.
✆ **06 11 74 29 02 ou 06 10 26 10 62**

58 - VENDS 1 plateau Hauswirth fourrage 8 m., 3 500 €, - 2 cover crop 24 et 28 disques Jean de Bru, 1 200 € et 1 800 € (26VB2)
✆ **06 03 80 20 67**

67 - Vends moteur Deutz F6L 912 pour 8006 DX.110 6-10 (2600 heures) Visible Tournant Ex : M.B. N.H. 135 dép. Nord.
✆ **06 23 03 30 54 ou 03 61 38 04 28**

70 - Vds Cover crop 28-32 et 60 disques, presse JD 224.
✆ **03 84 70 02 77**

71 - C. cess. activité vds bennes 12 T, 2 ess. Demarest IH, 1 ess. 10 T, charrue Kuhn vari master 122 4 fers, herse Amazone 3 m, semoir Sulky 21 R, 3 m, herse plate vibro 6,5 m.
✆ **06 22 78 45 37**

71 - Cse cess. vds round John Deere 550, ø 180, boitier auto, chaîne carrée 110 m, curage 4 camp.
✆ **03 85 79 42 63**

73 - Vds cause cessation pr Claas Rollant 250 CH Huard 475 t moulin à marteaux.
✆ **06 62 39 03 07**

84 - Vends 2 citernes à eau d'occasion, béton monobloc, à enterrer, dim.4.00 x 2.20 x 2.00, revêtement époxy, poids 6,5 T, trou d'homme, vidange totale- Prix unitaire 1 000E
✆ **04 90 40 62 38**

30 - Vds broyeurs (mat. neufs défraîchis), covercrops 20 24 28 30 40 disques, décompacteur 6 d., charrues non-stop 2 3 4 5 socs, semoirs 2,50 3 4 m
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds MF364 V 1800 H, 2RM, TBE, an 94, motopompe LOMBARDINI 2 cylindres pour aspersion + 2 autochargeuses OMAS 170 et 136 bottes
✆ **06 14 22 34 53 06 08 55 90 83**

89 - VENDS scie colza électrique, bon état, 400 €. (2604)
✆ **03 86 91 90 82**

89 - VENDS citerne engrais liquide verticale 40 m3 (2606)
✆ **03 86 53 04 16 - 06 83 28 02 81**

89 - VENDS presse MF basse densité, état marche, 350 €, silo, TBE, métal conique sur pieds, 5 m3, 350 €. Toucy (2607)
✆ **06 75 14 48 72**

Pour faire face à une demande de plus en plus importante des éleveurs en manque de fourrage, **la SARL de CHASSINEL**
RECHERCHE DE LA PAILLE EN ANDAINS
dans un secteur d'environ 50 km autour de Puits 21400 (nord 21, sud 89).
Pour plus de renseignements, tarif, enlèvement, etc...
Contacter le 06 80 06 38 23 ou le 06 80 37 00 50

Elevage

57 - Vds barrière nourrisseur à veaux, auge 4m MF 6180 4.300H, r,telier sur roues, cornadis, barre, garrot, tonne à eau.
✆ **06 69 69 58 63**

Véhicule

Utilitaire

63 - Vds Master 120 33 bétaillère, 10/2005, caisse neuve alu Prémium 420, 19 T, bétail 06/2002.
✆ **06 87 39 25 00**

Tourisme

38 - Vds Peugeot 405 7 cv, diesel 150 000 kms, controle OK.
✆ **04 74 85 24 24 HR**

HANGARS NEUFS, galvanisés, disponibles
Long. 40 m x larg. 16 m, poteaux 5 m : 26 000 €
Long. 50 m x larg. 20 m, poteaux 5 m : 31 000 €
Long. 60 m x larg. 22 m, poteaux 6 m : 40 000 €
charp.metal@gmail.com



ELEVAGE: Bovins, Ovins, Caprins...
STOCKAGE: Fourrage, Matériel, ...
Multi Services Elevage 38300 SUCCIEU
Tél: 04.74.92.05.80 / Port : 06.85.40.02.41
www.multi-service-elevage.fr

69 - Vds Renault Scénic monospace 1.6 boite automatique - 32.443 km - 02/2003. Equipement : Tirer/pousser à gauche du volant, possibilité d'intervertir, fourche marque Puntale sert à orienter le volant peut se retirer si besoin. Porte escamotable arrière gauche, robot chargeur Ladeboy S pour fauteuil manuel, plateau transfert électrique, anneau clef de contact. Les pédales sont aussi opérationnelles. Energie : essence. Première main : non. Couleur : gris métalisé. Contrôle technique: ok. Options : vitres électriques, clim, jantes alu. Région : Rhône (69) Prix : 15 000 euros
✆ **06 32 04 79 28 ou 04 74 70 87 46 le soir**

Achat-Vente

Récolte

38 - Vds pirouette 4 toupies L de travail 5 m 30, bon état : 1400 euros.
✆ **06 70 29 33 41**

38 - Vds divers courroies pour TX34 neuves, rabatteur tournesol 3m96, roue arrière, filtres gas oil.
✆ **06 78 52 42 14**

Fourrage

18 - Limite 18, 36, 41, vends coupe de foin de prairie, 5 ha, accès facile.
✆ **06.83.41.59.03**

21 - ACHETE paille d'orge et blé sur chams en endain, 80 € l'ha ou 20 € la tonne. SARL Plançon Frères à Gevrey-Chambertin. (2113)
✆ **03 80 34 31 19 - 06 80 41 58 75**

Bât. Pro.

18 - Vends exploitation horticole, 2.350 m2, serre de production et vente détail sur 7.500 m2, avec ou sans matériel, bien situé.
✆ **06.88.33.00.04.**

Propriété

38 - Vds hangar agricole barrière pour stabulation.
✆ **04 74 54 48 15**

42 - Cherc. exploit. agricole vaches laitières ou viande, étudie toutes propositions
Ecrire Paysans de la Loire BP 30031, 42271 St-Priest-en-Jarez, annonce n° 720

57 - Vends exploitation herbagère lait 360.000 viande bail long terme sur terre.
✆ **06 10 48 60 20**

71 - Cse cessation exploit. 1/2 fruit vds 0,41 ha vignes appellation Juliénas, libre nov. 2010.
✆ **03 85 33 84 10**

Terrain

26 - VDS 1H54 d'arbres fruitiers irrigués dont 1H d'abricotiers 54a cerisiers
✆ **06 74 40 59 63 ou 04 75 84 53 60**

Location

Autre

19 - En Corrèze aux portes du Lot et de la Dordogne LOUE GÎTE 4 pers. nomb. équip.
✆ **05 55 85 90 77 apr. 21h**

83 - LOUE studio Presqu'Ile de Gien face Porqueroles, site superbe, 4 couchages, 500 m. plage, 400 € la semaine du 4 au 25 juillet (250D)
✆ **03 80 84 32 33**

Offre

Emploi

26 - CHERCHE Tractoriste expérimenté (Jeune agriculteur) pour arranger et transporter caisson de lavande pour 1 mois
✆ **04 75 53 53 15 ou 06 83 00 65 05**

42 - Exp. céréale rech. stagiaire école été et/ou automne 2010, logé, nourri, indemn
✆ **hre repas 04.77.76.11.77**

69 - Expl. viticole sud Beaujolais Ch. ouvrier qualifié autonome CDI Tps plein. Travaux vigne + conduite tracteurs. Poste évolutif - Responsabilité - Exp. souhaitée, salaire / comp.
✆ **04 74 67 04 37 HR**

71 - Cherche ouvrier agricole polyculture élevage allaitant, salaire motivant, réf. exigées, département 71, avec logement.
✆ **06 86 47 23 46**

71 - Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité, recherche commercial (e) publicité. Suivre et développer une clientèle existante publicité d'une PME sur la Saône-et-Loire : suivi des programmes en cours ; préparation et remise des éléments pour fabrication de la publicité ; suivi de la fabrication et validation des bons à tirer auprès des clients ; facturation hebdomadaire et suivi des règlements ; suivi de la fabrication de dossiers annuels (Mémento, dossiers presse, numéros spéciaux...). Prospecter de nouveaux clients. Profil : H/F BTS action commerciale ou ingénieur agri-agro ; excellent sens commercial ; dynamique, organisé, motivé, esprit curieux ; notions commerciales, voire première expérience et connaissances en agriculture et/ou viticulture seront un plus appréciable ; maîtrise des logiciels Word, Excel. Permis B. CDD avec entrée mi-juillet 2010 dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité jusqu'au 15 février 2011 ; rémunération à définir.
Envoyer CV + LM et prétentions sous la référence 2384 à : L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex, qui transmettra.

Demande

Emploi

38 - Jeune homme 19 ans, fils d'agriculteur, motivé, permis B, recherche maître de stage pour la formation BTS ACSE par alternance pour septembre 2010 sur la région Rhône-Alpes.
✆ **06 83 62 30 21**

71 - Cherche emploi en polyculture élevage, sens des responsabilités, consciencieux, disponible, mobile, possibilité logement.
✆ **06 25 17 78 57**

Offre

Service

21 - Pressage foin et paille HD 80 x 80 x 240. (26VB1)
✆ **03 80 84 11 07 ou 06 50 01 96 16**

71 - ETA prop. semis cipan colza céréale avec semoir simplifié et tous travaux agricoles.
✆ **06 14 34 15 83**

Pensez aux
PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
Terres de Bourgogne

Achat-Vente

Divers

18 - Mélange triticale - pois bio ; grand épeautre bio ; pois et féveroles C2, bio.
✆ **06.21.43.22.87.**

38 - Cause surnombre vends plusieurs génisses Montbéliardes de 5 mois à 3 ans toute issue d'insémination ainsi que plusieurs matériels de fenaison : faucheuse conditionneuse Kuhn 2 m. à rouleaux, pirouette GRS25, palette lève-bottes Doucet, Monte foins ou bois Samas de 11 m. et désileuse pailleuse Audureau à réviser.
✆ **04 74 85 17 94 HR - 06 74 80 35 71**

70 - Vds S/Soleur 2dts Lely et 4m 6dts + roul, Roul hydr 6m Gourdin, Benne Brimont 8T élévatrice et 12T, Chariot de coupe Cochet, Silo s/pieds 120qx, Séparateur et trieur à grains 50 et 100qx, Vis s/chariot et portative, cellules, gaines de ventilation, Ventilateur, Remorq 4R 8m 14T, Bétaillère, Rigoleuse, Semoir 4m Vaderstad PN Repli, Semoir maïs Nodet 6rgs PN2 micro et ferti.
✆ **03 84 70 12 38 HR**

71 - Offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département». La Saône-et-Loire est un grand département agricole et viticole. L'ouvrage est indispensable pour mieux comprendre ce qui a permis aux hommes de la terre de relever tous les défis qui leur ont été soumis. Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions du département. Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire et pour que perdure l'humanisme et le bon sens qui les animent encore. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

Animaux

Bovin

03 - Vds cse cess génisses Charolaises TBO à terme sept oct nov, IBR FCO 1 et 8.
✆ **06 23 44 04 04**

19 - Vends 35 Génisses LIMOUSINES vêlage facile sept-octobre, TGS, 1800E, livraison assurée par lot.
✆ **05 55 98 14 97 HR et soir**

21 - Cause cessation VEND lot de génisses Prim'Holstein laitières à terme septembre 2010. El. Contrôle Laitier et ins. artificielle. (24VB4)
✆ **06 37 08 38 02 - 03 80 93 76 43**

42 - Vds vaches au lait et génisses pleines normandes, Ibra, livr. poss
✆ **06.86.57.38.41 - 04.77.72.23.61**

58 - Elevage limousin VEND génisses de 1 à 2 ans, - génisses de 18 à 30 mois pleines et mâles reproducteurs. (24VB2)
✆ **03 86 29 03 39 - 06 81 04 68 24**

58 - Cause cessation VEND bon taureau 4 ans. (25VB1)
✆ **06 74 37 07 11 - 03 86 84 21 18**

71 - Vds T. B. taureaux charolais, 2 ans, hivernés au pré, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96 ou 06 07 57 55 40**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines. (2610)
✆ **03 85 79 40 98**

89 - RECHERCHE génisses ou 5 vaches PH. GAEC des Hirondelles (2603)
✆ **03 86 63 90 74**

Caprin

07 - Vds cause cessation 60 chèvres / 50 chevrettes Alpines mise bas nov CL
✆ **04 75 23 29 92 ou 06 80 88 69 12**

26 - VDS 38 chèvres Saanen de 2 à 4 ans mise bas septembre 2010 100e chacune + 5 boucs issue d'IA 100 euros chacun
✆ **04 75 85 97 80 ou 04 75 85 90 49 ou 06 46 78 00 72**

Ovin

58 - VENDS très bon antenais charolais. GAEC de Selins - 58110 Bazolles. (2609)
✆ **03 86 38 90 36 ou 06 72 26 48 56**

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

55 - Vds jument ardennaise Alzane, gentille, papier, prix 1 100 euros.
✆ **03 29 87 54 84 ou 03 29 87 50 58**

Chasse-Gibier

01 - Cause cessation plusieurs couples de pigeons en rapports, issus de races différentes, 10 euros le couple ou indépendant si besoin et pigeons de réforme 1 euro/pièce
✆ **03.85.51.82.38 hr**

Terres de Bourgogne

Alimentation

CABINET D'EXPERTISE EN RATION MÉLANGÉE
Nutritionniste Indépendant
Stéphane BAILLE
Tél. 06 48 10 37 33
- Suivi Nutrition troupeau
- Analyses de lait mensuelles (TP, TB, cellules, urée)
- Rentabilité atelier
www.nutritionniste-ruminant.fr

Les offres d'emploi de l'APECITA

AK005660 - CÔTE D'OR /QUETIGNY
MARAICHER ENCADRANT TECHNIQUE/CHEF DE CULTURE H/F
Pr chantier d'insertion en maraîchage bio (4 ha plein champs ou /s abris, 20 jardiniers en insertion, prod. livrée hebdo 150/200). Encadrer 1 équipe (jardiniers et 1 encadrant). Planifier, organiser et suivre la prod. en équipe sous resp. Bac+2 maraîchage agri bio. Exp. maraichage bio + machinisme maraichage exigées. Savoir-faire pédagog. Conn public de l'insertion souh. CDD 3 mois puis CDI.

AK004599 - COTE D'OR
CHEF DE CENTRE H/F
Pour société agricole spécialisée dans la production et la commercialisation de plants maraîchers. Missions : Véritable manager de l'entreprise (statut cadre), vous pilotez et contrôlez l'ensemble des opérations de planification et de mise en production des plants maraîchers et renforcez l'action commerciale de l'entreprise. BTS production végétale, horticulture ou agronomie, capacité de management, rigueur budgétaire et forte capacité de travail. Salaire motivant sur 12 mois suivant profil et expérience. Evolution possible au niveau du Groupe.

AK005802 - BOURGOGNE
RESPONSABLE COMMERCIAL REGIONAL H/F
Pour société d'agrofournitures, filiale d'un groupe international en pleine expansion (CA 115 M€, 55 personnes). Sous responsabilité du directeur opérationnel : Mettre en oeuvre et gérer la politique commerciale de son secteur. Assurer la vente sur son secteur. Participer activement à la communication interne / externe. Niveau BAC+ 2 à 5 à orientation agricole avec une première expérience commerciale terrain. Ce poste conviendrait à un candidat autonome, possédant un esprit combatif et connaissant le monde agricole. De bonnes connaissances des produits phytopharmaceutiques, en négociation commerciale et de l'argumentation sont demandées. Dynamisme commercial, implication, sens de l'écoute et esprit d'équipe ainsi qu'un excellent sens relationnel font partie de vos atouts. CDI-Poste basé Champagne / Bourgogne, lieu d'habitation dans l'Yonne ou dans l'Aube.

AK005641 - COTE D'OR + DÉPLACEMENTS FRANCE
CHARGE D'ETUDE H/F
Pour PME spécialisée en valorisation et élimination de déchets organiques et minéraux faisant partie d'un groupe national. Propose, pour des collectivités et des industriels, des filières complètes depuis l'étude préliminaire jusqu'à la réalisation et la rédaction des bilans. Principales filières développées : recyclage agricole et compostage. Mission : Organisation de filières de recyclage agricole de déchets, notamment des boues d'épuration. Mise en place et suivi des chantiers. Réalisation d'études liées à la valorisation agricole (plans d'épandage, suivis agronomiques). Mise en place de filière de traitement et de valorisation de biomasse. Participation au développement commercial des différentes activités de l'entreprise. Ingénieur Agri/Agro ou niveau équiv. Dynamique, autonomie, organisé, apte à la rédaction et doté d'un excellent relationnel avec les connaissances du milieu agricole. Expérience souhaitée. CDI. Salaire à débattre selon profil et expérience.

AK005625 - HAUT RHIN
VETERINAIRE CONTRACTUEL H/F
Pour administration. Missions : encadrer et coordonner les inspections dans le domaine de la santé et de la protection animales, et ponctuellement de la sécurité sanitaire des aliments. Vétérinaire (Diplome vétérinaire exigé). CDD 2 mois (Août - Septembre 2010). Poste à temps plein. Salaire mensuel net : 2500 € environ.

AK005719 - COLMAR
OUVRIER PAYSAGISTE - CHAUFFEUR PL H/F
Pour spécialiste en création de jardins. Enlèvement, acheminement, livraison produits ou matériaux sur chantiers (60% tps). Travaux de paysagisme (drainage, terrassement, plantations, engazonnement, entretiens, ...) (40%). Maintenance mécanique. Formation technique apprécié (BTP). Exp. sur poste similaire exigée. Connaiss. TP appréciées. Permis PL exigé, EC apprécié. FIMO à jour exigé. CDI.

AK005840 - 42-71
CHEF D'ÉQUIPE TRAVAUX RIVIÈRE H/F
Syndicat Intercommunal à vocation de gestion des cours d'eau. Encadrement technique et humain d'une équipe de 5 agents. Mise en oeuvre sur le terrain des travaux annuels liés à la gestion des milieux aquatiques du bassin versant et particulièrement dans les tâches affectées à l'action de restauration et d'entretien de la végétation Bac pro, BT Agricole, BTS, spécialisation et expérience (2 ans) dans le domaine de la restauration et l'entretien de cours d'eau. CDD de 1 an renouvelable.

AK005664 - JURA
DIRECTEUR EXPLOITATION AGRICOLE H/F
Pour l'exploitation d'un EPL représentative de la ferme Jura avec des produits de qualité dans la tradition des AOC. Le système de l'exploitation est diversifié : L'atelier laitier : 45 vaches laitières Montbéliarde quota de 311 717 L pr prod. Comté et Morbier. L'atelier viti-vinicole : 3,65 ha en AOC. L'atelier viande : 20 boeufs élevés à l'herbe et commercialisés vente directe en circuit court. L'atelier poulet de chair fermier : 1500 vendus /an en circuit court. L'atelier culture et surface fourragère : 116 ha basé essentiellement sur l'herbe. Mission: Gestion de l'exploitation. Encadrement des salariés. Animation de fonction pédagogique en relation avec les enseignants. Développement de projet (investissement, expérimentation développement). Participation à certains travaux. Ingénieur/BTS expérimenté. Maîtrise conduite technico-eco. en élevage. Conn. viti app. mais non oblig. Sens des responsabilités, autonome et gestion de gestion de projets. CDD 1 an (poss. reconductible).

AK005775 - DOUBS
CONSEILLER D'ELEVAGE EN PRODUCTION LAITIERE H/F
Pour groupement d'employeurs spé ds l'elevage. Missions : Accompagne et conseil les exploitants en product. laitière. Participe à l'animat. et l'organisat. de réunion pour les exploitants. BTS PA ou DUT Génie Biologique. Permis B. CDD 11 mois. Licence Pro par alternance «conseiller en élevage». Format. assurée par un CFPPA. Hébergement et frais de déplacement. % du SMIC en fonct. de l'âge.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

PAGNY TERMINAL

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 200 000 €
Siège social: 6, Rue Vergnette de la Motte
21200 Beaune
503 134 207 RCS Dijon

Les associés réunis le 4 mars 2010:
1 - Ont nommé, aux fonctions de directeur général, à compter du 4 mars 2010, M. Arnaud Ranjard demeurant Theophiel Roucourtstraat 8 - 2600 Antwerpen-Berchem (Belgique), en remplacement de M. Alain Audet, démissionnaire.
Ancienne mention
M. Benoît de Charrette, président
M. Alain Audet, directeur général
Nouvelle mention
M. Benoît de Charrette, président
M. Arnaud Ranjard, directeur général
2 - Ont étendu l'objet social de la société, à compter du 4 mars 2010, à l'activité de commissionnaire de transport:
Ancienne mention: «La gestion et l'administration de plateformes multimodales d'intérêt économique territorial, et plus généralement toutes opérations logistiques qui s'y rapportent».
Nouvelle mention: «La gestion et l'administration de plateformes multimodales d'intérêt économique territorial, et plus généralement toutes opérations logistiques qui s'y rapportent; l'activité de commissionnaire de transport».
Pour avis,
Le président

AL21262229

CHANGEMENT DE NOM

M. Marquet (Jean-Christophe, Serge) né le 16 janvier 1966 à Savigny-sur-Orge (Essonne), demeurant ruelle Vallot à Beurey-Baugay (Côte d'Or), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs, (Foulques, Marie, Joseph, Vincent) né le 6 juillet 1997 à Valence (Drôme), (Aymeric, Marie, Joseph, Renaud) né le 6 juillet 1997 à Valence (Drôme), (Hermine, Marie, Véronique) née le 24 décembre 1999 à Fontainebleau (Seine-et-Marne), (Godefroy, Marie, Joseph, Lucien, Arnaud) né le 30 juillet 2001 à Semur-en-Auxois) (Côte d'Or), (Baudoin, Marie, Joseph, François) né le 8 juillet 2003 à Dijon (Côte d'Or), (Isaure, Marie, Aliénor, Colette) née le 13 janvier 2005 à Dijon (Priscille, Marie-Anne, Hélène) née le 11 février 2007 à Dijon (Enguerrand, Marie, Joseph, Aymeric) né le 11 novembre 2008 à Dijon, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de: Marquet-Nétange.

AL21262227

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Dijon du 02 juin 2010, il a été constitué pour une durée de 99 années, à compter de son immatriculation au RCS de Dijon, la société dénommée CETIMARPIE, société civile immobilière au capital de 1.000 euros, composée exclusivement d'apports en numéraire, ayant pour objet : l'acquisition d'un bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement dudit immeuble. Siège : Dijon (21000), 43 rue Vannerie. Madame Christiane Juan, demeurant à Dijon 43 rue Vannerie et Monsieur Etienne Mouraux, demeurant à Rueil-Malmaison (92500), 50 rue des Mégrands, ont été nommés gérants. Les statuts prévoient l'agrément des cessions de parts à des tiers par la collectivité des associés.
Pour Avis

AL21262231

Suivant acte sous seing privé en date du 17 juin 2010 à Semur en Auxois, il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: CRAI ENERGIES
Forme: Société à responsabilité limitée
Siège social: 14 rue de la Perdrix 21140 Semur en Auxois
Objet : Installation des équipements nécessaires à la production d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques...), électricité liée. Couverture. Prestations de services, vente de produits, fournitures et appareils liés aux énergies renouvelables. Exploitation, production et vente d'énergies renouvelables.
Durée : 99 ans
Capital : 30 000 euros entièrement libéré.
Gérance : Monsieur Laurent Picard demeurant 21390 Noidan
Monsieur Benoit Chaudron demeurant Maison du Vivier rue Voltaire 21500 Montbard
Immatriculation : au RCS de Dijon
Pour avis

AL21262214

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme :Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Dénomination :S.C.F.B.
Siège social : Beaune (21200) ,Äi 23 Rue Carnot
Objet : Achat vente de meubles, équipements de la maison, arts de la table, cadeaux, décoration, luminaires,
équipement de la personne : bijoux fantaisie, accessoires, articles de mode, maroquinerie, confection, chaussures, etc …
Durée : 99 années
Capital : 1.000 €uros
Gérants :
-Monsieur François Bailly demeurant à Gergueil (21410) ,Äi Rue du Milieu
-Madame Stéphanie Clerc demeurant à Gergueil (21410) ,Äi Rue du Milieu
Immatriculation au RCS de Dijon
La Gérance

AL21262217

SCP NOURISSAT MISSEREY STRIFFLING
Notaires
23, Rue Buffon - Dijon

Suivant acte de Me Striffling, notaire à Dijon, le 11/06/2010 enregistré à la recette des impôts de Dijon Nord le 16/06/2010 B 2010/829 C n°1, il a été constitué l'E.U.R.L. dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous:
Dénomination: Burgond Taxidermie
Siège: Cessey sur Tille, 39, Rue des Vernottes
Durée: 99 ans
Objet: Taxidermie et l'exploitation de tous fonds artisanaux de taxidermie.
Capital social: 1 000 €
Gérant: M. Yohann Guinot, dt à Cessey sur Tille (21110) 20 Trège du Moulin.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis et mention

AL21262224

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société civile sans statut légal particulier immatriculée au RCS de Dijon, dénommée 3ème évolution, au capital de 100 000 Euros, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition et la gestion de biens immobiliers, l'affection en jouissance au profit d'un associé.
Son siège est fixé à Nuits saint Georges (21700) 10, Rue du Tribourg et la gérante est mademoiselle Eve Faiveley demeurant à Nuits saint Georges (21700) 10, Rue du Tribourg.
Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

AL21262225

Suivant acte sous seing privé en date du 01 juin 2010 à Mavilly-Mandelot, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
LE CLUB DES VINS GOURMETS
Sigle : LE CLUB DES VINS GOURMETS
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Siège social : 1 Rue Molle-Pierre 21190 Mavilly-Mandelot
Objet : Achat et revente de produits de consommation courante. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Capital social fixe: 200 euros divisé en 200 parts sociales de 1 euros chacune
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : Meunier Frédéric 1 rue Molle-pierre 21190 Mavilly-Mandelot
Maureille Anne 10 rue victor millot 21200 Beaune
Cession de parts et agrément : Agrément obligatoire. Cession de parts libre entre associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Beaune
Pour avis.

AL21262171

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 25/06/10 dans Terres de Bourgogne concernant la cession BONSAI HOTEL JUNIOR: compte tenu de l'état de liquidation judiciaire de la société cédante, il ne peut y avoir d'oppositions à la présente vente, les créanciers ayant été invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire Maître Didier Courtoux, 62 bd de Sébastopol, 75003 Paris.

AL21262228

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL GERARD MOINE

Société civile
Au capital de 7 640 euros
Siège social: 21130 Tréclun
432 129 013 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 01/06/2010, Monsieur Gérard Moine a décidé d'augmenter le capital de 79 820 euros pour le porter à 87 460 euros.
Pour avis, la gérance

AL21262212

TRANSFERT DE SIÈGE

VINS GROUBIER

SARL au capital de 7 600 Euros
Siège social
6, bd de la Bretonnière, 21200 Beaune
402 922 678 RCS Dijon

L'AGE du 24/06/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 6-8 rue du 18 décembre, 21700 Nuits Saint Georges, à compter du 01/07/2010.
Modification au RCS de Dijon.

AL21262221

SCI 2 M

Société civile immobilière
Au capital de 125 000 euros
Siège social: 84 Faubourg Raines, 21000 Dijon
RCS Dijon 489 050 591

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société sur Dijon (21000) du 84 Faubourg Raines, au: 3, C Boulevard du Castel. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis,
Le gérant

AL21262220

Avis est donné, concernant le transfert du siège social de la SARL à capital variable «SAID B2S» sous enseigne «Délices et Saveurs Orientales» au capital de 7 500 euros dont le siège social est situé 7 avenue Garibaldi à 21000 Dijon. Numéro Siren / RCS Dijon 503 373 573.
Au terme d'une assemblée générale extraordinaire s'étant tenue le 23 juin 2010, les associés ont décidé de transférer à compter du 23 juin 2010, le siège social qui était à 21000 Dijon, 7 avenue Garibaldi à l'adresse suivante: 4, Rue de Champoran à 21560 Arc sur Tille. L'article 3 des statuts de la société a été, en conséquence, mis à jour.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Le gérant, Brahim SAID,
pour avis et mention.

AL21262223

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOCIETE PBH

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 19, rue de Cracovie
21850 St Apollinaire
429 483 589 RCS Dijon

Monsieur Christian Charollois demeurant à Genlis (21110), Chemin Communal du Pont d'Huchey a été nommé cogérant à compter du 21 juin 2010 pour une durée illimitée.

AL21262215

SOCIETE SECURAMA

Société à responsabilité limitée
au capital de 304 898,03 euros
Siège social : 19, rue de Cracovie
21850 St Apollinaire
342 981 818 RCS Dijon

Monsieur Christian Charollois demeurant à Genlis (21110), Chemin Communal du Pont d'Huchey a été nommé cogérant à compter du 21 juin 2010 pour une durée illimitée.

AL21262216

GAEC DES AVAUX

21270 Binges
441 010 170 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31/05/2010, la collectivité des associés a autorisé Monsieur Commeaux Bernard à démissionner de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance

AL21262208

CESSION

Par ASSP du 10/05/10, enregistré au S.I.E. de Dijon Nord le 21/06/10, bord. n°2010/860, case n°3, la Sté Le Toit Bourguignon, SA coopérative de production d'HLM au capital variable de 575 000 €, sise à Dijon (21) - 1, rue du Dauphiné, 302 641 782 RCS Dijon, a cédé à la SAS Foncia Marchand - T.B.I. au capital de 150 000 €, sise à Dijon (21) 3, rue Vaillant, 405 239 641 R.C.S. Dijon, sa branche de fonds de commerce d'administration de biens exploitée à Dijon (21) - 1, rue du Dauphiné, moyennant le prix provisoire de 383 687,97 € et avec entrée en jouissance au 01/04/10.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance à l'adresse du séquestre - Maître Bruno Esperandieu sis à Dijon (21) 14, rue Pasteur.

AL21262222

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

NOVO CONSEILS

Société d'Exercice Libéral
par Actions Simplifiée
au capital de 142 200 euros
ramené à 94 800 euros
Siège social
15, rue Adam Billault
58000 Nevers
RCS Nevers: 332 088 517

Il appert tant des décisions de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 3 mai 2010, que des décisions du comité de direction du 31 mai 2010, que le capital social a été réduit de 47 400 euros et ramené de 142 200 euros à 94 800 euros par rachat de 237 actions en vue de leur annulation.
Le comité de direction du 31 mai 2010 a constaté que la réduction du capital se trouvait réalisée à la même date.
Il en résulte les modifications suivantes dans les mentions à publier.
Capital social:
Ancienne mention: 142 200 euros
Nouvelle mention: 94 800 euros
Administration:
Ancienne mention:
Président et Membre du Comité de direction:
- Monsieur Yves Moutillard demeurant 7, rue du Colonel Roche - 58000 Nevers.
Membres du comité de direction:
- Monsieur Benoît Marty demeurant 24 bis, rue Paul Vaillant Couturier - 58000 Nevers.
- Madame Emmanuelle Poyet, épouse Grenin, demeurant 17, rue de Marzy - 58000 Nevers.
Nouvelle mention:
Président et Membre du Comité de direction:
- Madame Emmanuelle Poyet, épouse Grenin, demeurant 17, rue de Marzy - 58000 Nevers.
Membre du Comité de direction:
- Monsieur Benoît Marty demeurant 24 bis, rue Paul Vaillant Couturier 58000 Nevers.
Pour avis

AL58262493

Le mandat d'administrateur de la société TRAP'S, SA au capital de 100 000 € sise à Nevers (58) ZI Saint Eloi Nevers Est, 351 761 150 RCS Nevers, de Mr Bruno Menager a pris fin lors de l'AGO du 19/06/2008.

AL58262498

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Janine Marchand, notaire à Autun, le 24 juin 2010, monsieur Bernard Jean-François Cassier, et madame Yvette Renée Gouhaut, son épouse, demeurant ensemble à Moulins Engilbert (58290), Rue des Fossés, café du Centre, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Chissey en Morvan (71540), le 31 août 1974, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise par les héritiers des apports et capitaux tombés en communauté du chef de leur auteur en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, à Me Marchand, notaire à Autun (71400), 17 rue de Lattre de Tassigny.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis et mention,
Me Marchand, notaire

AL58262501

AVIS DE CONSTITUTION

SOFIRAL
12 Rue Lamartine - 58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Corbigny du 07/06/2010, constitution d'une Sarl présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: Letellier
Siège social: 23, Rue des Forges, 58800 Corbigny
Objet social: Achat, vente et réparation de cycles, motocycles neufs et occasion et de matériels de motoculture de plaisance (tronçonneuses, débroussailleuses, petits matériels...); Achat et vente d'accessoires et produits ayant trait à cette activité; achat vente d'article de pêche; dépôt vente de tous types de matériels ayant trait à ces activités; location de tous types de matériels se rapportant directement ou indirectement à l'objet social; réalisation des formalités d'immatriculation de cyclomoteurs ou autres jusqu'au 125 cm3;
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS
Capital social: 7 500 euros
Gérance: M. Patrick Letellier, demeurant 4 La Morgagne, 58800 Corbigny
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58262494

SOFIRAL
12, Rue Lamartine - 58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Nevers du 16/06/2010: Constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: La Petite Famille
Siège social: Route d'Orléans, Centre commercial, 58500 Clamecy

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Charrey sur Seine:
2 ha 01 a 82 ca - En beauregard: ZN-72 - En foiseuil: ZR-1-3
Cmne de Molesmes:
45 a 75 ca - Les vignes julian: ZN-20
Cmne de Villers Patras:
1 ha 35 a 79 ca -Côteau de Montaigu ZD-10
Cmne de Mavilly-Mandelot:
25 ha 13 a 10 ca - Champs pertuis: ZC-73-78 - En brignon: ZE-82 - Es nouries: ZC-236 - Hameau de mandelot: AB-67-68-112 - La baignoire: ZD-115(*) - La breline: ZC-43 - La combe de mandelot: ZC-151 - La crouze: ZA-34(A)-34(B)-34(C)-34(D)-35
- La goutte d or: ZC-27 - Le grand bouloy: ZA-20-21 - Les bottieres: ZC-56 - Les charbonnieres: ZC-65-68 - Les grandes vignes: ZC-110 - Les longues rayes: ZI-37(*) - Les molieres: ZC-31 - Les varennes: ZC-166-168 ZD-64(*)
- Piece des deux poiriers: ZH-8(*) - Pre de la cour: ZC-194 - Pre roseau: ZD-26 - Sur les perres: ZE-13(*) - Vette: ZC-2
Cmne de Meloisey:
22 a 10 ca - En la bras: ZB-92
Cmne de Nantoux:
33 a 80 ca - En gevrieux: A-789-796
Cmne de Veilly:
3 ha 65 a 80 ca - La fas: ZB-26(*) - Saussot: ZD-27(*)
Terres, prés, vignes Hautes Côtes de Beaune, terres à vigne.
Couchey:
12 a 80 ca - Champs perdrix: ZD-53
(Terre à vigne en AOC Marsannay)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/07/2010 à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21262226

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Langeron (AA 10/060)
Prés:
6 ha 82 a 39 ca
- Les mardoiseaux: B-547[164]
Cmne de Mars-Sur-Allier (AA 10/052)
Prés:
2 ha 19 a 44 ca
- Les rondieres: B-263(P)
Cmne de Saincaize Meauce (AA 10/063)
Terres-Prés-Bois-
Biens occupés sur la totalité
35 ha 51 a 92 ca
- Le secherat: B-62-63 - Les halles: B-64-65-67 - Lesquionvigne: B-60-61
Et, par extension,
Cmne de Challuy :
25 ha 24 a 31 ca
- Bois de saincaize: B-664[512]-666[513]
- Bois de trefou: B-643-657[644]

Et Cmne de Magny Cours avec Bâtiments habitation et exploitation:
32 ha 91 a 80 ca
- Les boulaises: A-485-486 - Les noues: A-477-478-479-480-481 - Les nouettes: A-482-483 - Pre de l etang: A-484
Cmne de Toury Lurcy (AA 10/062)
Terres-prés
Biens occupés sur la totalité:
32 ha 33 a 55 ca
- Champ de la fond: B-272-273 - La bruyere de chaly: B-327 - La verniere: B-713[274] - Le domaine de chaly: B-276-278-279[F1]-288 - Les terres fortes: B-712[337]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/07/2010 à Safer de BOURGOGNE, 6, rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58262502

Objet social: Cafétéria, restauration rapide, sandwicherie, pizzéria; préparation de tous plats à consommer sur place ou à emporter; vente de pâtisserie, viennoiserie, confiserie, glaces; bar, brasserie, salon de thé; vente de produits régionaux et artisanaux, bimbeloterie, presse, librairie, papeterie; loto, jeux électroniques et autres: organisation de soirées à thèmes, karakoé, ou toutes autres manifestations ou prestations se rapportant à cet objet.
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS
Capital social: 5 000 €
Gérance: M. Siegfried Julien, dt Dordres, 58460 Corvol l'Orgueilleux
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58262495

Avis est donné de la constitution de l'eurl : «Alain ROGEON ULM» sous le sigle «A.R.O. ULM», au capital de 1000€.
Siège social : hangar communal, aérodrôme de Clamecy 58500.
Objet : Formation au pilotage, conseil technique, tous travaux aériens et activités aéronautiques.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de la Nièvre.
Gérant : M. Alain Rogeon, Dt 26 les Prieurs 89130 Leugny, nommé pour une durée indéterminée.

AL58262506

Le 10 juin 2010 a été constituée la société suivante :
Forme : Société civile.
Dénomination sociale: SCI Les Quatre Moulins
Objet social : L'acquisition et la gestion d'immeubles.
Siège social : 58290 Moulins Engilbert "Les Grands Clous"
Capital social : 1.000 €, apporté en numéraire.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Co-gérants : Mr Peter Ierschot demeurant Tulpentuin 353, 2272 EJ - Voorburg (Pays-Bas) et Mr Pim Verhaar demeurant Mezenlaan 44,
2566 ZJ - 'S-Gravenhage (Pays-Bas).
Cessions des parts sociales : La cession des parts est soumise à l'agrément de la société.
RCS : Nevers.
Pour avis et mention,
Les co-gérants.

AL58262464

MODIFICATION DE CAPITAL

Société d'avocats
FIDAL 41, bd du Pré Plantin - 58000 Nevers

OCTAV CONSULTING

Sarl au capital de 350 000 euros
Siège social: 34, rue du Professeur Calmette
58000 Nevers
503 634 719 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2010 a décidé d'augmenter le capital social en numéraire pour le porter de 70 000 euros à 350 000 euros.
Pour avis, le gérant,
E. Barbira

AL58262496

NIVERTEL

Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social: 7 rue du 13ème de Ligne
58022 Nevers
493 716 625 RCS Nevers

Suivant décision en date du 31.05.2010, l'associé unique de la société a:
- augmenté le capital social de 440 000 € pour le porter de 4 000 000 € à 4 440 000 € par émission de 44 000 actions de 10 € chacune de valeur nominale et a modifié en conséquence l'article 6 «Apports-Capital social» des statuts.
Mentions et dépôts seront effectués au RCS de Nevers.

AL58262497

MORVAN GOURMAND

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622 euros
Siège social : Planchez (58230)
Avenue François Mitterrand
327 894 416 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 3 Juin 2008, l'associé unique a décidé d'une augmentation de capital, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention
Capital social : 8 506,65 euros
Nouvelle mention
Capital social : 8 903,15 euros
La gérance

AL58262500

TRANSFERT DE SIÈGE

BRICOLE

Siège social:
22 Rue des Chèvres, 58000 Nevers.
479389926 R.C.S. Nevers

SCI au capital de 900 Euros
L'assemblée générale du 19/05/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 2 impasse des Tanneries, 63300 Thiers, à compter du 19/05/2010
Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Clermont-Ferrand

AL58262504

NOMINATION

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE MOTEURS

SA au capital de 155 000 euros
Siège social
58470 Magny Cours
Technopole
322 520 586 R.C.S. Nevers

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 18/06/2010, il a été décidé de nommer en qualité d'administrateur Mr Kwan Heon Lim, demeurant 1002/1604 Booyoung Green town Apt, Sammun-ri, Jangyu-myeon, Gimhae-si, Gyeongsangnam-do (Coréé du Sud) en remplacement de M. Pyong Chol Chin.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

AL58262492

SCP Jean-François Meiller, Jean-Baptiste Dupy
Notaires associés
19, rue de Lattre de Tassigny
71400 Autun

SCI CHARCOL

Société civile immobilière au capital de 304,90 €
Dont le siège est à Dun les Places (58230)
348 033 663 RCS Nevers

Aux termes d'un acte reçu par maître Jean-Baptiste Dupy, notaire à Autun le 22 juin 2010, il a été accepté la nomination de monsieur Roman Charles, demeurant à Dun les Places (58230), Le Bourg, en qualité de gérant, en remplacement de monsieur Fabrice Charles, démissionnaire.
Pour avis,

AL58262499

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL BELLON

Au capital de 200.089,34 euros
Les Biez - 58260 Trois Vesvres
RCS Nevers - 490 050 010

Suivant procès-verbal d'assemblée générale en date du 1er juin 2010, il a été procédé au constat du retrait de Mme BELLON Madeleine, de sa qualité de gérante exploitante, suite à décès
Pour avis,
Le gérant

AL58262505

FUSION

ETABLISSEMENT FRAISE
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital social : 46.500 euros
Siège social : Le Bengy
58640 Varennes Vauzelles
571 880 889 RCS Nevers
Société absorbante

HOLDING DE SAINT PHALLE - HSP
Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 10.000 euros
Siège social : Route Nationale 7
58640 Varennes Vauzelles
441 033 966 RCS Nevers
Société absorbée

Avis de projet de fusion par voie d'absorption De La Société Eurl Holding De Saint Phalle - HSP par la Société Etablissement FRAISE
1. Evaluation de l'actif et du passif de la société HOLDING DE SAINT PHALLE - HSP dont la transmission à la société ETABLISSEMENT FRAISE est prévue :
- Montant de l'actif : 863.808 euros,
- Montant du passif : 311.808 euros.
2. Augmentation du capital social de la société ETABLISSEMENT FRAISE, absorbante au titre de l'absorption de la société HOLDING SAINT PHALLE - HSP absorbée : 82.500 euros.
La société ETABLISSEMENT FRAISE, absorbante, détenant 1.550 actions de la société HOLDING DE SAINT PHALLE - HSP absorbée, ladite société procèdera à une réduction de capital social à hauteur de ces 1.550 actions et le capital social sera ainsi porté à 36.000 euros.
3. Rapport d'échange des droits sociaux
Il sera attribué 12 actions ordinaires de la société absorbante pour 1 part sociale de la société absorbée.
4. Prime de fusion
La différence entre la valeur d'apport des titres annulés et leur montant nominal sera imputée sur la prime de fusion puis sur les réserves.
4. Dépôt du projet de fusion
Le projet de fusion établi le 3 mai 2010 a été déposé le 24 juin 2010, au nom des deux sociétés, au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
SAS ETS FRAISE EURL HSP

AL58262503

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

STRULIK

S.A. - Capital: 1 770 321 euros
Siège: Zone industrielle Saint Mitre
13400 Aubagne
301 642 674 RCS Marseille

1) L'AGO du 22 juin 2010 a notamment décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de la société ISCOM, démissionnaire: monsieur Serge Aubailly, demeurant 2, Avenue de Paris - 45000 Orléans.
2) L'AGE du 22 juin 2010 a décidé le transfert du siège social à l'adresse suivante: 41, rue du Paradis - 89300 Joigny.
- Président du conseil: M. Wilhelm Strulik, demeurant Route de Dixmont - Cochepie - Villeneuve-sur-Yonne (89)
- Directeur général: M. Patrick Landrier, demeurant 2, La Butte à Bussy le Repos (89)
Le dépôt légal sera effectué au GTC de Sens.

AL89262494

EPARCO INSTALLATION

Société anonyme au capital de 300 000 €uros
Siège social: 89710 Senan
542 017 017 RCS Sens

A.G. Ordinaire réunie à titre extraordinaire le 30/12/2009:
Nouveau commissaire aux comptes titulaire
Société fiduciaire Michel Bouthonnet - SOFIMAB
Sarl, siège social, 48, boulevard Rabelais, 94100 Saint-Maur des Fossés (439 958 414 RCS Créteil) en remplacement de Mr Jordan Haydoutov, démissionnaire.
Nouveau commissaire aux comptes suppléant
Mr Laurent Woringer, demeurant 151, boulevard Montparnasse 75006 Paris, en remplacement de la Société Fiduciaire Michel Bouthonnet - SOFIMAB.
Mention sera faite au RCS de Sens

AL89262496

OPTIMUM

Société à responsabilité limitée
au capital de 71 250 euros
Siège social: 4 rue Parmentier, 89100 Sens
509 630 752 RCS Sens

Par décision du 24/06/2010, l'associé unique a adopté la modification suivante:
Il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités d'expertise-comptable à compter du 24/06/2010.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit:
Ancienne mention
- Une activité réglementée d'expertise-comptable
- La prise de participations directe ou indirecte dans toutes sociétés;
- la fourniture de tous conseils, étude et prestations de services administratifs, comptables, commerciaux, techniques, financiers, de gestion, techniques, marketing, et divers à des entreprises, l'apport d'affaires, et toutes opérations de nature à favoriser le développement d'un groupe de sociétés.
Nouvelle mention
- la profession d'expertise-comptable
Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires.
Elle peut notamment, sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre, prendre des participations financières dans des entreprises de toute nature, ayant pour objet l'exercice des activités visées par les articles 2 et 22, al 7 de l'Ordonnance du 19 septembre 1945, modifiée par la loi du 8 août 1994, sans que cette détention constitue l'objet principal de son activité.
Mention sera faite au RCS: Sens
Pour avis,

AL89262497

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 23/06/2010 avec effet au 01/06/2010, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale:
MILLE ET UNE BULLES
Forme: Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Objet: activités agricoles au sens de l'art. L.311-1 du code rural
Capital social: 123.800,00 euros
Siège social: 7 route de Quincerot 89740 Arthonnay
Durée: 99 ans
Gérance :M.Pascal Mennesson Demeurant 7 route de Quincerot 89740 Arthonnay
Cessions de parts sociales : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.
Les associés ne sont responsables qu'à concurrence de leurs apports.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL89262489

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:
CEMAVI LIBERTE
Capital: 1000 euros
siège social:
13 Rue Théodore de Bèze 89000 Auxerre
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérants: M. Maquaire Patrice et Mme Maquaire Pascale demeurants 30 Rue Saint Jean 89110 Villiers sur Tholon
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89262500

Par acte SSP du 28-06-2010, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
TPS DIDIER
Objet social : TRANSPORT DE MARCHANDISES
Siège social :
24 Rue Marie Noël, 89000 Auxerre
Capital social : 4500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M Zaabi Taher demeurant 24 rue Marie Noël, 89000 Auxerre
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL89262501

MODIFICATION DE CAPITAL

H.T.A. SERVICE PLUS

SARL au capital de 13 800 euros
Siège social
23, rue des Lombards
Le Fay 89100 Nailly
479 610 313 RCS Sens

Par décision du 02/06/2010 l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 90 654,49 € par apports en numéraire pour le porter à 104 454,49 €, puis une réduction de capital de 90 654,49 € pour le ramener à 13 800 € divisé en 138 parts sociales de 100 € chacune.

AL89262491

NON DISSOLUTION

ALL Ô DOM

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
499 727 030 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 26 mai 2010, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL89262493

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE GEMY III

Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social: 66, Avenue de Paris
53940 Saint Berthevin
494 420 169 RCS Laval

Assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2010
Nouveau gérant
Mr Stéphane Bavaveas, demeurant 27, Avenue de la Motte Picquet, 75007 Paris, en remplacement de Mr Pascal Gérard, démissionnaire.
Nouveau siège social
1, Route de Champly, 89710 Senan
La société sera immatriculée au RCS de Sens et radiée du RCS de Laval.

AL89262499

SCP Buisson Gayout Lecompte
Notaires Associés à Vendôme,
15 rue Geoffroy Martel

OXER DE JOIGNY

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000,00 Euros
Siège Social : Joigny (89300)
Hameau de Léchères
25-27 rue de la Voie Romaine
RCS de Sens sous le n° 448.582.858

Acte de dépôt de pièces de Maître Patrick Buisson, en date du 15 juin 2010, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Blois, le 17 juin 2010, bordereau n° 2010/1672, case n° 4, du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09 juin 2010, aux termes duquel :
Le siège social a été transféré à « Le Tertre », 61320 La Lande-De-Goult, à compter du 09 juin 2010.
L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié. En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Alençon.
Pour avis et mention
Me Patrick Buisson, Notaire

AL89262502

SARL ROLLIN

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 3 250,00 €
Siège Social : 6 rue de la Clef des Champs
89260 Vallières
489 944 991 RCS de Sens

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2010, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 6 rue de la Clé des Champs-89260 Vallières, au 11 rue Chifflot-89260 Thorigny-sur-Oreuse à compter du 30 juin 2010.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis,
le représentant légal.

AL89262476

➜ NOMINATION

MANDRAY

Société à responsabilité limitée
au capital de 47 320 euros
Siège social : Avenue de la Gare
89190 Villeneuve l' Archevêque
410 093 306 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2010, il a été décidé de nommer la Société A.C.C. domiciliée à Troyes (10000) 47 Bd du 14 Juillet, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Marc Demonteix, pour une période de six exercices.
Pour avis,
La gérance.

AL89262488

➜ SUCCESSION

AVIS
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale des Finances publiques - France domaine Gestion des patrimoines privés 4 rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex :
- a été nommée par décision du Tribunal de Grande Instance de Sens du 14/06/2010 curateur de la succession de M. Juan Louis Zuzuarregui Redondo célibataire, décédé le 17/06/2009 à Villeneuve sur Yonne. Référence 10-3390
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur de la succession de Mme Henriette Germaine Sermonne veuve Thiebaut, décédée le 16/05/2008 à Joigny. Référence 09-2918 a établi l'inventaire estimatif.

AL89262490

➜ CESSION

Michel Lechau
28 bis, Quai du Général Leclerc
BP 54 - 89302 Joigny cedex
Tel. 03 86 62 03 14 - Fax 03 86 62 46 22

Suivant acte reçu par: Maître Michel Le Chau, notaire à Joigny (Yonne) 28 bis, Quai du Général Leclerc, le vingt deux juin deux mille dix enregistré à Sens (Yonne) le 23 juin 2010,
Monsieur Jean-Noël Dodinet, commerçant, et madame Paquita Odette Appoline Farre Segarra, commerçante, son épouse, demeurent ensemble à Saint Julien du Sault (89330 Yonne) 49 bis Rue du Bois Frileux,
Ont cédé à la société dénommée Saint Julien Taxi, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100,00 € ayant son siège social à Saint Loup d'Ordon (89330 Yonne) 3 Les Colins identifiée sous le numéro Siren 522 359 678 00011 RCS Sens.
Un fonds de commerce de Transports, taxi - licence n°1 (droit de Place N.1 à Saint Julien du Sault) transport scolaire connu sous le nom de Hep Service situé et exploité à Saint Julien du Sault (89330 Yonne) 49 bis rue du Bois Frileux, en ce compris l'activité de pressing, blanchisserie connu sous le nom de Interpressing, situé et exploité à Saint Julien du Sault (Yonne - 89330) zone artisanale.
Prix: quatre vingt dix mille euros (90 000,00 €) s'appliquant savoir:
1° Activité de taxi: à concurrence de cinquante deux mille euros (52 000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour quarante sept mille euros (47 000,00 €) et aux éléments corporels pour cinq mille euros (5 000,00 €)
II/ Activité de pressing: trente huit mille euros (38 000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour trente cinq mille soixante dix euros (35 070,00 €) et aux éléments corporels pour deux mille neuf cent trente euros (2 930,00 €).
La prise de possession a été fixé à compter du jour de l'acte.
Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Michel Le Chau, notaire où domicile est élu dans les dix (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.
Pour avis unique.

AL89262495

➜ FUSION

SELURL PHARMACIE HOURDIN
SELURL au capital de 8 000 euros
Siège social: 17 grande rue
89120 Charny
488 534 694 RCS Sens

SELARL PHARMACIE DE LA HALLE
SELARL au capital
de 160 160 euros
Siège social: 20 Grande rue
89120 Charny
494 576 481 RCS Sens

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/03/2010, les associés de la Société SELARL Pharmacie de la Halle ont approuvé le traité de fusion par voie d'absorption de leur Société par la Société SELURL Pharmacie Hourdin, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège social est au 17 Grande Rue - 89120 Charny, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 488 534 694.
Ce traité de fusion a été établi suivant acte sous seing privé en date du 25/11/2009 à Charny.
La collectivité des associés a décidé que la Société serait dissoute et liquidée de plein droit au 23/03/2010, jour de la réalisation de l'augmentation de capital de la Société SELURL Pharmacie Hourdin (devenue SELARL Pharmacie des Ponts), effectuée au titre de la fusion.
Et, en outre, qu'il ne serait procédé à aucune opération de liquidation de la société SELARL Pharmacie de la Halle, le passif de cette société étant intégralement pris en charge par la Société SELURL Pharmacie Hourdin (devenue SELARL Pharmacie des Ponts) et en rémunération de cet apport la société recevra 532 parts de la Société SELURL Pharmacie Hourdin (devenue SELARL Pharmacie des Ponts).
La fusion et corrélativement la dissolution de la société la Société SELARL Pharmacie de la Halle sont devenus définitives au 23/03/2010, ainsi qu'il résulte des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société SELURL Pharmacie Hourdin (devenue SELARL Pharmacie des Ponts) en date du 22/03/2010 qui a approuvé le projet de fusion et augmenté le capital de ladite société.
Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique du 22/03/2010 de la SELURL Pharmacie Hourdin, il a été décidé à compter du 23/03/2010:
- d'augmenter le capital social d'un montant de 5 320 euros pour le porter à 13 320 euros divisé en 1 332 parts de 10 euros chacune,
- de modifier la dénomination sociale qui devient «SELARL Pharmacie des Ponts» et le nom commercial «Pharmacie des Ponts»,
- de transférer le siège social au 12 rue des Ponts - 89120 Charny,
- de nommer en qualité de co-gérante, Madame Stéphanie El Hilali demeurant 1 allée de la Plaine 89120 Charny.
En conséquence, les articles 2, 4, 7 et 8 des statuts ont été modifiés.
Pour avis

AL89262492

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS



Terres de Bourgogne

legales@terres-de-bourgogne.net

Devis établi plus rapidement...

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

Abonnement Terres de Bourgogne

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement
à Terres de Bourgogne - Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je m'abonne pour 1 an

à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaires
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €

Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans

à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaires
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €

Total

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

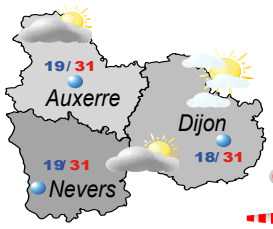
ABO2010-1061

Tél. 03 80 78 90 40 - mail:abonnement@terres-de-bourgogne.net

▶Prévisions météo

du 02 au 08 juillet 2010

Vendredi 2 Juillet



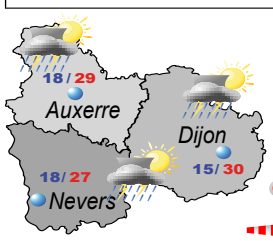
Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront de saison et les vents faibles.

T° mini : 17 à 19 °C
T° maxi : 30 à 32 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Martinien
Soleil : 06:23 - 21:54
Lune : 00:20 - 12:22

Samedi 3 Juillet



Orageux
Un temps instable s'annonce, avec de nombreuses averses accompagnées d'orages. Les vents resteront faibles.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 29 à 31 °C

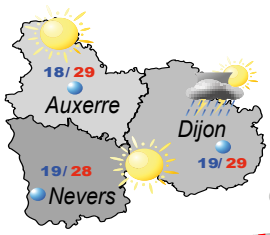
Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

St Thomas
Soleil : 06:24 - 21:53
Lune : 00:40 - 13:24

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 4 Juillet



Mitigé
Le soleil sera bien présent ce dimanche mais quelques orages sont également attendus localement. Les vents seront faibles.

T° mini : 17 à 19 °C
T° maxi : 28 à 30 °C

Vents : Nord-Ouest 10 km/h

St Florent
Soleil : 06:25 - 21:53
Lune : 01:00 - 14:26

Prévisions à 7 jours

Lundi 5 au Mercredi 7 Juillet :

De nombreuses averses orageuses en perspective.

Vents : Sud-Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 18 à 25 °C T° maxi. : 31 à 33 °C

Jeudi 8 au Dimanche 11 Juillet :
Quelques averses pour ce jeudi. Le temps sera plus ensoleillé pour le reste de cette période.

Vents : Nord-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 10 à 20 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

Les moyennes sur Dijon en Juillet sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :
T° mini : 14°C
T° maxi : 19°C

Les précipitations :
Cumul : 51 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 3
Nombre de jours > 10 mm : 1

Les phénomènes :
Nombre de jours de gel : 5
Nombre de jours de brouillard : 1
Nombre d'heure d'insolation : 266

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

8					2		3	
			9	7				
		6				9	4	
		7	5	3		1		
			7		8			
		3		2	4	8		
	9	8				3		
				9	6			
	4		1					5

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

2	7	1	6	5	9	8	3	4
8	6	3	2	4	1	9	5	7
4	5	9	8	7	3	1	2	6
7	2	8	5	6	4	3	1	9
9	1	6	3	8	7	2	4	5
5	3	4	1	9	2	6	7	8
1	4	5	9	3	8	7	6	2
3	9	7	4	2	6	5	8	1
6	8	2	7	1	5	4	9	3

▶Télévision Sélection du03 au 09 juillet 2010

Samedi 3

TF1
20.20 Football «Coupe du monde de la FIFA 2010 : 1/4 de finale».
22.25 Coupe du monde «Le mag».
22.55 New York unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
ou
20.45 Les experts Miami : «Gènes opposés», «Cyber-lébrité», «Transfert à haut risque». Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement présenté par Patrick Sébastien.
22.50 On n'est pas couché.
ou
20.20 Coupe du monde de football 2010 «1/4 de finale)».

FRANCE 3
20.35 Les tricheurs : «La case départ», «Les témoins» ★★. Série avec Pascal Légitimus. *Amusant.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Marie-Antoinette» ★★. *Bien fait.*
Journée Montpellier danse
22.20 Réfraction. Ballet.
23.00 Gnosis. Ballet.
23.20 Roaratorio. Ballet.

M6
20.40 Mercy's hospital (10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16/22). Série ⓾.

CANAL +
20.45 Le secret de Lily Owens ★★. Drame (2008) de G. Prince-Bythewood (1h46) ⓭. *Émouvant.*
ou
20.45 Coupe du monde 2010 «1/4 de finale».

Dimanche 4

TF1
20.45 L'invité ★★. Comédie (2006) de L. Bouhnik, avec Daniel Auteuil, Valérie Lemercier, Thierry Lhermitte (1h21). (voir Sélection)
22.25 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 FBI portés disparus : «Eaux profondes», «À fleur de peau», «Têtes brûlées». Série avec A. LaPaglia ⓾.
22.45 Histoire de vie «Clandestin» ★★. Téléfilm avec Yann Ebonge, Nassim Boutelis (1h22). *Émouvant.*

FRANCE 3
20.35 Louis la brocante «Louis et la grande braderie» ★. Téléfilm avec Victor Lanoux. *Sympathique.*
22.35 Faites-moi maigrir !
00.30 Seas beneath. Film de guerre en NB (1931) de John Ford (1h25).

ARTE
Les Blues Brothers mènent toujours la danse
20.40 Les Blues Brothers ★★. Comédie musicale (1980) de John Landis, avec John Belushi, Dan Aykroyd (2h07). *Réjouissant.*
22.50 Cab Calloway «Le dandy de Harlem» ★★. *Un beau portrait.*

M6
20.40 Capital «Été : La folie des départs». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Fiesta, cocaïne et pickpockets : Fièvre à Barcelone». Magazine.

CANAL +
20.45 Max Payne ★★. Aventures (2008) de John Moore, avec Mark Wahlberg (1h36) ⓬. *Pas mal.*

Lundi 5

TF1
20.45 Joséphine, ange gardien «Noble cause» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy. *Charmant.*
22.35 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Des fleurs pour ta tombe», «Jeune fille au père», «Sexe, scandale et politique» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic. *Une série pleine d'humour.*
22.40 Les poupées russes ★★★. Comédie dramatique (2005) de Cédric Klapisch, avec Romain Duris (2h04). *Brillant.*

FRANCE 3
20.35 La soupe aux choux ★. Comédie (1981) de Jean Girault, avec Louis de Funès, Jean Carmet (1h38). *Sans intérêt et vulgaire.*
22.55 Faits divers, le mag.

ARTE
20.35 La maîtresse du roi ★★. *Intéressant.*
21.25 Don Giovanni. Opéra de Mozart, avec le Freiburger Barockorchester, dirigé par L. Langrée, et avec Bo Skovhus, Kyle Ketelsen, David Bizic, Colin Balzer (3h15).

M6
20.40 L'amour est dans le pré. Divertissement.
22.10 Les Français, l'amour et le sexe. Magazine ⓬.

CANAL +
20.45 Pigalle, la nuit (1 et 2/8) ★★. Série avec Jalil Lespert ⓬. *Pas mal, mais long.*

Mardi 6

TF1
20.20 Football «Coupe du monde 2010 : 1/2 finale».
22.25 Coupe du monde «Le mag».
22.55 Enquêtes et révélations.

FRANCE 2
20.35 Le voile des illusions ★★★. Drame (2005) de John Curran, avec Naomi Watts, Edward Norton, Liev Schreiber (2h). (voir Sélection)
22.35 Faites entrer l'accusé «Marcel Barbeault, le tueur de l'ombre» ⓭.
00.15 Bug ★. Drame (2006) de W. Friedkin, avec Ashley Judd (1h40) ⓭. *Outrancier et très violent.*

FRANCE 3
20.35 Commissaire Brunetti «Des amis haut placés» ★. Téléfilm avec Uwe Kockisch, J. Jager. *Longuet.*
22.45 Grosse chaleur ★★. Théâtre de Laurent Ruquier, avec Brigitte Fossey, Catherine Arditi, Pierre Bénichou. *Amusant.*

ARTE
Prisons : Un nouveau business ?
20.35 Prison valley, l'industrie de la prison ★★. *Incroyable.*
21.35 Prison à domicile ★★. *Prenant.*
22.35 The killing (15 et 16/20) ★★. Série. *Palpitant.*

M6
20.40 Recherche appartement ou maison. Divertissement.
23.20 The unit «Commando d'élite». Séris avec Dennis Haysbert ⓾.

CANAL +
20.45 Fais-moi plaisir ! ★★. Comédie (2009) de et avec Emmanuel Mouret (1h25). *Amusant.*

Mercredi 7

TF1
20.20 Football «Coupe du monde 2010 : 1/2 finale».
22.55 Esprits criminels. Série ⓭.

FRANCE 2
20.35 Pas de panique ★★. Téléfilm avec Frédéric Diefenthal, Julie Judd (1h30). (voir Sélection)
22.10 Clérambard. Théâtre de M. Aymé, avec Jean-Marie Bigard.
00.40 La vie d'artiste ★★. Comédie dramatique (2006) de M. Fitoussi, avec Sandrine Kiberlain, Emilie Dequenne (1h44). (voir Sélection)

FRANCE 3
20.35 Les numéros un du rire et de la chanson. Divertissement avec Coluche, Dany Boon, Sim, Guy Bedos, Muriel Robin, etc.
23.00 Strip-tease «Au bordel, ce soir». Documentaire ⓭.

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «Terminus Auschwitz : Les chemins de fer européens et la Shoah» ★★. *Pas mal, mais pas très nouveau.*
22.20 Le dessous des cartes.
22.35 Les temps paisibles ★★. Comédie en VO (2008) de N. Leana Vollmar (1h28). *Inégal.*

M6
20.40 Zone interdite «Les grandes vacances des familles nombreuses». Magazine de M. Theuriau.
22.30 Accusé à tort «Désigné coupable : L'affaire Mauvillain».

CANAL +
20.45 La ville fantôme. Comédie (2007) de David Koepp (1h28).

Jeudi 8

TF1
20.45 Les mondes d'Ushuaia. Magazine présenté par Nicolas Hulot.
22.55 Meurtre à la Maison-Blanche ★★. Policier (1997) de Dwight Little, avec Wesley Snipes (1h42). *Excellent.*

FRANCE 2
20.35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Paradis à vendre», «Voyage dans les pas de Mère Térésa».
22.35 Sous le soleil, les étoiles. Magazine de Daniel Schick.

FRANCE 3
20.35 Quand les aigles attaquent ★★. Film de guerre (1968) de Brian G. Hutton, avec Richard Burton (2h38). *Spectaculaire.*
23.40 49e Mondial la Marseillaise à pétanque «Finale hommes».

ARTE
Roots
20.35 Il était une fois le Bronx ★★. Policier (1993) de et avec Robert De Niro (1h48). *Émouvant.*
22.30 Joan Baez «How sweet the sound». Documentaire.
23.55 Festival ! «Newport Folk Festival 1963-1966».

M6
20.40 Bones : «Quel cirque !», «Le feu sous la glace», «La chute des héros». Série avec E. Deschanel ⓾.
23.00 Trompes-moi si tu peux ! Jeu présenté par A. Lecaron ⓬.

CANAL +
20.45 Flashforward (3 et 4/24) ★★. Série avec Joseph Fiennes ⓾. *Très prenant.*

Vendredi 9

TF1
20.45 Secret story. Divertissement présenté par B. Castaldi.
23.35 Confessions intimes. Magazine présenté par Marion Jollès.

FRANCE 2
20.35 Mort prématurée ★★. Téléfilm avec Marina Golovine, Arnaud Giovaninetti, Philippe Bas, Pedro Gutiérrez (1h32) ⓭. (voir Sélection)
22.10 Panique dans l'oreillette «Best of». Magazine présenté par Frédéric Lopez.

FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «Le Laos». Magazine présenté par Patricia Loison.
23.05 Flics toujours «L'affaire Dubrosvki» ★★. Téléfilm avec Alun Armstrong. *Plein d'humour.*

ARTE
20.35 Capitaine des ténèbres ★★. Téléfilm avec Manuel Blanc, Patrick Mille (1h36). *Pas mal.*
22.10 Dernier souffle «La médecine aux frontières de la vie».
23.00 Grand format «Pirates : Les nouveaux brigands des mers du monde». Documentaire.

M6
20.40 NCIS, Los Angeles «Tout ce qui brille». Série ⓾.
21.25 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.45 Erreur de la banque en votre faveur ★. Comédie (2008) de Gérard Bitton et Michel Munz, avec Gérard Lanvin (1h36). *Décevant.*

SÉLECTION


DR

Le voile des illusions - En 1920, à Londres, Kitty accepte d'épouser un médecin, plus par convenance sociale que par amour. Le couple s'installe à Shangai. Dans cet environnement peu familier, Kitty se sent seule et finit par prendre un amant. Ce beau mélodrame est l'adaptation d'un roman de W. Somerset Maugham. John Curran dépeint l'évolution psychologique de ses personnages par petites touches. Le coup de foudre de Walter pour Kitty est, par exemple, illustré par une très jolie scène. Lors d'une réception, Walter ne peut détacher son regard de Kitty. Il l'observe se mouvant entre les invités, telle une ballerine légère et aérienne. Ces plans subjectifs, portés par une musique envoûtante, sont d'une grande beauté. Le regard est un motif récurrent du film. C'est en apprenant à s'observer, à percevoir l'âme de l'autre, que le couple cheminera vers le pardon et la rédemption. ***Mardi 6, sur France 2, à 20h35.***

L'invité - Gérard, sur le point de décrocher un travail, doit recevoir à dîner chez lui l'un de ses supérieurs. L'intrigue de cette savoureuse comédie, adaptation d'une pièce de David Pharao, est habilement exploitée. Malgré une mise en scène un peu plate et figée, le spectateur passe un agréable moment, grâce à la saveur des dialogues, la cocasserie des situations et le jeu énergique des comédiens. ***Dimanche 4, sur TF1, à 20h45.***

Pas de panique - Ludovic, 30 ans, doit prendre la succession de son père à la tête du grand magasin familial. Mais il est atteint d'une phobie. Adoptant le ton de la comédie légère, ce téléfilm décrit les difficultés auxquelles sont confrontés les uns et les autres, mais aussi la solidarité qui les lie. L'interprétation, dominée par Frédéric Diefenthal, permet d'oublier les facilités et longueurs qui émaillent le récit. ***Mercredi 7, sur France 2, à 20h35.***

La vie d'artiste - À travers trois personnages, Marc Fitoussi montre que la vie d'artiste est faite d'attente, d'espoir, mais aussi d'échecs. Il dépeint avec finesse et pudeur leurs états d'âme, leurs sentiments, plus ou moins nobles, mais toujours très humains. Les trois personnages apprendront à apprécier les joies simples et la noblesse de ces petites choses qui nourrissent leur vie. Cette jolie morale est contée avec humour et légèreté. ***Mercredi 7, sur France 2, à 00h40.***

Mort prématurée - Léa ne peut pas profiter de son bonheur d'attendre son enfant, car son compagnon devient violent. Cette adaptation d'un roman de Patricia McDonald bénéficie d'une mise en scène inspirée et d'une atmosphère angoissante. Le récit est à la fois émouvant et captivant, même si le dénouement apparaît un peu long et excessif. Quant à l'interprétation, elle est excellente. Des violences pénibles. ***Vendredi 9, sur France 2, à 20h35.***

Cultures bio

Le boom des grandes cultures bio

L'alimentation humaine et les aliments pour bétail à base de céréales bio font face à de fortes attentes sociétales. La variété des débouchés incitent transformateurs et producteurs à se développer.

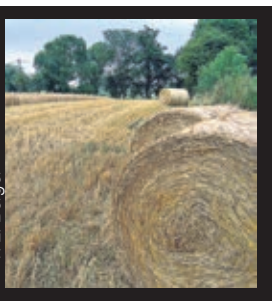
Quels débouchés ? Quel type de culture ? Comment commercialiser en circuits courts ? Quelle dynamique de marché pour les huiles de tournesol et de colza ? Avec des exemples et des témoignages à l'appui, des professionnels de la filière grandes cultures, des chefs d'entreprises, des techniciens ont apporté de nombreux éléments de réponses au cours d'une journée technico-économique sur les grandes cultures bio, organisée par Corabio (coordination Rhône-Alpes de l'agriculture biologique).

Frédéric Fieux, responsable du service FranceAgrimer, a dressé un bilan et des perspectives nationales pour l'ensemble des grandes cultures biologique : *«On assiste à une hausse du nombre des exploitations de + 10% en 2009 sur le territoire national, pour un total de plus de 6 000 exploitations. Le plus significatif est la demande très forte en blé tendre bio chez les meuniers (+15%, soit un total de 78 000 tonnes en 2009-2010). Le développement des céréales à paille en surface se confirme en 2010 sur la France. Le bio va suivre cette tendance. Il existe des débouchés ou des niches sur certaines variétés comme le sarrasin bio, le lin bio (forte demande), plante par ailleurs très gourmande en eau»*.



J.-F. Basset

La demande augmente pour des céréales bio. Les producteurs comme les transformateurs s'y adaptent pour répondre à ces nouveaux marchés.


P.L. Berger

Surfaces

Blé, orge, maïs et mélanges céréaliers représentent 70% des surfaces céréalières (33% en blé tendre). Le tournesol représente 62% des surfaces d'oléagineux, suivi du soja (28%) puis du colza. La féverole représente 65 % des surfaces en protéagineux, suivie du pois protéagineux.

Double activité au Moulin Marion

Certaines entreprises ont choisi de développer deux types d'activités de transformation et deux marchés complémentaires : aliments du bétail et alimentation humaine. C'est le cas de l'entreprise privée Moulin Marion qui s'est orientée, en 1985, vers le bio. L'entreprise est dotée d'une usine d'alimentation animale 100% bio et d'un moulin à farine panifiable bio pour l'alimentation humaine. Les sous produits de la meunerie sont utilisés comme matière première pour l'alimentation animale. Moulin Marion produit 10 000 tonnes d'aliments pour le bétail (bovin, ovin, caprin, chevaux) et environ 6 000 tonnes pour l'alimentation humaine (blé, sarrasin). Elle approvisionne les grandes boulangeries en bio, les artisans boulangers, les biscuiteries et biscottiers et la GMS pour des produits spécifiques. La société travaille avec 1 300 agriculteurs céréaliers, éleveurs en agro bio (fournisseurs et clients) sur la France. *«Nous leur vendons des semences, des aliments, des compléments alimentaires et nous achetons les matières premières, céréales bio, protéagineux. Nous nous approvisionnons auprès des céréaliers en Alsace, Bourgogne, Massif Central, Jura, Limousin, Franche Comté, Paca. Nous achetons ces céréales bio un peu plus chères et nous nous engageons sur des contrats d'approvisionnement sur plusieurs années. On attache beaucoup d'importance à la qualité nutritionnelle des produits»* explique Maria Pelletier, PDG de Moulin Marion. L'innovation est au cœur de cette PME de 25 personnes : expérimentation de nouveaux compléments alimentaires, liens étroits avec des laboratoires, des vétérinaires, des formulateurs.

Avec le rachat des Etablissements Barnier, avec un pool de coopératives régionales, la coopérative La Dauphinoise espère *«doubler»* la fourniture en blé tendre bio pour l'alimentation humaine, soit 14 000 t/an grâce à une politique de partenariats avec des sociétés importantes telles que Moulin Soufflet, Moulins du Calichet et Moulins Dupuis Couturier, groupe Ekibio/Euronat (projet de création d'une filière blés biscuitiers et d'une filière sarrasin) et l'huilerie Emile Noel. Un projet oléoprotéagineux d'envergure nationale, d'huilerie spécialisée bio, en Ardèche, en partenariat avec le groupe Lesieur est à l'étude. Le groupe Dauphinoise a intégré une union de coopératives (Union Bio Sud est) en 2008 pour mieux organiser ses marchés et concentrer ses volumes. *«Ne pas déstabiliser les marchés, guider les producteurs dans la filière et répondre à une demande régionale sont nos priorités»* assure Raphaël Comte, responsable des régions de la coopérative La Dauphinoise.

PIERRE-LOUIS BERGER

Blé tendre

Forte demande en meunerie

La demande en blé tendre est très forte chez les meuniers (+ 15%) en lien avec la croissance des débouchés de pains bios en boulangeries et dans les terminaux de cuisson.

On dénombre 68 moulins actifs en AB pour environ 65 000 tonnes de céréales. Selon des sources récentes de FranceAgrimer, la meunerie française a augmenté ses demandes en bio en blé tendre de 15%, passant de 67 644 tonnes (2008/2009) à 78 000 tonnes (2009/2010). 95% des oléagineux bio sont triturés par 6 huileries en France, situées dans le Sud Est et dans le centre. Le soja destiné à l'alimentation humaine est évalué à 8 000 tonnes par an (huiles, filtrats et dérivés). Ces secteurs sont en fort développement malgré un déficit d'approvisionnement.
La demande des fabricants d'aliments du bétail est également forte. On compte 14 fabricants qui ont utilisé 59 000 tonnes de céréales (en progression de + 16%) essentiellement sur le maïs et 11 500 tonnes d'oléo protéagineux.

Les bons comptes d'un boulanger

Joaquim Ferrand, paysan boulanger, cultive 45 ha, dont 12 ha de céréales biologiques destinées à la fabrication de son pain. Il réalise 350 kg de pains par semaine qu'il vend à des cantines scolaires (assurance d'une quantité minimum, coût de vente du pain moindre, contrepartie de visites pédagogiques payantes à la ferme) à des associations de consommateurs, de producteurs, des Biocoop et à des particuliers sur la région lyonnaise et les environs (livraison du jour). Joaquim Ferrand consacre 6 à 8 heures par jour à la fabrication du pain (four, levée) pour produire 100 kg de pain bio au levain ce qui l'oblige à organiser son temps de travail de manière draconienne : *«Je réalise 100 000 euros de chiffres d'affaires par an. Je vends quatre euros mon kilo de pain bio HT en circuit court. J'achète une partie de mon blé bio à l'extérieur à 0,30 euro le kilo. Avec 8 ha de blé (terres en location ou pas) et une production de 200 kg de pains bio par semaine sur la base d'une vente directe ou en circuit court à quatre euros le kilo de pain, on peut vivre de son activité de paysan boulanger. Il me faut 12 heures pour commercialiser le pain bio»*.

P. L. B.


P. L. Berger